



**Ministère des
Affaires étrangères et
du Commerce international**

Rapport sur le rendement

Pour la période se terminant
le 31 mars 2001

Canada

Présentation améliorée des rapports au Parlement

Document pilote

Chaque année, le gouvernement établit son Budget des dépenses, qui présente l'information à l'appui des autorisations de dépenser demandées au Parlement pour l'affectation des fonds publics. Ces demandes d'autorisations sont présentées officiellement au moyen d'un projet de loi de crédits déposé au Parlement.

Le Budget des dépenses du gouvernement du Canada est divisé en plusieurs parties. Commenant par un aperçu des dépenses totales du gouvernement dans la Partie I, les documents deviennent de plus en plus détaillés. Dans la Partie II, les dépenses sont décrites selon les ministères, les organismes et les programmes. Cette partie renferme aussi le libellé proposé des conditions qui s'appliquent aux pouvoirs de dépenser qu'on demande au Parlement d'accorder.

Le Rapport sur les plans et les priorités fournit des détails supplémentaires sur chacun des ministères ainsi que sur leurs programmes qui sont principalement axés sur une planification plus stratégique et les renseignements sur les résultats escomptés.

Le Rapport sur le rendement met l'accent sur la responsabilisation basée sur les résultats en indiquant les réalisations en fonction des prévisions de rendement et les engagements à l'endroit des résultats qui sont exposés dans le *Rapport sur les plans et les priorités*.

Le Budget des dépenses, de même que le budget du ministre des Finances, sont le reflet de la planification budgétaire annuelle de l'État et de ses priorités en matière d'affectation des ressources. Ces documents, auxquels viennent s'ajouter par la suite les Comptes publics et les rapports ministériels sur le rendement, aident le Parlement à s'assurer que le gouvernement est dûment comptable de l'affectation et de la gestion des fonds publics.

©Ministre des Travaux publics et Services gouvernementaux Canada — 2001

En vente au Canada chez votre libraire local ou par la poste auprès des

Éditions du gouvernement du Canada – TPSGC

Ottawa, Canada K1A 0S9

No de catalogue BT31-4/38-2001

ISBN 0-660-61686-6



Avant-propos

Au printemps 2000, la présidente du Conseil du Trésor a déposé au Parlement le document intitulé *Des résultats pour les Canadiens et les Canadiennes : Un cadre de gestion pour le gouvernement du Canada*. Ce document expose clairement les mesures qu'entend prendre le gouvernement pour améliorer et moderniser les pratiques de gestion des ministères et organismes fédéraux.

En ce début de millénaire, l'approche utilisée par le gouvernement pour offrir ses programmes et services aux Canadiens et Canadiennes se fonde sur quatre engagements clés en matière de gestion. Tout d'abord, les ministères et les organismes doivent reconnaître que leur raison d'être est de servir la population canadienne et que tous leurs programmes, services et activités doivent donc être « axés sur les citoyens ». Deuxièmement, le gouvernement du Canada s'est engagé à gérer ses activités conformément aux valeurs les plus élevées de la fonction publique. Troisièmement, dépenser de façon judicieuse, c'est dépenser avec sagesse dans les secteurs qui importent le plus aux Canadiens et Canadiennes. En dernier lieu, le gouvernement du Canada entend mettre l'accent sur les résultats, c'est-à-dire sur les retombées et les effets des programmes.

Les rapports ministériels sur le rendement jouent un rôle de premier plan dans le cycle de planification, de suivi, d'évaluation ainsi que de communication des résultats, par l'entremise des ministres, au Parlement et aux citoyens. Plus tôt cette année, les ministères et les organismes ont été invités à rédiger leurs rapports en appliquant certains principes. Selon ces derniers, un rapport ne peut être efficace que s'il présente un tableau du rendement qui soit non seulement cohérent et équilibré mais bref et pertinent. Un tel rapport doit insister sur les résultats, soit les avantages dévolus aux Canadiens et Canadiennes, plutôt que sur les activités. Il doit mettre le rendement du ministère en contexte et le rattacher aux engagements antérieurs, tout en expliquant les écarts. Et comme il est nécessaire de dépenser judicieusement, il doit exposer clairement les liens qui existent entre les ressources et les résultats. Enfin, un tel rapport ne peut être crédible que si le rendement décrit est corroboré par la méthodologie utilisée et par des données pertinentes.

Par l'intermédiaire des rapports sur le rendement, les ministères et organismes visent à répondre au besoin croissant d'information des parlementaires et des Canadiens et Canadiennes. Par leurs observations et leurs suggestions, les parlementaires et les autres lecteurs peuvent contribuer grandement à améliorer la qualité de ces rapports. Nous invitons donc tous les lecteurs à évaluer le rendement d'une institution gouvernementale en se fondant sur les principes précités et à lui fournir des commentaires en vue du prochain cycle de planification.

Le présent rapport peut être consulté par voie électronique sur le site Web du Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada à l'adresse suivante :

<http://www.tbs-sct.gc.ca/rma/dpr/dprf.asp>

Les observations ou les questions peuvent être adressées directement au webmestre de ce site Web ou à l'organisme suivant :

Direction de la Gestion des résultats et des rapports

Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada

L'Esplanade Laurier

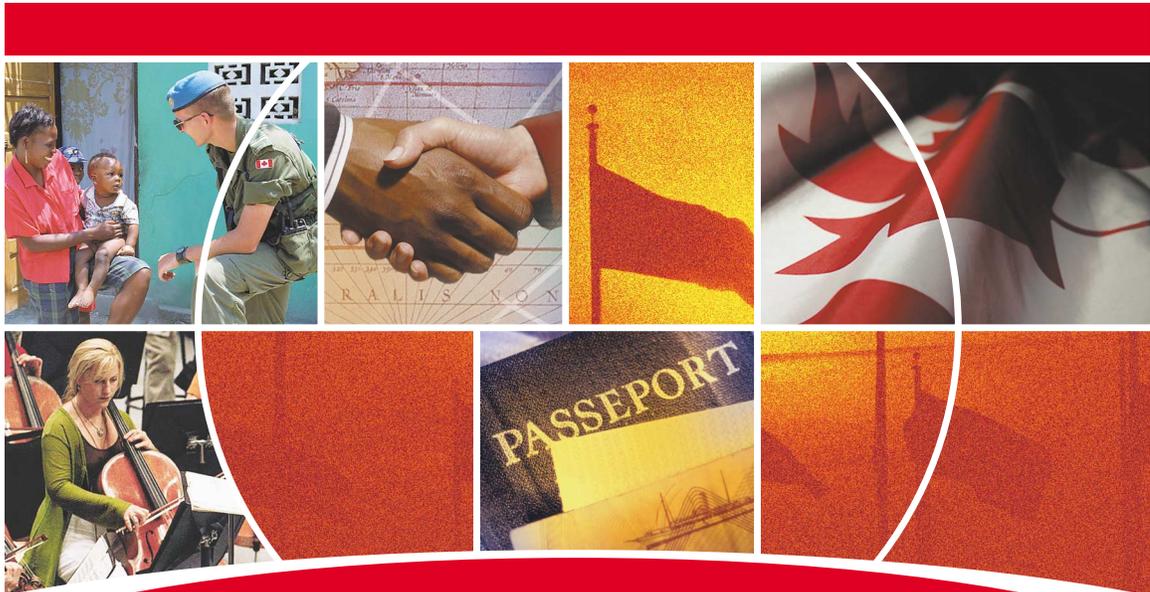
Ottawa (Ontario) K1A 0R5

Téléphone : (613) 957-7167 – Télécopieur : (613) 957-7044

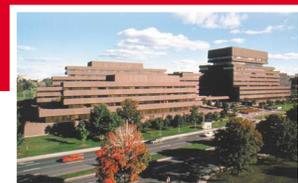


Rapport sur le rendement 2000-2001

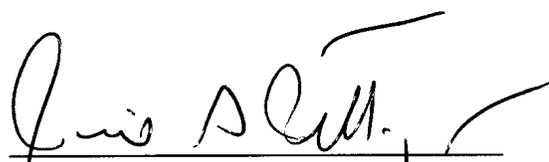
Pour la période se terminant le 31 mars 2001



Ministère des Affaires étrangères et
du Commerce international



Approuvé


Pierre S. Pettigrew
Le ministre du Commerce international


John Manley
Le ministre des Affaires étrangères



Table des matières

Section I	Message des ministres	1
Section II	Vue d'ensemble du Ministère	5
	Mandat, rôles, objectifs et principaux partenaires	5
	Consultations publiques	6
	Contexte social	7
	Structure du Ministère	9
Section III	Rendement du Ministère	13
	Résumé des résultats du Ministère	13
	Rendement des secteurs d'activité	23
	Développement du commerce international	23
	Politique commerciale et économique	30
	Sécurité et coopération internationales	41
	Aide aux Canadiens à l'étranger	54
	Diplomatie ouverte	58
	Services ministériels	66
	Services aux autres ministères	73
	Service de passeport	75
Section IV	Rapport consolidé	81
	Paiements de transfert	81
	Approvisionnement et passation de marchés	84
	Stratégies de développement durable	85
	Initiatives relatives aux règlements	85
Section V	Renseignements financiers	87
Section VI	Renseignements supplémentaires	97
	Comment nous joindre	97
	Lois et règlements	100
	Acronymes et abréviations	102





Section I :

Message des ministres



Le ministre du Commerce international
Pierre S. Pettigrew



Le ministre des Affaires étrangères
John Manley

On parle beaucoup depuis quelques années de l'interdépendance croissante de l'économie mondiale, ainsi que de la contribution importante du savoir et de l'innovation à cet égard. Un autre aspect tout aussi important de cette nouvelle réalité est l'accentuation de notre rôle et de nos responsabilités en tant que citoyens non seulement de notre propre pays, mais aussi de la collectivité mondiale. Alors que le monde est aux prises avec des problèmes qui transcendent les frontières, par exemple la pauvreté, le réchauffement global et la maladie, le Canada peut concourir au bien-être de la communauté internationale en continuant de promouvoir et d'appliquer les valeurs qui nous définissent comme Canadiens – notre attachement à la démocratie, à la paix et à la prospérité économique pour tous, ainsi que notre indéfectible respect pour les droits de la personne et la primauté du droit. Notre histoire témoigne de ce que nous pouvons accomplir. Au cours du siècle dernier, nous avons contribué à la création de l'Organisation des Nations Unies et de l'Organisation mondiale du commerce, élaboré de nouveaux moyens de résoudre les conflits internationaux et fait jouer à notre pays un rôle distinctif au sein des organisations mondiales.

Le Canada travaille également, avec brio et depuis longtemps, à développer des marchés et des occasions d'affaires dans le monde entier, ce qui n'est guère surprenant quand on sait qu'un emploi sur trois, dans notre pays, dépend du commerce international. C'est pourquoi le Canada est bien placé pour profiter pleinement de la tendance internationale actuelle aux initiatives commerciales bilatérales et régionales, qui est en parfaite harmonie avec le dynamisme du Canada en tant qu'économie ouverte et moderne. Nos efforts constants pour ouvrir les marchés mondiaux et instaurer un système commercial stable fondé sur des règles claires et équitables peuvent créer des emplois et apporter la prospérité à tous les Canadiens.

Pour que le Canada continue de jouer un rôle majeur et productif au sein de la communauté mondiale, le ministère des Affaires étrangères et du Commerce international assume la direction en tant que principal représentant du pays dans ses relations politiques, économiques et culturelles avec l'étranger. À ce titre, il collabore étroitement avec les autres ministères fédéraux, les gouvernements provinciaux et les administrations municipales, les associations de citoyens et les milieux des affaires et de l'enseignement. Son action complète celle de Canadiens et de Canadiennes à l'esprit ouvert sur l'extérieur, qui sont de plus en plus actifs

dans la communauté mondiale par leurs nombreux voyages à l'étranger et leurs contacts personnels avec les gens d'autres pays, par le nombre croissant des activités commerciales qu'ils entreprennent à l'échelle internationale, et par leur usage de plus en plus intense des nouvelles technologies de communication.

Pour réaliser les objectifs du Canada en matière de commerce international et de politique étrangère, le Ministère se guide sur trois objectifs primordiaux :

- accroître la prospérité et créer des emplois pour tous les Canadiens, par la promotion et le développement du commerce et de l'investissement;
- promouvoir la paix dans le monde comme moyen d'assurer notre propre sécurité; et
- projeter les valeurs et la culture canadiennes à l'étranger.

En outre, le Ministère s'efforce d'offrir en tout temps aux Canadiens des services de haute qualité. À ce titre, il fournit des services consulaires à plus de deux millions de Canadiens dans le monde chaque année, et gère divers programmes qui aident les entreprises canadiennes à relever les défis que posent les marchés mondiaux de plus en plus complexes et concurrentiels.

Le présent Rapport sur le rendement décrit les réalisations du Ministère pendant la période 2000-2001. Non seulement il contient des informations sur les programmes et activités, mais aussi il initie l'évaluation de leur rendement en reliant, dans chaque cas, les réalisations concrètes aux ressources qui leur ont été affectées et aux résultats attendus. Ce document reflète la nouvelle ardeur avec laquelle le Ministère s'intéresse aux initiatives assorties d'objectifs très spécifiques et susceptibles de produire des résultats tangibles. Parmi les réalisations de l'exercice passé, les suivantes retiennent l'attention :

Développement du commerce et de l'investissement

- En 2000, le Canada a affiché une performance économique extraordinaire, due essentiellement à une augmentation substantielle des exportations de biens et de services. Il a enregistré son taux de croissance économique le plus élevé des 12 dernières années; en outre, la plus longue période de croissance ininterrompue qu'il ait connue depuis plus de 30 ans s'est poursuivie.
- La mission commerciale d'Équipe Canada en Chine qu'a dirigée le premier ministre en 2001 a permis aux entreprises canadiennes participantes de conclure des ententes d'une valeur d'environ 5,7 milliards de dollars. Cette mission a été réalisée en collaboration avec des dirigeants de gouvernements, d'entreprises et d'établissements d'enseignement de tout le pays.
- Le Canada a continué de participer activement aux négociations sur la Zone de libre-échange des Amériques, qui visent à accroître les possibilités commerciales dans l'hémisphère. Le Canada et ses partenaires du Sommet des Amériques se sont engagés au cours de l'exercice à renforcer la démocratie et à favoriser la réalisation du potentiel humain.
- Des négociations d'ensemble sur un éventuel accord de libre-échange avec le Costa Rica se sont déroulées tout au long de 2000-2001. Le Canada a aussi ouvert des pourparlers exploratoires avec Singapour, les Quatre d'Amérique centrale (Nicaragua, Honduras, Guatemala et El Salvador) et la Communauté des Caraïbes (CARICOM).

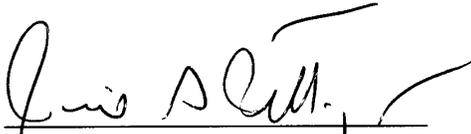
Promotion de la paix mondiale

- À la 30^e Assemblée générale de l'Organisation des États américains, le Canada a prôné la coopération entre les pays membres en vue de faire avancer la cause de la démocratie et des droits de la personne dans l'hémisphère, et il a ratifié la Convention interaméricaine contre la corruption.
- Au Sommet du millénaire de l'ONU, le premier ministre a annoncé la création d'une Commission internationale de l'intervention et de la souveraineté des États, investie d'un mandat d'un an. Il répondait ainsi à l'appel du secrétaire général de l'ONU à la communauté internationale en faveur d'un nouveau consensus mondial sur une action efficace contre les violations massives des droits de la personne, les crimes contre l'humanité et l'épuration ethnique observés dans des pays comme le Rwanda.
- À l'instigation du Canada, le Conseil de sécurité de l'ONU a adopté une résolution rédigée par ce pays sur la protection des civils en situation de conflit armé, qui impose aux pays de nouvelles normes de comportement en ce qui concerne le traitement des personnes déplacées, particulièrement des femmes et des enfants.
- À la Conférence d'examen du Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires, le Canada a joué un rôle d'intermédiaire pour obtenir le renouvellement par consensus des engagements internationaux concernant la non-prolifération et le désarmement.
- Le Canada a été le premier pays à signer le Protocole facultatif de l'ONU relatif aux enfants soldats, l'an dernier. Il a aussi mené l'action internationale sur cette question en accueillant la Conférence internationale sur les enfants touchés par la guerre, en collaboration avec l'UNICEF (Fonds des Nations Unies pour l'enfance) et des organisations non gouvernementales du Canada et du monde entier.

Projection des valeurs et de la culture canadiennes à l'étranger

- Le Ministère a aussi été un chef de file pour le développement du regroupement *Le Canada et le monde* du site Web refondu du gouvernement canadien (<http://www.canada.gc.ca>). Situé sur la passerelle du site destinée aux non-Canadiens, ce regroupement fournit une information nettement supérieure sur le Canada. Il fait partie de l'initiative appelée Gouvernement en direct, qui vise à ouvrir l'accès par voie électronique à une vaste information sur les programmes et services fédéraux.
- Le Ministère a versé environ 3,7 millions de dollars à plus de 326 troupes d'artistes de toutes les régions du pays en 2000-2001 pour la promotion de la culture canadienne à l'étranger. Les bénéficiaires de subventions ont été choisis en collaboration avec d'autres organismes fédéraux, provinciaux et municipaux qui subventionnent la culture. Un de ces bénéficiaires a été l'Orchestre du Centre national des Arts, qui a fait une tournée en Europe et au Moyen-Orient, suscitant des critiques flatteuses et rehaussant le prestige international du Canada.
- L'an dernier, les populaires programmes de bourses internationales du Ministère ont permis de faire venir au Canada quelque 300 jeunes d'autres pays pour des études postsecondaires. Ces étudiants se sont joints au nombre croissant de jeunes étrangers qui choisissent d'étudier dans des établissements canadiens. En fait, près de 200 000 étrangers faisaient à temps plein des études postsecondaires ou des études de langue au Canada en 2000-2001. Ces chiffres reflètent le succès de l'activité soutenue du Ministère pour la promotion des collèges et universités du Canada à l'étranger. L'impact économique qu'ont eu les étudiants étrangers au Canada l'an dernier est évalué entre 3,5 et 4,5 milliards de dollars.

Ce Rapport sur le rendement donne des informations détaillées sur ces importantes réalisations et d'autres du Ministère en 2000-2001. C'est avec fierté et enthousiasme que nous le présentons au nom de tous les membres de notre personnel, c'est-à-dire plus de 9 000 personnes à travers le monde. Nous tenons aussi à profiter de l'occasion pour nous joindre à nos collègues, la ministre de la Coopération internationale et les trois secrétaires d'État chargés de l'Asie-Pacifique, de l'Amérique latine et de l'Afrique, et de la Francophonie, respectivement, et remercier les employés du Ministère de l'excellent travail qu'ils accomplissent. Chaque jour, ils font la preuve que les Canadiens peuvent effectivement, contribuer à améliorer la qualité de vie des gens partout sur la planète.



Pierre S. Pettigrew
Le ministre du Commerce international



John Manley
Le ministre des Affaires étrangères

Section II :

Vue d'ensemble du Ministère

Le ministère des Affaires étrangères et du Commerce international gère les relations politiques, économiques et culturelles du Canada avec les autres pays du monde, tant sur le plan bilatéral que par le biais des organisations internationales auxquelles le Canada adhère, dont l'Organisation des Nations Unies (ONU), le Commonwealth, la Francophonie, l'Organisation des États américains (OEA) et l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE).

Mandat

Le Ministère a pour mandat de :

- représenter le gouvernement du Canada dans toutes les activités diplomatiques et consulaires;
- gérer et conduire les négociations internationales qui intéressent le Canada;
- coordonner les relations économiques du Canada avec les autres pays;
- favoriser l'expansion du commerce international;
- gérer le service extérieur ainsi que les ambassades, les haut-commissariats et les autres missions du Canada à l'étranger;
- promouvoir le développement du droit international.

Le mandat du Ministère est énoncé dans la *Loi sur le ministère des Affaires étrangères et du Commerce international*. La liste des autres lois importantes qui concernent le Ministère figure à la Section VI.

Rôles

Les quatre rôles essentiels du Ministère sont les suivants :

- élaborer et coordonner la politique étrangère du Canada;
- défendre les intérêts du Canada et favoriser le rayonnement de ses valeurs à l'étranger;
- aider les Canadiens qui voyagent, travaillent ou font des affaires à l'étranger en leur fournissant des services notamment dans le domaine du commerce et de l'investissement, et des passeports;
- appuyer les activités et les objectifs internationaux d'autres ministères fédéraux, des gouvernements provinciaux et de leurs ministères et organismes.

Objectifs

Les trois priorités du Ministère sont les suivantes :

- promouvoir la prospérité et l'emploi;
- protéger la sécurité du Canada dans un cadre mondial stable;
- favoriser le rayonnement de la culture et des valeurs canadiennes à l'étranger.

Il s'y ajoute une quatrième priorité, qui est de fournir des services de qualité aux Canadiens.

Principaux partenaires

Le ministère des Affaires étrangères et du Commerce international est avant tout un collaborateur. La réussite de son travail dépend beaucoup de ses partenariats avec :

- d'autres ministères et organismes fédéraux notamment Industrie Canada, Citoyenneté et Immigration Canada, le ministère de la Défense nationale et le ministère du Patrimoine canadien;
- les gouvernements provinciaux et territoriaux ainsi que les administrations municipales;
- le secteur privé canadien, y compris les exportateurs, les entreprises prêtes à exporter et leurs employés, les investisseurs et les entreprises à la recherche d'investissements, les importateurs et les consommateurs, les secteurs de la culture et du tourisme ainsi que les industries vulnérables ou stratégiques;
- le secteur du bénévolat;
- les organismes non gouvernementaux (ONG) canadiens et les groupes de citoyens;
- le milieu universitaire canadien;
- les milieux culturels et universitaires étrangers qui s'intéressent au Canada;
- les médias canadiens et étrangers;
- les représentants de gouvernements étrangers;
- les organisations multilatérales telles que l'ONU, l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord (OTAN), l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), l'Organisation mondiale du commerce (OMC), le Forum de coopération économique Asie-Pacifique (APEC), le Commonwealth et la Francophonie.

Consultations publiques

En 1996, le Ministère a créé le Centre canadien pour le développement de la politique étrangère afin d'aider les Canadiens de tous horizons à participer à l'élaboration de la politique étrangère du pays. Le Centre utilise divers moyens pour solliciter le point de vue du public, y compris des tables rondes ainsi que des forums nationaux annuels et des séminaires pour étudiants diplômés. Divers sujets sont traités chaque année. Par exemple, depuis 1996, les forums nationaux ont couvert des sujets allant des relations du Canada dans la région Asie-Pacifique au rôle du Canada au Conseil de sécurité de l'ONU. Le Centre a également établi le Fonds John Holmes à la mémoire de l'éminent diplomate qui avait pris part à de nombreux débats publics. Ce Fonds finance des projets qui sont proposés par des citoyens canadiens et qui visent à étudier des options particulières de la politique étrangère. Pendant l'exercice 2000-2001, les consultations publiques suivantes ont été organisées :

- la table ronde sur la Corée du Nord (à Victoria), qui a réuni des universitaires, des ecclésiastiques et des représentants du gouvernement et des milieux d'affaires afin de partager des idées et des renseignements sur la politique du Canada à l'égard de la République populaire démocratique de Corée;
- la rencontre communautaire sur la politique étrangère visant le Nord (à Whitehorse, au Yukon), où des universitaires et des protecteurs de l'environnement ainsi que des représentants du gouvernement, des groupes autochtones et des organismes non gouvernementaux ont parlé des relations du Canada avec ses voisins de la région arctique;
- la table ronde sur les médias et les Amériques (à Ottawa), qui a rassemblé des membres des médias ainsi que des universitaires, des étudiants et des représentants de la politique étrangère afin d'examiner la couverture médiatique canadienne de l'Amérique latine et des Caraïbes.

Contexte social

Le ministère des Affaires étrangères et du Commerce international représente le Canada dans 95 pays et auprès d'organisations internationales telles que l'ONU et l'OMC. La conjoncture mondiale dans laquelle il évolue est moins prévisible qu'elle ne l'a été depuis de nombreuses années et ce, pour plusieurs raisons. Tout d'abord, les crises et les conflits régionaux persistent dans le monde, ils sont de plus en plus complexes et ils exigent des réponses internationales concertées visant à fournir des secours humanitaires et à déployer des efforts de sécurité ainsi qu'à construire une paix durable. Ensuite, les problèmes qui transcendent les frontières, comme les maladies infectieuses, la pollution et le crime, sont plus nombreux. En outre, le commerce international est de plus en plus compliqué et les relations internationales changent, or ces deux facteurs font augmenter sensiblement la charge de travail du Ministère. Enfin, le passage à une économie mondiale intégrée continue de stimuler la croissance, mais il amène aussi à s'interroger sur la nécessité d'humaniser le processus afin de s'assurer que tout le monde profite de ses avantages et d'aider les pays les plus pauvres à s'adapter aux changements en cours.

Le Ministère doit continuer de s'adapter rapidement et efficacement à cette instabilité de la communauté internationale. Voici quelques-uns des facteurs qui ont influé sur les activités du Ministère pendant l'exercice 2000-2001 :

- l'accroissement constant des engagements internationaux du Canada;
- l'inquiétude exprimée par les Canadiens au sujet d'enjeux mondiaux;
- le changement politique important aux États-Unis et au Mexique;
- la demande croissante de services du Ministère par les Canadiens se trouvant à l'étranger;
- l'augmentation rapide de l'utilisation de moyens électroniques pour les communications et les transactions commerciales.

Accroissement constant des engagements internationaux du Canada

Au cours des 10 dernières années, le Canada est devenu membre de 12 grandes organisations internationales, dont l'OEA et l'APEC. De plus, il adhère depuis longtemps à de nombreuses autres organisations internationales, y compris l'ONU, le G-8 (le Groupe de sept pays les plus industrialisés plus la Russie), le Commonwealth et la Francophonie. Les enjeux internationaux se multipliant et se diversifiant, les demandes auxquelles le ministère des Affaires étrangères et du Commerce international doit faire face augmentent d'autant.

Par exemple, le Canada a été membre du Conseil de sécurité de l'ONU jusqu'en décembre 2000, c'est-à-dire jusqu'à la fin de son mandat de deux ans. En outre, tout au long de l'exercice 2000-2001, le Ministère a organisé plusieurs rencontres internationales de haut niveau au nom du Canada, dont celles-ci :

- la Réunion des ministres de l'Éducation du Commonwealth, à Halifax (novembre 2000);
- la Conférence internationale sur les enfants touchés par la guerre, à Winnipeg (septembre 2000);
- la 30^e Assemblée générale de l'OEA, à Windsor (juin 2000).

Parallèlement, il a géré la participation du Canada à plusieurs grandes rencontres internationales, dont les suivantes :

- la Réunion des dirigeants économiques de l'APEC, à Brunéi Darussalam (novembre 2000);
- la 55^e Session de l'Assemblée générale de l'ONU, à New York (septembre 2000);

- le Sommet et la réunion des ministres des Affaires étrangères du G-8, à Miyazaki, au Japon (juillet 2000);
- le 7^e Forum régional de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ANASE) et la 33^e Conférence postministérielle de l'ANASE, à Bangkok, en Thaïlande (juillet 2000);
- la Réunion des ministres du Commerce de l'APEC, à Darwin, en Australie (juin 2000);
- la Réunion ministérielle du Conseil de l'OCDE, à Paris (juin 2000);
- le Sommet Canada-Union européenne, à Lisbonne, au Portugal (juin 2000);
- la Réunion des ministres des Affaires étrangères de l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord (OTAN), à Florence, en Italie (mai 2000);
- la Conférence d'examen du Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires, à New York (avril 2000).

De plus, le Ministère avait entrepris la planification de grandes manifestations que le Canada accueillerait dans le courant des exercices suivants, comme le Sommet des Amériques à Québec (2001-2002), les Jeux de la Francophonie à Ottawa-Hull (2001-2002) et le Sommet du G-8 à Kananaskis, en Alberta (2002-2003).

Inquiétude exprimée par les Canadiens au sujet d'enjeux mondiaux

Pendant l'exercice 2000-2001, les Canadiens ont continué d'exprimer leur inquiétude au sujet de problèmes mondiaux et transfrontaliers et de s'interroger sur le rôle du Canada dans la réponse qui leur était apportée. Un nombre toujours croissant de Canadiens (64 p. 100 à présent) pensent que le monde devient moins sûr (Pollara, 2000). Quand on leur demande ce qu'ils considèrent comme étant des objectifs internationaux très importants pour le Canada, 89 p. 100 des Canadiens répondent la promotion de la paix mondiale, tandis que 86 p. 100 disent l'interdiction d'utiliser des enfants comme soldats dans les conflits armés (Environics, 2000). Parmi les autres objectifs clés cités dans le même sondage figurent la promotion des droits de la personne (80 p. 100), la protection de l'environnement (80 p. 100), les accords commerciaux internationaux (52 p. 100), l'élimination des mines terrestres (74 p. 100) et la participation du Canada aux activités de maintien de la paix des Nations Unies (70 p. 100).

En ce qui concerne le commerce international, il ressort d'une enquête réalisée en 2001 par Ekos que 85 p. 100 des Canadiens estiment qu'il est devenu plus important pour l'économie canadienne au cours des 10 dernières années. D'après la même enquête, 51 p. 100 déclarent que le commerce international est une bonne chose pour les entreprises de leur collectivité et 42 p. 100 qu'ils en profitent eux aussi personnellement, comparé à 35 p. 100 en mars 2000.

Changements politiques aux États-Unis et au Mexique

En l'an 2000, l'élection présidentielle américaine a fait entrer un républicain à la Maison-Blanche pour la première fois en huit ans. Afin que les relations avec les États-Unis restent très productives, tout en préservant notre caractère et notre point de vue canadiens uniques, le Ministère a déployé des efforts considérables au cours de l'année écoulée pour s'assurer que le Canada soit en mesure de communiquer avec le nouveau gouvernement à tous les niveaux, dès le départ.

Un nouveau président a également été élu au Mexique en l'an 2000. Vicente Fox, du Parti d'action nationale (PAN), a été porté au pouvoir, mettant fin à 71 ans d'hégémonie du Parti révolutionnaire institutionnel (PRI). Étant donné que le nouveau gouvernement mexicain souhaite resserrer les liens du Mexique avec le Canada et les États-Unis, le Ministère a dû prêter davantage attention aux relations avec nos partenaires nord-américains.

Demande croissante de services du Ministère

Les Canadiens ayant été de plus en plus nombreux à voyager, à travailler et à faire des affaires à l'étranger pendant l'exercice 2000-2001, ils ont demandé davantage de services au Ministère. Dans un monde de plus en plus instable, les Canadiens sont davantage exposés à des conflits armés et à d'autres menaces. Au cours des 12 derniers mois, par exemple, neuf conflits importants ont obligé à évacuer près de 4 500 Canadiens de pays tels que l'Indonésie, l'Érythrée et la République démocratique du Congo. Parallèlement, les entreprises canadiennes ont demandé à être davantage soutenues, c'est-à-dire aidées à faire face à la concurrence dans une économie mondiale plus intégrée et à vendre plus de produits et de services canadiens dans le monde. L'accent a donc été mis sur l'amélioration de la gestion et du fonctionnement des services du Ministère, au Canada comme à l'étranger.

Utilisation accrue de moyens électroniques pour communiquer et faire des transactions

La croissance rapide du commerce électronique ainsi que l'évolution continue d'Internet et des communications par satellite obligent à adapter rapidement et efficacement le fonctionnement quotidien du Ministère au Canada comme à l'étranger. Le Ministère doit constamment suivre cette évolution et faire en sorte que ses systèmes de gestion de l'information soient stables, sûrs et efficaces, afin de répondre aux besoins de sa clientèle variée et de plus en plus vaste.

Au cours de l'année écoulée, non seulement le Ministère a reçu de plus en plus de demandes de renseignements sur les politiques étrangère et commerciale du Canada, mais les interlocuteurs ont été plus nombreux à lui demander de transmettre ces renseignements par voie électronique.

Structure du Ministère

Le Ministère compte deux ministres, celui des Affaires étrangères et celui du Commerce international, qui rendent compte au Parlement.

Étant donné la taille du Ministère et l'ampleur de ses activités à l'étranger, quatre autres membres du Cabinet ont des responsabilités précises par rapport aux affaires étrangères et au commerce; à savoir :

Le ministre de la Coopération internationale, responsable de l'Agence canadienne de développement international (ACDI);

- Le secrétaire d'État (Asie-Pacifique);
- Le secrétaire d'État (Amérique latine et Afrique);
- Le secrétaire d'État (la Francophonie).

Les trois secrétaires d'État représentent et défendent les priorités du Canada en matière de politique étrangère et commerciale dans leurs régions et leurs organisations respectives.

D'autres organisations en dehors du Ministère relèvent du ministre des Affaires étrangères; à savoir :

- Le Centre de recherches pour le développement international, qui aide des collectivités de pays en développement à régler des problèmes sociaux, économiques et environnementaux;
- La Commission mixte internationale, organe canado-américain qui gère et protège les lacs et le bassin hydrographique situés à la frontière entre le Canada et les États-Unis;
- Le Centre international des droits de la personne et du développement démocratique, organisme indépendant qui défend les droits démocratiques et les droits de la personne.

Le ministre du Commerce international a des responsabilités supplémentaires en ce qui concerne :

- La Corporation commerciale canadienne, organisme de ventes à l'exportation qui s'efforce d'élargir le commerce extérieur canadien;

- La Société pour l'expansion des exportations, institution financière qui fournit aux exportateurs et aux investisseurs canadiens des services financiers liés au commerce;
- L'Administration du pipe-line du Nord, qui supervise la planification et la construction de la portion canadienne du projet de gazoduc transalaskien;
- La Section canadienne du Secrétariat de l'Accord de libre-échange nord-américain (ALENA), qui aide à administrer les dispositions de l'ALENA relatives au règlement des différends.

Le Bureau des passeports est un organisme de service spécial interne au Ministère qui relève du sous-ministre des Affaires étrangères.

L'administration centrale du Ministère, qui se trouve à Ottawa, dispense des services aux Canadiens dans tout le pays par l'intermédiaire de 29 bureaux des passeports et d'un réseau de délégués commerciaux régionaux. À l'étranger, le Ministère compte 134 missions diplomatiques (ambassades, hauts-commissariats, consulats) et 28 bureaux satellites répartis dans 95 pays et renforcés par 108 consuls honoraires. Les représentants du Canada sont accrédités auprès de 192 pays dans le monde.

Les missions et les autres bureaux à l'étranger sont un élément essentiel du Ministère. En offrant à une sorte de guichet unique les fonctions et les services fédéraux canadiens à l'étranger, ils démontrent la capacité du Ministère de gérer les questions de façon horizontale et de coordonner toutes sortes d'activités, comme la promotion du commerce, les relations politiques et économiques, les services d'immigration et de tourisme, ainsi que l'aide internationale aux Canadiens qui voyagent, travaillent et font des affaires à l'étranger.

À l'administration centrale, sous l'échelon de sous-ministre, le Ministère a un conseiller juridique et dix sous-ministres adjoints (SMA). Six SMA sont responsables des huit secteurs d'activité du Ministère (voir tableau ci-dessous) et élaborent des politiques et des initiatives pour en atteindre les objectifs particuliers dans le monde entier. Les secteurs d'activité forment la structure de la responsabilité de gestion du Ministère et assurent l'organisation des plans, des budgets de dépenses et des rapports sur le rendement du Ministère au Parlement. Ces six SMA sont également responsables de neuf missions auprès d'organisations internationales.

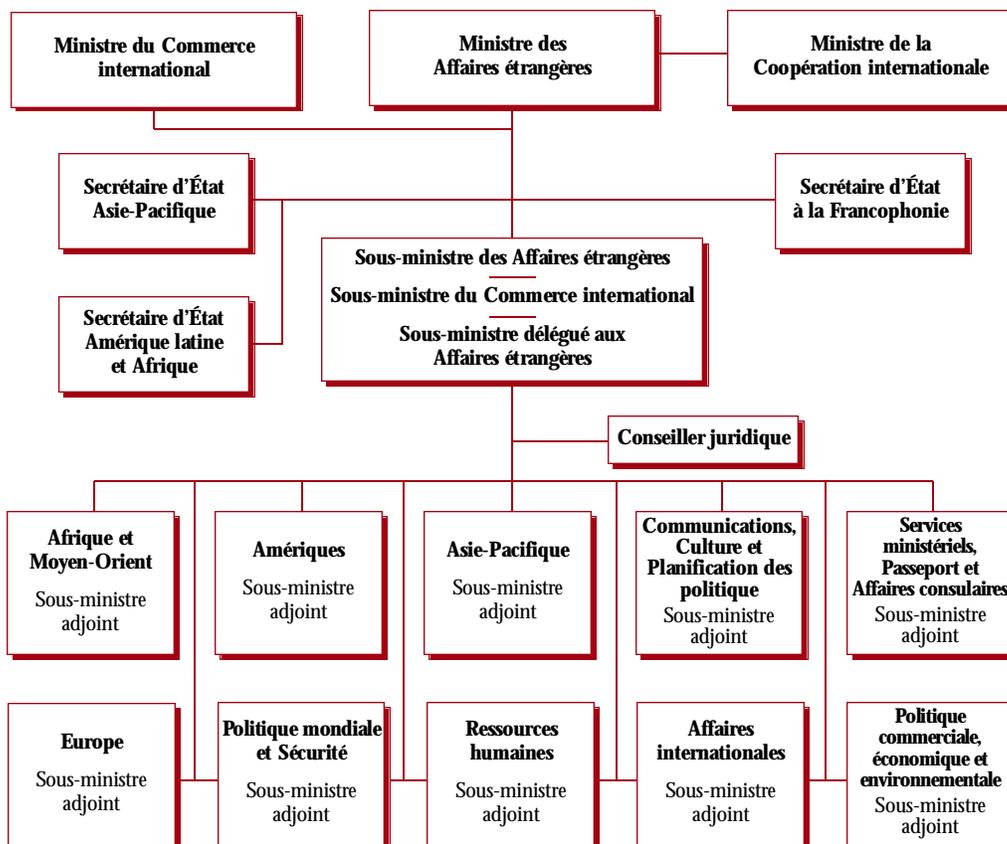
Sous-ministres adjoints (SMA)	Responsabilité des secteurs d'activité
SMA, Commerce international	• Développement du commerce international
SMA, Politique commerciale, économique et environnementale	• Politique commerciale et économique
SMA, Politique mondiale et Sécurité	• Sécurité et coopération internationales
SMA, Communications, Culture et Planification des politiques	• Diplomatie ouverte
SMA, Ressources humaines	• Services ministériels (Ressources humaines)
SMA, Services ministériels, Passeport et Affaires consulaires	• Aide aux Canadiens à l'étranger • Services ministériels • Services aux autres ministères • Service de passeport

Les quatre autres SMA du Ministère sont chargés des politiques et des opérations dans des régions précises; à savoir : les Amériques (32 missions, 10 bureaux satellites); l'Afrique et le Moyen-Orient (32 missions, 6 bureaux satellites); l'Asie-Pacifique (27 missions, 6 bureaux satellites); et l'Europe (34 missions, 6 bureaux satellites). Ces quatre SMA, ainsi que le conseiller juridique, assurent la coordination horizontale et la bonne application de toutes les politiques et initiatives des secteurs d'activité dans leur région ou leur domaine de compétence.

Il existe trois catégories distinctes d'employés au Ministère : les catégories rotationnelle, non rotationnelle et celle du personnel recruté sur place. Les employés des deux premières catégories sont appelés employés canadiens.

- Les 1 914 membres du Service extérieur font partie de la catégorie rotationnelle et ils sont régulièrement affectés tour à tour à Ottawa et dans des missions à l'étranger. Ce groupe est constitué de cadres supérieurs, d'agents du Service extérieur (délégués commerciaux et agents qui s'occupent des questions politiques/économiques), de personnel de gestion et de personnel consulaire, de spécialistes de la technologie de l'information et de personnel de soutien administratif.
- Les 2 788 employés non rotationnels et ceux nommés pour une période déterminée travaillent à l'administration centrale (le plus souvent dans les services ministériels ou les services aux autres ministères) ainsi que dans les bureaux des passeports régionaux et dans les centres du commerce dans tout le Canada.
- Les 4 575 personnes qui constituent le personnel recruté sur place travaillent dans les missions canadiennes à l'étranger, dans l'administration et la gestion de programmes tels que ceux se rapportant au développement du commerce international, aux affaires publiques et aux activités culturelles. Certains appuient d'autres ministères dans leur travail, en particulier pour le programme d'immigration. Ces employés possèdent des connaissances locales, comme la maîtrise de la langue du pays, et assurent une continuité du service souple et efficace dans les missions canadiennes à l'étranger.

Structure du Ministère (2000-2001)



Les 134 missions diplomatiques du Canada à l'étranger, par région
(à l'exception des bureaux satellites)

Afrique	Moyen-Orient, Afrique du Nord et États du Golfe	Asie du Nord et Bordure du Pacifique	Asie du Sud et du Sud-Est
Abidjan	Abu Dhabi	Beijing	Bandar Seri Begawan
Abuja	Alger	Canberra	Bangkok
Accra	Amman	Chongoing	Colombo
Addis-Abeba	Beyrouth	Fukuoka	Dhaka
Bamako	Damas	Guangzhou	Hanoï
Capetown	Dubaï	Hong Kong	Ho Chi Minh
Conakry	Koweït	Nagoya	Islamabad
Dakar	Le Caire	Osaka	Jakarta
Dar-es-Salaam	Rabat	Séoul	Kuala Lumpur
Harare	Riyad	Shanghai	Manille
Kinshasa	Téhéran	Sydney	Mumbai
Lagos	Tel-Aviv	Tokyo	New Delhi
Libreville	Tripoli	Wellington	Phnom Penh
Lusaka	Tunis		Singapour
Nairobi			
Ouagadougou			
Pretoria			
Yaoundé			

Amérique Latine et Antilles	Europe de l'Ouest	Europe centrale, orientale et méridionale	États-Unis
Bogota	Bruxelles	Almaty	Atlanta
Brasilia	Copenhague	Ankara	Boston
Bridgetown	Dublin	Athènes	Buffalo
Buenos Aires	Helsinki	Belgrade	Chicago
Caracas	La Haye	Berlin	Dallas
Georgetown	Lisbonne	Berne	Détroit
Guatemala	Londres	Bucarest	Los Angeles
La Havane	Madrid	Budapest	Miami
Kingston	OCDE (Paris)	Dusseldorf	Minneapolis
Lima	Oslo	Hambourg	New York
Mexico	OTAN (Bruxelles)	Kiev	OEA (Washington)
Montevideo	Paris	Milan	ONU
Panama	Riga	Moscou	(Bureau permanent à New York)
Port-au-Prince	Stockholm	Munich	Seattle
Port of Spain	UE (Bruxelles)	ONU/OMC	Washington
Quito	UNESCO (Paris)	(Genève)	
San Jose		ONU (Bureau permanent à Vienne)	
Santiago		OSCE (Vienne)	
Saint-Domingue		Prague	
Sao Paulo		Rome	
		Sarajevo	
		Saint-Petersbourg	
		Vatican	
		Vienne	
		Varsovie	
		Zagreb	

Section III :

Rendement du Ministère

Résumé des résultats du Ministère

Au cours de l'année écoulée, les activités que le Ministère a entreprises contribuaient à l'engagement du gouvernement tel qu'énoncé dans le discours du Trône de 2001 : « Nous vivons à l'ère de l'interdépendance des nations, c'est-à-dire que la qualité de vie des Canadiens dépend de la qualité de vie des gens partout dans le monde. Le gouvernement du Canada a le devoir, autant envers ses propres citoyens qu'envers la communauté internationale, de travailler à améliorer la qualité de vie des populations du monde entier. » Pendant l'exercice 2000-2001, le Ministère a progressé dans la réalisation de cet objectif à divers égards. Premièrement, il a aidé les milieux d'affaires canadiens à profiter de possibilités de commerce et d'investissement accrues dans l'économie mondialisée et à générer plus de prospérité. Ces efforts ont contribué à créer une économie plus vigoureuse, plus dynamique, fondement essentiel d'un avenir plus radieux. En outre, ses activités de consultation et d'information lui ont permis de partager des renseignements avec les Canadiens sur les réussites commerciales du pays afin de les encourager et de les inciter à continuer d'innover et de participer davantage à des activités internationales.

Au cours de l'exercice 2000-2001, le Ministère a aussi contribué à l'engagement pris dans le discours du Trône. Par ses activités de diplomatie ouverte, il a sensibilisé davantage les Canadiens comme les non-Canadiens aux intérêts de ce pays, à ses valeurs et à sa culture. Cette sensibilisation accrue a contribué à l'avancement des droits de la personne et du développement durable et au rayonnement d'autres valeurs canadiennes dans le monde. En ce qui concerne la promotion de la sécurité humaine, le Ministère a pris part à divers efforts internationaux visant à rendre le monde plus sûr. Ainsi, il a aidé le Canada à utiliser son mandat de deux ans au Conseil de sécurité des Nations Unies, qui s'est terminé en décembre 2000, comme tremplin pour prendre plusieurs initiatives visant à protéger les civils dans les conflits armés, partout dans le monde. De même, devant la mondialisation de la criminalité et du terrorisme, le Ministère s'est efforcé et s'efforce d'augmenter ses capacités humaines et techniques qui lui permette de cerner les tendances, de définir les risques et de contrer les menaces. Parallèlement, les services consulaires du Ministère ont aidé à protéger des Canadiens qui voyageaient à l'étranger ou s'y trouvaient pour affaires. Voici, ci-dessous, une liste des quatre grands objectifs du Ministère (priorités stratégiques) avec, sous chacun d'eux, un résumé de ses principales réalisations au cours de l'exercice 2000-2001.

Priorité stratégique : Accroître la prospérité et stimuler l'emploi

- La balance commerciale du Canada a affiché un excédent record en l'an 2000, et la croissance de son commerce extérieur a dépassé celle de son produit intérieur brut (PIB). Les exportations ont progressé de 15 p. 100 en l'an 2000, pour atteindre un chiffre record de 477,9 milliards de dollars, ce qui représente 45,3 p. 100 du PIB. Au cours de la même période, les importations représentaient 41 p. 100 du PIB.
- En l'an 2000, l'investissement direct étranger au Canada a augmenté de 44,7 milliards de dollars pour passer à 291,5 milliards de dollars, soit l'équivalent de 28 p. 100 du

PIB du pays. Parallèlement, l'investissement direct canadien à l'étranger a augmenté de 31,2 milliards de dollars pour atteindre 301,4 milliards de dollars. Or, plus de commerce et d'investissements signifie plus d'emplois et plus de prospérité pour tous les Canadiens.

- La mission d'Équipe Canada en Chine, en février 2001, que dirigeait le premier ministre, a aidé des entreprises canadiennes à conclure, au total, pour 5,7 milliards de dollars de nouveaux contrats. Depuis 1994, les missions d'Équipe Canada sont de véritables succès. Ainsi, elles ont ouvert des portes à l'étranger à plus de 2 400 entreprises canadiennes et contribué à conclure quelque 1 200 contrats internationaux d'une valeur totale d'environ 30 milliards de dollars en nouvelles transactions. Le Ministère continue de s'efforcer de diversifier la participation à ces missions en mettant tout particulièrement l'accent sur les PME et les entreprises dirigées par les femmes, de jeunes entrepreneurs et des Autochtones.
- L'an dernier, le ministre du Commerce international a emmené des missions commerciales en Australie, en Russie, en Hongrie, en République slovaque, en République tchèque, en Slovénie, dans le Maghreb (Maroc et Algérie) et dans la péninsule ibérique (Espagne et Portugal). Au cours de ces missions, près de 250 entreprises ont conclu des contrats d'une valeur totale supérieure à 2 milliards de dollars.
- Au cours de l'année écoulée, le Ministère a beaucoup amélioré les services relatifs au commerce offerts aux Canadiens qui font des affaires à l'étranger pour les aider à affronter la concurrence dans l'économie mondialisée. Par exemple, il a accru les renseignements sur les marchés internationaux et facilité l'accès à ces renseignements, et il a ajouté 14 délégués commerciaux dans les missions à l'étranger. Le ministre du Commerce international s'est rendu dans 10 villes du pays avec des délégués commerciaux afin de parler à des gens d'affaires des avantages du commerce international, les informer des débouchés commerciaux et de leur expliquer en quoi le Service canadien des délégués commerciaux peut aider les entreprises qui s'intéressent aux marchés extérieurs. L'an dernier aussi, des agents des missions du Ministère à l'étranger ont rencontré individuellement les représentants de plus de 2 000 entreprises canadiennes.
- En ce qui concerne la gestion des relations commerciales entre le Canada et les États-Unis, le Ministère s'est concentré sur des questions liées à nos exportations de bois d'œuvre, de matériel militaire et de produits agricoles, y compris les pommes de terre de l'Île-du-Prince-Édouard et les aliments transformés contenant du blé et du sucre. De plus, le Ministère s'est efforcé de simplifier les formalités de contrôle le long de la frontière canado-américaine.
- Le Canada a participé aux négociations sur la Zone de libre-échange des Amériques et à d'autres pourparlers sur la libéralisation des échanges avec le Costa Rica, les pays d'Amérique centrale (Nicaragua, Honduras, Guatemala et El Salvador) et la Communauté des Caraïbes. Ces activités s'ajoutaient à des initiatives commerciales avec l'Union européenne, Singapour et le Japon.
- Au cours de l'année écoulée, le Ministère a géré le rôle du Canada dans l'Organisation mondiale du commerce (OMC) afin d'améliorer l'accès aux marchés mondiaux sur la base de règles stables et prévisibles. Plus précisément, le Canada a fait face à des différends commerciaux, notamment avec le Brésil sur la question des avions de transport régional. Il a participé à des négociations sur des questions relatives au commerce des services et à l'agriculture ainsi qu'à des pourparlers visant à ouvrir les rangs de l'OMC pour y accueillir la Chine et la Russie. Enfin, le Canada a aidé à restaurer la confiance internationale dans l'OMC en vue de négociations plus générales.

- L'an dernier, le Canada a été un des principaux promoteurs des efforts destinés à encourager une plus grande cohérence politique entre les principales organisations multilatérales en ce qui concerne les intérêts des pays en développement. Ainsi, il a participé à l'initiative visant à intégrer le commerce et des questions connexes dans les stratégies de développement nationales élaborées par le Fonds monétaire international et la Banque mondiale, avec l'appui d'autres institutions multilatérales. Par le biais de son appartenance au G-7/G-8 (le Groupe des sept pays les plus industrialisés et ce Groupe plus la Russie), le Canada a également joué un rôle important dans la promotion de la croissance économique et de la stabilité internationales.
- Au cours de l'année écoulée, le Ministère a contribué, par ses activités de communication, à sensibiliser le public de manière importante et mesurable à l'importance du commerce pour la prospérité économique du Canada. D'après une enquête réalisée par Ekos en mars 2001 :
 - Quelque 85 p. 100 des Canadiens reconnaissent maintenant le rôle essentiel du commerce dans l'économie canadienne, comparé à 77 p. 100 en mars 2000.
 - Plus de six Canadiens sur dix reconnaissent facilement des questions commerciales d'actualité.
 - Trois Canadiens sur quatre estiment que le commerce leur rapporte des avantages à eux-mêmes et à leur famille ainsi qu'aux entreprises locales et aux PME.
 - Près de trois Canadiens sur quatre pensent que le commerce aide le Canada à innover davantage sur le plan technologique et, donc, à être plus compétitif dans l'économie du savoir.
 - Six Canadiens sur dix estiment que le commerce crée des emplois pour tous les Canadiens, ce qui marque une progression de 9 p. 100 par rapport à l'année précédente.
- Le Ministère a concentré ses communications sur la promotion de la politique commerciale du Canada et sur ses avantages, ainsi que sur certaines missions commerciales ministérielles et certains accords commerciaux. Parallèlement, ses programmes d'information nationale ont attiré l'attention sur l'incidence positive du commerce sur les collectivités locales, tout en mettant en lumière des réussites à l'intention des PME exportatrices.

Priorité stratégique : Promouvoir la paix mondiale afin de protéger notre propre sécurité

Établissement et mise en œuvre du programme pour la sécurité humaine du Canada

- Pendant son mandat de deux ans au Conseil de sécurité de l'ONU, qui s'est terminé en décembre 2000, le Canada a atteint les objectifs qu'il s'était fixés. Il a fait avancer les questions relatives à la sécurité humaine, notamment la protection des civils pendant les conflits armés. Sous la présidence du Canada, le Conseil de sécurité a adopté des résolutions condamnant les attaques contre des civils pendant les conflits armés; soulignant les besoins particuliers des personnes les plus vulnérables, notamment les réfugiés et les enfants; et incitant la communauté internationale à porter son attention sur le lien entre le trafic illicite de diamants, de pétrole et d'armes par les rebelles angolais et la poursuite du conflit dans cette région. Parallèlement, il a aidé à rétablir la crédibilité et l'efficacité du Conseil pour ce qui est de maintenir la paix et la sécurité internationales en rendant le fonctionnement de ce dernier plus transparent et plus responsable.

- Le Canada a participé activement aux travaux du G-8 sur le crime organisé et le terrorisme, y compris en faisant participer des représentants de l'industrie à l'initiative des secteurs public et privé visant à élaborer une réponse coordonnée à la menace du cybercrime.
- À la 30^e Assemblée générale de l'Organisation des États américains (OEA), que le Canada a accueilli en juin 2000, ce pays a préconisé une plus grande coopération hémisphérique pour le renforcement de la démocratie, des droits de la personne et d'autres questions de sécurité, et il a ratifié la Convention interaméricaine contre la corruption.
- En juillet 2000, le Canada a ratifié le Statut de la Cour pénale internationale afin de contrer les graves menaces que les crimes de guerre et les crimes contre l'humanité représentent pour la sécurité humaine. Une fois ratifié par les 60 États concernés, ce Statut établira la Cour pénale internationale, institution internationale chargée de poursuivre les responsables de génocides, de crimes contre l'humanité et de crimes de guerre lorsque les systèmes judiciaires nationaux ne peuvent ou ne veulent pas instruire ou poursuivre. Entre-temps, le Canada a créé la Commission internationale de l'intervention et de la souveraineté des États afin de régler le problème de la responsabilité internationale dans les violations massives des droits de la personne. En septembre 2000, le Canada a organisé la Conférence internationale sur les enfants touchés par la guerre, qui a adopté un programme sur la question qui sera présenté à la Session extraordinaire de l'ONU sur les enfants, en 2001. Le Canada a également signé le Protocole facultatif sur la participation des enfants aux conflits armés de la Convention relative aux droits de l'enfant.

Gestion des relations entre le Canada et les États-Unis sur les questions de sécurité

- Le Canada a entamé des pourparlers avec les États-Unis, d'autres alliés et des partenaires clés internationaux tels que la Russie sur le programme américain de défense anti-missiles afin d'exprimer clairement les inquiétudes canadiennes à ce sujet et sur les répercussions du programme pour la non-prolifération multilatérale fondée sur des règles, sur le contrôle des armements et sur le régime de désarmement. Il veut aussi encourager les États-Unis à réfléchir pleinement aux conséquences de leur projet sur le plan de la sécurité et de la stabilité mondiales et régionales.
- Le Canada et les États-Unis ont prolongé l'Accord de défense aérienne du continent nord-américain (NORAD) de cinq autres années au-delà de sa date d'expiration de mai 2001. Aux termes de cet accord, le Canada conserve la maîtrise de son espace aérien.

Promotion des objectifs du Canada en ce qui concerne la non-prolifération et le désarmement nucléaires

- Pendant l'exercice 2000-2001, le Ministère a continué de travailler en collaboration avec les alliés du Canada sur un examen de la politique de l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord (OTAN) afin que celle-ci soit mieux préparée à faire face à l'évolution des problèmes de sécurité internationale. Le Canada a également resserré ses liens avec l'Union européenne (UE) en ce qui concerne sa nouvelle Politique européenne de sécurité et de défense.
- À la Conférence d'examen du Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires, qui s'est déroulée en mai-juin 2000, le Canada a joué un rôle clé pour ce qui est d'obtenir des engagements nouveaux ou renouvelés relativement à la non-prolifération et au désarmement entre les États possédant des armes nucléaires et ceux qui n'en sont pas dotés.

- À la session de la Conférence sur le désarmement qui a eu lieu en février 2001 et qu'il présidait, le Canada a continué de promouvoir vigoureusement des initiatives de fond et des changements de procédures visant à catalyser le travail de ce groupe sur le désarmement conventionnel et nucléaire ainsi que sur la question de la militarisation de l'espace.

Promotion des intérêts humanitaires et des droits de la personne

- Le Canada a participé à la création d'un groupe multilatéral baptisé Brigade d'intervention rapide des forces en attente des Nations Unies (BIRFA). En collaboration avec les Pays-Bas, il a déployé ce groupe pendant la mission de l'ONU en Éthiopie et en Érythrée.
- Dans le cadre de ses efforts destinés à sensibiliser ses partenaires du Sommet des Amériques aux questions autochtones, le Canada a organisé, en mars 2001, le premier Sommet des dirigeants autochtones des Amériques. Entre-temps, à l'ONU, il a préconisé la création d'un Forum permanent sur les questions autochtones et pris part aux préparatifs de la Conférence mondiale contre le racisme ainsi qu'aux négociations sur l'avant-projet de Déclaration sur les droits des peuples autochtones.

Promotion des questions relatives à la politique environnementale et nordique

- Le nouveau Cadre d'évaluation environnementale des négociations commerciales du Canada a été lancé en février 2001. Il est utilisé dans les pourparlers de l'OMC sur le commerce agricole et sur le commerce des services ainsi que dans les négociations sur la Zone de libre-échange des Amériques.
- En juin 2000, le Ministère a annoncé un nouveau cadre de politique étrangère pour les relations du Canada avec ses partenaires circumpolaires afin de promouvoir la coopération économique, sociale et culturelle ainsi que le développement durable de la région.

Gestion des relations bilatérales du Canada avec les autres pays et groupes internationaux

- En l'an 2000, le ministre des Affaires étrangères a déposé un projet de loi visant à interdire les prélèvements massifs dans les eaux canadiennes relevant de la compétence fédérale, ce qui vise notamment les eaux frontalières, comme celles des Grands Lacs.
- En l'an 2000 également, le Canada a remporté un concours international qui fait de Montréal le siège du nouvel Institut de la statistique de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO), réaffirmant ainsi la place du Canada en tant que siège d'organismes internationaux importants. Cet institut fournira des données internationales plus ciblées sur l'éducation, les sciences, la culture et les communications.
- Le Canada a joué un rôle clé dans les premières négociations visant à établir une convention-cadre contre le tabagisme sous les auspices de l'Organisation mondiale de la santé. Le texte de négociation reflète les priorités canadiennes.

Priorité stratégique : Faire rayonner les valeurs et la culture canadiennes à l'étranger

- L'accès électronique aux renseignements relatifs aux politiques et aux programmes internationaux du Canada, conçu tout spécialement pour les clients étrangers, a été grandement amélioré pendant l'exercice 2000-2001. Le Ministère a montré l'exemple

en créant la grappe *Le Canada et le monde* sur le site Web refondu du gouvernement du Canada (<http://www.canada.gc.ca>). En collaboration avec 16 autres ministères et organismes, dans le cadre de l'initiative du Gouvernement en direct, le Ministère a constitué une source unique de liens avec des centaines de sites Web fédéraux traitant de questions telles que la politique étrangère, la politique de défense, l'environnement et le développement durable.

- Pendant l'exercice 2000-2001, le Ministère a accordé, en tout, pour plus de 3,7 millions de dollars de subventions à plus de 326 groupes culturels canadiens afin qu'ils fassent connaître la culture canadienne à l'étranger. Les bénéficiaires de subventions ont été choisis en collaboration avec d'autres organismes fédéraux qui fournissent un financement culturel, y compris le ministère du Patrimoine canadien, le Conseil des arts du Canada et Téléfilm Canada. Des organisations provinciales et municipales correspondantes ont été consultées aussi. L'Orchestre du Centre national des Arts, qui a reçu 300 000 \$ pour une tournée de concerts en Europe et au Moyen-Orient, figurait parmi les bénéficiaires de subventions. La partie moyen-orientale de la tournée a été perturbée par les troubles politiques qui secouent la région, mais la tournée n'en a pas moins été un grand succès et les concerts ont été salués par des critiques élogieuses. Elle a d'ailleurs fait l'objet d'un film documentaire produit par une société cinématographique canadienne, Rhombus Media, connue pour des œuvres telles que *Thirty-two Short Films About Glenn Gould*.
- En collaboration avec le Bureau d'information du Canada, le Ministère a organisé des conférences dans tout le pays pour huit ambassadeurs canadiens avant le Sommet des Amériques de Québec. Cela a permis d'établir un dialogue avec les Canadiens sur des questions relatives à l'hémisphère et sur les intérêts stratégiques du Canada dans cette région. Les ambassadeurs, tous en poste en Amérique latine, se sont rendus dans 49 villes au Québec, au Nouveau-Brunswick, en Nouvelle-Écosse, au Manitoba et en Saskatchewan. Cette activité a donné aux Canadiens la possibilité de communiquer directement leurs points de vue à des représentants fédéraux.
- L'an dernier, les programmes de bourses d'études internationales du Ministère, qui sont populaires, ont permis à 300 jeunes d'autres pays de venir au Canada suivre des cours postsecondaires complets. Ces étudiants ont rejoint un nombre croissant de jeunes étrangers qui choisissent d'étudier dans des établissements d'enseignement canadiens. En fait, en 2000-2001, on dénombrait 200 000 étudiants étrangers à plein temps inscrits dans des établissements postsecondaires ou suivant des cours de langue au Canada. Ce chiffre témoigne du succès de la promotion continue que le Ministère fait des universités et collèges canadiens à l'étranger. Rien que l'an dernier, l'incidence économique des étudiants étrangers au Canada se situait entre 3,5 et 4,5 milliards de dollars, selon les estimations.
- L'an dernier, le Ministère a travaillé en collaboration avec le gouvernement de l'Ontario afin que des représentants provinciaux soient détachés dans certaines missions canadiennes à l'étranger, y compris à Shanghai. Cet effort sera élargi à trois autres villes à l'avenir, et des arrangements similaires sont en pourparlers avec l'Alberta et le Québec. Ces représentants font mieux connaître les préoccupations provinciales, tout en aidant la mission à défendre les intérêts de tous les Canadiens. Cette initiative, illustration du fédéralisme coopératif, renforce la représentation du Canada à l'étranger et démontre en quoi les gouvernements fédéral et provinciaux peuvent promouvoir le Canada à l'étranger de concert.

Priorité stratégique : Garantir aux Canadiens des services de qualité de façon constante

- Pendant l'exercice 2000-2001, des efforts ont été déployés pour accroître le contenu, la portée et la diffusion de renseignements pour aider les Canadiens à voyager en toute sécurité à l'étranger :
 - Un service de courriel a été mis en place afin de répondre, généralement dans les 24 heures, aux demandes de renseignements du public sur les voyages à l'étranger et les questions de sécurité. Le nombre de demandes de renseignements faites par le biais de ce service a plus que triplé au cours des 12 derniers mois.
 - Un site Web consulaire refondu (<http://www.voyage.gc.ca>), qui a été lancé en mars 2001, comprend à présent des renseignements plus précis pour les Canadiens qui voyagent, qui travaillent ou qui vont pour affaires à l'étranger. Le premier mois, ce site a eu plus de 100 000 visiteurs.
- Pendant l'exercice 2000-2001, le Service canadien des délégués commerciaux (SDC) a effectué un sondage auprès des clients, qui a révélé une satisfaction générale par rapport aux services fournis. Le SDC utilise des sondages auprès des clients, des consultations ainsi qu'une ligne sur laquelle les clients peuvent laisser des commentaires pour cerner les atouts et les faiblesses de la prestation de service. Quelque 3 000 clients étrangers de la Direction générale des affaires consulaires ont également été interrogés l'année dernière au sujet de ses services. Les résultats préliminaires révèlent également un grand degré de satisfaction de la part de la clientèle.
- Pendant l'exercice 2000-2001, le Bureau des passeports a délivré plus de 1,8 million de passeports et autres documents de voyage, au Canada et à l'étranger, soit une hausse de 9 p. 100 par rapport à l'année précédente. Au total, 93 p. 100 des clients ont reçu leur passeport dans un délai de cinq jours ouvrables.
- L'an dernier, le Ministère a été le premier au sein du gouvernement fédéral à entreprendre un examen électronique de tous les dossiers se rapportant à 11 demandes d'accès à l'information sur les exportations canadiennes de bois d'œuvre. Cette tâche complexe a été réalisée en temps utile et avec beaucoup de professionnalisme par une équipe de projet composé de 15 agents et de personnel de soutien.
- Au 1^{er} avril 2001, ayant adopté la comptabilité d'exercice pour toutes les opérations et des systèmes d'information comptable similaires à ceux utilisés dans le secteur privé, le Ministère respectait les obligations de la Stratégie d'information financière. Des politiques de comptabilité nouvelles et révisées ont été mises en place et les formations nécessaires ont été offertes au personnel des missions dans le monde entier. Cela s'inscrit dans les efforts déployés par le Ministère pour moderniser son fonctionnement et se conformer aux normes énoncées dans *Des résultats pour les Canadiens et les Canadiennes : Un cadre de gestion pour le gouvernement du Canada*, document publié par le Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada en l'an 2000. Le Ministère se penche actuellement sur l'évaluation des risques en ce qui concerne ses programmes de subventions et de contributions ainsi que sur des profils de risque pour divers programmes afin de fixer des priorités pour ses activités d'évaluation et de vérification.
- Pendant l'exercice 2000-2001, le Ministère a beaucoup progressé dans la modernisation de sa gestion des ressources humaines. Il a pris différentes mesures pour améliorer la qualité de vie de ses employés à l'étranger. Il a mis l'accent sur de plus grandes possibilités

de perfectionnement des compétences et de formation linguistique pour son personnel. Il a poursuivi ses efforts visant à mettre en place un système de gestion des ressources humaines reposant sur les compétences et il a continué de mettre l'accent sur le recrutement et le maintien de nouveaux agents du Service extérieur par le biais du Programme de perfectionnement du Service extérieur, qui prévoit une formation structurée en cours d'emploi de cinq ans.

- L'an dernier, plusieurs employés ont reçu des récompenses pour services éminents :
 - Les agents du Service extérieur Daniel D. Dragovich et Jean-François Hubert-Rouveau ont reçu le Prix commémoratif John Tait – un volet du Prix du chef de la fonction publique sur les Valeurs et l'éthique pour les efforts qu'ils ont déployés tandis qu'ils travaillaient à l'ambassade du Canada à Damas pour démasquer ce qui semble à présent être un important réseau d'immigration clandestine basé en Jordanie.
 - Le personnel de la Direction du droit commercial a reçu le Prix du Chef de la fonction publique pour avoir maintenu un niveau de service exemplaire.
 - Le Prix des agents du Service extérieur canadien, offert par l'Association professionnelle des agents du Service extérieur, a été décerné à David Angell de la Mission permanente du Canada auprès des Nations Unies, à Douglas Challborn de l'ambassade du Canada à Lima, à Isabelle Roy de l'ambassade du Canada à Paris et à Leslie Toope de Citoyenneté et Immigration Canada.

Ressources pour l'ensemble du Ministère en 2000-2001

Sommaire des dépenses en 2000-2001 (en millions de dollars)	
Dépenses prévues au début de l'année financière	1 584,1
Total des pouvoirs de dépenser à la fin de l'année financière	1 674,4
Dépenses réelles	1 554,9
Personnel - Équivalents temps plein (ETP)	
ETP canadiens utilisés	4 702
ETP recrutés sur place utilisés	4 575

Priorités stratégiques, résultats prévus et ressources des secteurs d'activité en 2000-2001

Les priorités stratégiques, les résultats prévus et les ressources fournies pour chacun des secteurs d'activité, qui sont exposés dans le tableau ci-dessous, reposent sur le cadre de gestion du Ministère. Les sections qui suivent du présent rapport, qui est organisé par secteur d'activité, décrivent ces éléments plus en détail et présentent les réalisations réelles de chacun des secteurs. Il est à noter que les résultats réels exposés dans ce document sont évalués par rapport aux engagements pris dans le Rapport sur les plans et priorités du Ministère pour 2000-2001.

Le présent Rapport sur le rendement fournit des résultats quantitatifs et qualitatifs, y compris des comptes rendus de succès aussi bien que de carences. Ainsi, le rapport est plus équilibré, tout en mettant en lumière la complexité de la tâche du Ministère. Pour la présentation des résultats, le Ministère s'est basé sur l'opinion d'experts au sein du Ministère même y compris de spécialistes de chacun des secteurs d'activité et d'employés de la vérification et de l'évaluation. Il a tenu compte aussi de renseignements obtenus à l'extérieur du Ministère à cette fin, notamment de sondages de clients et de recherches sur l'opinion publique.

Priorités stratégiques	Résultats prévus	Dépenses réelles (en millions de dollars)	Personnel Équivalents temps plein (ETP)
<p>Développement du commerce international Créer des emplois et promouvoir la prospérité en encourageant les entreprises canadiennes à tirer pleinement avantage des débouchés commerciaux internationaux et en facilitant les mouvements de capitaux et les transferts de technologie.</p>	<p>Participation croissante des entreprises canadiennes, notamment des PME, à l'économie internationale</p> <p>Mobilisation et maintien d'investissements internationaux créateurs d'emplois dans des secteurs clés</p> <p>Élargissement de notre base d'exportation et diversification des marchés d'exportation</p> <p>Mise en place efficace des partenariats d'Équipe Canada entre les différents paliers de gouvernement et le milieu des affaires partout au Canada</p>	253,7	1 055
<p>Politique commerciale et économique Créer des emplois et promouvoir la prospérité en gérant efficacement les relations commerciales du Canada et en libéralisant les échanges commerciaux et les mouvements de capitaux dans le monde, en s'appuyant sur des règles justes et claires reflétant les intérêts canadiens.</p>	<p>Poursuite de la mise en œuvre des accords de l'OMC et du programme d'action connexe</p> <p>Création de nouveaux accords bilatéraux et multilatéraux favorisant une libéralisation du commerce</p> <p>Solutions qui limitent les risques de différends avec les partenaires commerciaux</p> <p>Meilleur accès aux marchés extérieurs pour les entreprises canadiennes</p>	120,2	549
<p>Sécurité et coopération internationales Contribuer à un système international pacifique, fondé sur la primauté du droit, qui traduit les valeurs canadiennes et au sein duquel le Canada est à l'abri des menaces étrangères.</p>	<p>Poursuite du rôle clé du Canada dans les domaines suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> • contribution à la sécurité mondiale et régionale • meilleur contrôle des armes classiques, nucléaires et de destruction massive • contribution à la démocratie, aux droits de la personne et à la bonne gouvernance • contribution à la prévention des conflits ainsi qu'au maintien et à la consolidation de la paix • contribution à la lutte contre le terrorisme, la criminalité transnationale et le trafic de stupéfiants • promotion du développement durable et de la protection de l'environnement • renforcement des organisations multilatérales en particulier des Nations Unies et création d'un système juridique international • maintien de relations constructives avec les partenaires internationaux stratégiques du Canada 	506,6	712

Priorités stratégiques	Résultats prévus	Dépenses réelles (en millions de dollars)	Personnel Équivalents temps plein (ETP)
Aide aux Canadiens à l'étranger Apporter l'aide publique nécessaire aux Canadiens qui voyagent ou vivent à l'étranger.	Prestation continue de services à un coût rentable aux Canadiens à l'étranger	49,1	303
Diplomatie ouverte Stimuler l'intérêt et la confiance à l'égard du rôle du Canada dans le monde et créer un environnement international public favorable aux intérêts politiques et économiques du Canada ainsi qu'aux valeurs canadiennes.	Meilleure compréhension publique des politiques et des positions canadiennes, au Canada et à l'étranger Sensibilisation accrue de l'opinion publique internationale aux réalisations du Canada Accroissement des exportations de produits et de services culturels et éducatifs Accroissement du nombre de touristes et d'étudiants qui choisissent le Canada pour y voyager ou y étudier	104,6	431
Services ministériels Permettre au Ministère d'atteindre ses objectifs en lui offrant des services de soutien à un coût rentable.	Modernisation des services de soutien et amélioration de la prestation de services dans l'ensemble du Ministère	324,0	4 053
Services aux autres ministères Aider les autres ministères fédéraux à exécuter leurs programmes à l'étranger en leur offrant des services de soutien.	Accroissement de l'efficacité de la prestation de services de soutien connexes	216,2	1 346
Service de passeport Fournir aux citoyens canadiens des documents de voyage respectés à l'échelle internationale qui leur permettent de voyager librement.	Prestation de services à la clientèle qui respectent ou dépassent les normes de service publiées	(1,1)	828

Les sections suivantes du présent rapport donnent plus de détails sur les réalisations de chaque secteur d'activité du Ministère. Comme nous le soulignons ci-dessus, toutes les activités de ces secteurs contribuent aux priorités stratégiques du Ministère qui, quant à elles, sont liées aux objectifs généraux du gouvernement tels qu'ils sont exposés dans le discours du Trône.

Rendement des secteurs d'activité

Développement du commerce international

Mandat du secteur d'activité

Contribuer à la création d'emplois au Canada et à la prospérité du pays en aidant les milieux d'affaires canadiens à profiter pleinement des débouchés internationaux et en facilitant l'investissement et les échanges technologiques.

Sommaire des dépenses en 2000-2001 (en millions de dollars)	
Dépenses prévues au début de l'année financière	240,4
Total des pouvoirs de dépenser à la fin de l'année financière	245,7
Dépenses réelles	253,7
Personnel — Équivalents temps plein (ETP)	
ETP canadiens utilisés	504
ETP recrutés sur place utilisés	551

Contexte

Le secteur d'activité chargé du développement du commerce international planifie et gère les activités du Service des délégués commerciaux du Canada (SDC) en fournissant des services de qualité qui aideront les entreprises canadiennes à relever avec succès les défis d'un marché mondial de plus en plus complexe et concurrentiel.

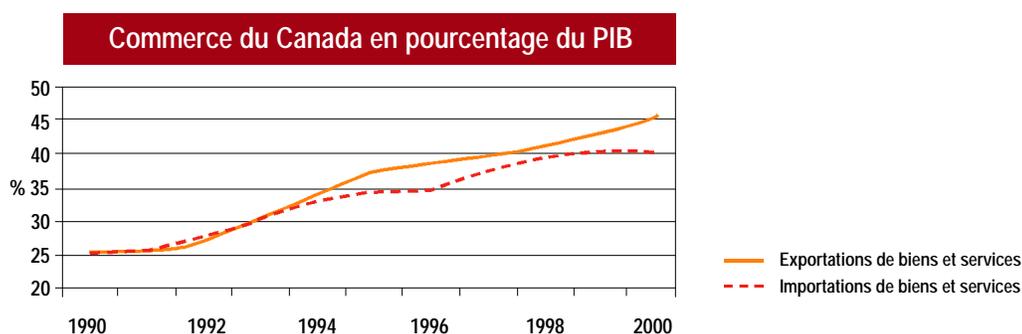
La portée et la capacité de ce secteur d'activité ont été renforcées grâce au rôle de leader que joue le Ministère dans Équipe Canada inc, réseau commercial « virtuel » qui réunit 23 ministères et organismes fédéraux ainsi que des réseaux commerciaux régionaux dans chaque province et territoire. Équipe Canada inc propose aux entreprises canadiennes des programmes et des services de soutien intégrés et coordonnés afin de les aider à accroître leurs activités sur les marchés internationaux. Équipe Canada inc offre également aux milieux d'affaires canadiens un accès à guichet unique à ses services, tant au Canada qu'à l'étranger, par le biais d'ExportSource, qui est la source canadienne en ligne la plus complète de renseignements fournis par le gouvernement sur les exportations, et du Service d'information sur l'exportation, au 1 888 811-1119. Des renseignements détaillés sur les programmes et les services offerts par les partenaires d'Équipe Canada inc sont fournis sur le site Web de cette dernière, à <http://www.exportsource.gc.ca>

La performance économique remarquable du Canada en 2000-2001 (le plus fort taux de croissance en 12 ans, la neuvième année consécutive de croissance, la plus longue période de croissance ininterrompue en plus de 30 ans) est alimentée principalement par la croissance des exportations de biens et de services, d'où l'importance grandissante de ce secteur d'activité qui offre aux entreprises canadiennes les services et les moyens nécessaires pour affronter la concurrence et réussir sur le marché mondial en pleine évolution.

En l'an 2000, la valeur des exportations canadiennes de biens et de services a augmenté de 14,6 p. 100, pour atteindre 477,9 milliards de dollars, ce qui équivalait à 45,3 p. 100 de notre

produit intérieur brut, comparé à 25 p. 100 en 1991. Les exportations de haute technologie ont progressé de 30 p. 100, soit près de deux fois plus que l'ensemble des exportations. Celles de marchandises sont passées à 422,6 milliards de dollars, contre 365,2 milliards de dollars en 1999, soit une hausse de 16 p. 100. Quant aux exportations de services, elles se sont chiffrées à 55,3 milliards de dollars, ce qui représente une croissance de 7 p. 100 par rapport aux 51,7 milliards de dollars enregistrés en 1999.

Partout dans le pays, les Canadiens ont bénéficié de la croissance du commerce international canadien et de l'entrée d'investissements et de technologies au Canada au cours de l'année écoulée. Le taux de chômage est passé de 7,6 p. 100 en moyenne en 1999 à 6,8 p. 100 en l'an 2000, soit le taux le plus bas enregistré depuis 1974. *Le point sur le commerce en 2001 : Deuxième rapport annuel sur le commerce international au Canada*, qui dresse un bilan de la performance canadienne en la matière, est diffusé sur le site Web du Ministère à <http://www.dfait-maeci.gc.ca/eet/state-of-trade-f.asp>.



Attentes en matière de rendement et réalisations

Mieux servir les milieux d'affaires canadiens.

- Le Ministère a poursuivi la mise en œuvre de la « nouvelle approche », programme hautement prioritaire visant à améliorer la réalisation des activités du Service des délégués commerciaux à l'étranger, afin de mieux répondre aux besoins de plus en plus complexes des entreprises canadiennes.
- Un deuxième sondage a été mené auprès d'environ 2 000 entreprises clientes afin d'évaluer le degré de satisfaction et de cerner les aspects à améliorer. Il ressort de ce sondage que, de façon générale, 78 p. 100 des clients sont satisfaits des services qui leur sont offerts. Le SDC utilise les sondages auprès des clients, une ligne sur laquelle ils peuvent laisser leurs commentaires et des consultations pour repérer les atouts et les faiblesses de la prestation des services.
- Une formation spécialisée a été offerte à plus de 150 agents en poste à l'étranger afin de les aider à renforcer leurs aptitudes à assurer les six principaux services offerts par le SDC (aperçu du potentiel du marché, recherche de contacts clés, information sur les entreprises locales, renseignements pour les visites, rencontre personnelle, dépannage). De plus, une formation sectorielle spécialisée a été offerte à 270 agents commerciaux dans des domaines tels que la construction, les télécommunications, la biotechnologie, l'exploitation minière et l'environnement, afin de répondre au souhait des clients de voir les agents commerciaux canadiens posséder une meilleure connaissance des secteurs clés.
- Afin de répondre à un autre besoin formulé par les clients, un cours pilote sur l'utilisation des réseaux et la gestion des relations a été offert à plus de 125 agents. Afin d'améliorer la qualité et la cohérence des services, une équipe en place à

l'administration centrale a dispensé des conseils aux missions à l'étranger sur l'application des normes de service à la clientèle, défini de nouvelles politiques en la matière, mis au point des mécanismes et fourni des interprétations de ce type de politique. Pour des renseignements détaillés sur la gamme de services et de programmes proposée aux entreprises canadiennes clientes, consulter le site Web du SDC, à <http://www.infoexport.gc.ca>.

- Plusieurs améliorations ont été apportées au site Web du SDC grâce à la création d'une nouvelle interface qui permet aux entreprises canadiennes d'accéder plus facilement aux services du SDC à l'étranger et à chaque mission d'adapter les renseignements. De plus, une nouvelle section consacrée aux sciences et à la technologie, qui répond aux besoins des milieux scientifiques, a été lancée et la section réservée aux institutions financières internationales a été remaniée. Le nombre des clients qui consultent le site Web a augmenté de 40 p. 100 par mois.
- Le SDC est devenu un des partenaires préférés de BellZinc. Grâce à ce partenariat avec le portail interentreprises de Bell Canada, le Ministère pourra transmettre plus facilement aux entreprises canadiennes des renseignements sur les marchés étrangers.
- Le Centre des études de marché (CEM) a versé 137 nouveaux rapports au répertoire des études de marché nationales et régionales du Ministère, qui en compte maintenant 800. En mars 2001, quelque 1 200 visiteurs ont consulté les rapports du CEM sur le site Web d'InfoExport, soit une augmentation de 25 p. 100 par rapport à mars 2000. L'an dernier, près de 115 000 visiteurs ont consulté les rapports sur le site d'InfoExport.

Survival Systems Ltd. de Dartmouth (Nouvelle-Écosse) a élaboré des programmes de formation, notamment en matière de sécurité, avec des simulateurs réalistes pour préparer les employés à des situations telles que des évacuations et des sauvetages sous-marins. Ses systèmes de simulation sont maintenant utilisés dans plus d'une dizaine de pays, sur cinq continents, pour former des travailleurs de la construction navale, les militaires, les ouvriers d'usine et les personnes travaillant en mer. Grâce à la solution de formation complète en matière de sécurité qu'elle offre, Survival Systems est devenue un chef de file de l'industrie à l'échelle internationale. En l'an 2000, Albert Bohemier, président, s'est vu décerner un des Prix d'excellence à l'exportation canadienne, ainsi que le prix Succès pour petit exportateur.

- Le CEM offre deux nouveaux produits aux milieux d'affaires, soit les « profils de marché » et les « profils sectoriels par pays », qui fournissent aux entreprises canadiennes clientes des renseignements concis sur différents marchés et secteurs. Des bulletins électroniques portant sur des industries et des initiatives de développement des marchés particulières ont été publiés par le Centre des études de marché afin d'aider les agents commerciaux en poste à l'étranger à améliorer leur service de communication de l'information aux milieux d'affaires.
- Dix nouveaux postes d'agents commerciaux ont été créés aux États-Unis, au Pérou, en France, en Espagne, en Libye (deux), au Nigeria, au Kenya, en Inde et en Chine afin de mieux répondre aux besoins croissants et plus complexes des entreprises canadiennes à l'étranger.
- La Société pour l'expansion des exportations (SEE) et la Corporation commerciale canadienne (CCC) ont toutes deux continué à réaligner leurs programmes et leurs services afin de répondre aux besoins des PME en ce qui concerne le financement des exportations. La clientèle de la SEE se compose à près de 90 p. 100 de PME, tandis qu'à la CCC, elles représentent 80 p. 100 de la clientèle.

- En l'an 2000, la SEE a appuyé pour 45 milliards de dollars de transactions, améliorant ainsi de 13 p. 100 les résultats de l'année précédente. Quant à sa clientèle, ses rangs ont augmenté de 10 p. 100, portant à 5 700 le nombre des entreprises ayant bénéficié de ses services.
- Le volume d'activités total de la CCC est passé de 1,13 milliard de dollars en 1999 à 1,34 milliard de dollars en l'an 2000. Quant au nombre total d'entreprises servies par la CCC, il a légèrement augmenté, passant de 1810 en 1999 à 1863 en l'an 2000.
- À l'instar d'entreprises d'autres pays donateurs, les entreprises canadiennes continuent d'assister à la diminution graduelle, en nombre et en valeur, des contrats financés par les institutions financières internationales (IFI), les achats financés par celles-ci étant de plus en plus locaux. Le Ministère consacre de plus en plus d'efforts à aider les entreprises canadiennes à trouver des partenaires locaux dans les pays emprunteurs afin qu'elles puissent décrocher plus de contrats indirects. Il continue également à mettre en œuvre des initiatives destinées à sensibiliser et à éduquer les exportateurs canadiens par rapport à des aspects complexes particuliers des marchés financés par les IFI.

Aider à créer emplois et prospérité en encourageant des entreprises canadiennes capables et sérieuses à profiter pleinement des débouchés commerciaux internationaux

- Les missions très réussies d'Équipe Canada dirigées par le premier ministre, qui sont un des piliers des activités de promotion du commerce international du Ministère depuis 10 ans, se sont poursuivies. En février 2001, le premier ministre, accompagné de huit dirigeants provinciaux, trois dirigeants territoriaux et plus de 600 entrepreneurs, s'est rendu en Chine à l'occasion de la plus grande mission commerciale de l'histoire du Canada.
- Depuis 1994, les missions d'Équipe Canada ont ouvert des portes sur les marchés internationaux à plus de 2 400 entreprises et organisations canadiennes et elles ont aidé à conclure quelque 1 200 contrats à l'étranger, contribuant directement par là-même à de nouvelles transactions représentant au total quelque 30 milliards de dollars. Le Ministère continue de rechercher la diversité dans la participation à ces missions et à mettre l'accent sur la présence des PME et des entreprises dirigées par des femmes, de jeunes entrepreneurs et des Autochtones.
- Les participants du secteur de la culture et de l'éducation étaient les plus nombreux dans la mission d'Équipe Canada en Chine, l'an dernier, et les universités, collèges et établissements de formation spécialisée étaient représentés en nombre record. Au cours des deux dernières missions d'Équipe Canada au Japon et en Chine, 71 p. 100 des 554 entreprises participantes de secteurs autres que celui de l'éducation étaient des PME. De plus 18 p. 100 des 717 participants individuels de ces mêmes secteurs étaient des femmes chefs d'entreprise. Quelque 8 p. 100 de ces participants étaient des jeunes entrepreneurs et 1 p. 100, des entrepreneurs autochtones.
- Le ministre du Commerce international a dirigé des missions commerciales en Australie, en Russie, en Hongrie, en République slovaque, en République tchèque, en Slovénie, au Maghreb (Maroc et Algérie) et en péninsule ibérique (Espagne et Portugal). Près de 250 entreprises ont conclu des marchés pour plus de 2 milliards de dollars au cours de ces missions.
- Le ministre du Commerce international a aussi parcouru le Canada avec des délégués commerciaux afin de parler aux Canadiens et aux entreprises des avantages du commerce international, de les informer des possibilités commerciales et de leur expliquer en quoi le SDC peut aider les entreprises intéressées par le commerce international. Au

total, 50 agents commerciaux ont accompagné le ministre dans 10 villes, à savoir Mississauga, Winnipeg, Calgary, Vancouver, Sherbrooke, Québec, St. John's, London, Drummondville et Montréal. En outre, plus de 200 agents en poste à l'étranger sont venus au Canada rencontrer individuellement plus de 2 000 entreprises.

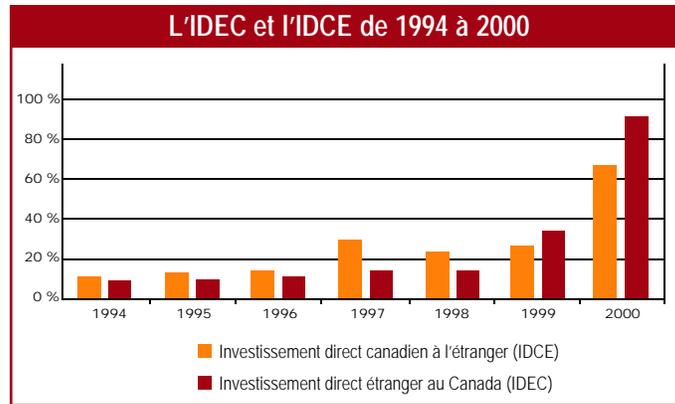
- Le Ministère a mis en œuvre, à l'intention des universités, des collèges et des organisations s'occupant des jeunes, un programme d'information reposant sur des exposés présentés dans des conférences et sur la distribution de documents d'information sur les exportations, afin de sensibiliser les jeunes entrepreneurs potentiels dans tout le pays.
- Trois missions commerciales réservées aux femmes se sont rendues à Détroit, à Atlanta, au Royaume-Uni et en Irlande. La vidéo-conférence nationale baptisée « Going Places » a relié entre elles des femmes du Canada entier intéressées par l'exportation. Cette vidéo-conférence organisée dans le cadre de la Journée internationale de la femme, a attiré 300 participantes.

SMART Technologies Inc. est le chef de file mondial de la mise au point de produits de haute technologie pour les espaces partagés. Sa gamme SMART Roomware comprend des tableaux blancs interactifs, du mobilier multimédia et des logiciels qui facilitent les réunions, l'enseignement et la formation. Les exportations de cette entreprise basée à Calgary ont augmenté de 326 p. 100 entre 1996 et 1999, et elle emploie à présent plus de 280 personnes. SMART Technologies est lauréate du Prix d'excellence à l'exportation canadienne pour l'an 2000.

- Le site Web des missions commerciales en ligne, qui est une vraie réussite, a encore pris de l'ampleur et il a été amélioré afin que les PME puissent plus facilement se préparer à participer à des missions commerciales et à en profiter au maximum.
- Le Ministère a demandé au Conseil pour l'avancement des agents de développement autochtones d'élaborer expressément pour les Autochtones un cours de formation sur les exportations afin d'informer sur la question les conseils tribaux des réserves, les coordonnateurs autochtones provinciaux, les associations professionnelles et d'autres fournisseurs de services.
- En 2000-2001, le Centre des occasions d'affaires internationales (COAI) a contacté 12 000 entreprises canadiennes, dont 9 000 PME, au sujet de 5 000 possibilités d'affaires. Quelque 12 p. 100 de ces possibilités concernaient les secteurs de la technologie de l'information et de la haute technologie; 11 p. 100 ceux de l'environnement et de la santé; et 8 p. 100, les industries primaires.
- Au total, 477 entreprises ont bénéficié de l'aide du Programme de développement des marchés d'exportation (PDME). L'aide autorisée s'est élevée à 9,6 millions de dollars. Les entreprises qui ont recouru au PDME ont fait état de ventes d'un montant total de 136 millions de dollars. Une enveloppe financière supplémentaire du PDME d'un montant de 2 millions de dollars a été autorisée au bénéfice de 23 associations professionnelles représentant des centaines d'entreprises canadiennes, afin de les aider à mettre en œuvre des initiatives de promotion du commerce, au nom de leurs membres, et ce, dans un grand nombre de secteurs industriels.

Augmenter les entrées d'investissement direct et de technologies étrangères au Canada.

- En l'an 2000, l'investissement direct étranger (IDE) au Canada a augmenté de 150,4 p. 100, pour atteindre un chiffre record de 93,2 milliards de dollars (comparé à 37,2 milliards en 1999), portant ainsi l'IDE global au Canada à 292 milliards de



dollars, soit une progression d'environ 18 p. 100 par rapport à 1999. On estime que toute augmentation de 1 milliard de dollars de l'IDE entraîne une croissance de 4,5 milliards de dollars du PIB et la création de 45 000 emplois avant cinq ans.

- L'IDE provient en majeure partie (64 p. 100) des États-Unis, dont la part demeure assez constante depuis 10 ans. En revanche, celle de l'Union européenne a augmenté, passant de 24 à 27 p.100, au détriment des pays asiatiques, notamment. Du point de vue sectoriel, les technologies de l'information et des communications et les sciences de la vie ont augmenté leur part de l'IDE au Canada, où elle est passée de 30 à 37 p. 100 au cours des 10 dernières années, tandis que celle des services, du bois et des papiers a diminué.
- Des centaines d'initiatives de promotion de l'investissement ont été prises afin de mieux faire connaître le Canada à l'étranger en tant que meilleur lieu où investir, sur le plan des résultats, sur le marché de l'ALENA. Il s'agissait de campagnes ministérielles et de campagnes menées par des sous-ministres au Canada et à l'étranger, d'appels à des entreprises, de visites de missions étrangères et de manifestations spéciales.

Med-Eng Systems Inc. produit des casques et des vêtements de protection spécialisés pour la police, l'armée et les personnes qui se trouvent en première ligne dans les interventions d'urgence dans plus de 120 pays. L'entreprise d'Ottawa s'est forgé au Canada une réputation de qualité qu'elle a ensuite utilisée pour s'implanter sur le marché concurrentiel de la sécurité aux États-Unis. Une R-D dynamique lui permet de continuer à élargir sa gamme de produits et son influence internationale. En 2000, le président de Med-Eng, Richard L'Abbé, a reçu le Prix d'excellence pour l'ensemble des réalisations décerné dans le cadre des Prix d'excellence à l'exportation canadienne, Med-Eng ayant été couronnée trois fois par le programme de prix.

- Les deux programmes pilotes de sensibilisation géographique et sectorielle lancés l'an dernier sur deux marchés aux États-Unis pour imposer une meilleure image de marque du Canada se sont poursuivis et devraient se terminer au printemps 2002. Les approches définies et essayées dans les villes pilotes, Dallas et Boston, serviront de tremplins à d'autres campagnes du même type qui seront menées dans d'autres pays et sur d'autres marchés. Il ressort de la recherche sur l'image de marque que les investisseurs potentiels américains considèrent la qualité de la main-d'œuvre canadienne, le contexte commercial au Canada, ainsi que la proximité des États-Unis et les similarités avec ce pays comme autant d'atouts.
- Depuis sa création en 1998, le Programme de développement des marchés d'exportation-investissement (PDME-I) a versé plus de 7,8 millions de dollars en appui à 427

projets (dont 159 en 2000-2001) pris à l'initiative de collectivités canadiennes pour attirer et retenir des investissements étrangers.

- Deux programmes de financement existants ont été rationalisés et regroupés en un, le programme « Horizon le monde - Sciences et technologie ». Avec un budget total de 400 000 \$, ce programme a aidé à financer 10 initiatives internationales de R-D concertée dans le domaine de la radiodiffusion, de la télémédecine, de la génomique, de la géomatique, des nouveaux matériaux de construction, etc.
- Plusieurs nouveaux outils de communication en sciences et en technologie (S-T) ont été mis au point afin d'aider à faire connaître le Canada dans le monde comme un pays axé sur les S-T. Plus particulièrement, le nouveau « Bulletin S-T » intitulé « Les sciences et la technologie au Canada — Les Nouvelles » fournit aux conseillers et aux agents en S-T du Ministère et à leurs clients étrangers des renseignements opportuns et stratégiques sur les politiques, les programmes et le financement relatifs aux S-T au Canada, et sur les principales initiatives de développement technologique prises dans divers secteurs industriels canadiens.

Exemples de réussite à l'exportation : Les cas d'exportateurs novices ou chevronnés présentés en ligne à <http://www.infoexport.gc.ca/canadexport/menu-f.asp>.

Politique commerciale et économique

Mandat du secteur d'activité

Contribuer à la croissance économique en créant emplois et prospérité au Canada par la gestion efficace des relations commerciales du Canada ainsi que par la libéralisation des échanges et des mouvements de capitaux dans le monde, le tout reposant sur des règles claires et équitables qui tiennent compte des intérêts canadiens.

Sommaire des dépenses en 2000-2001 (en millions de dollars)	
Dépenses prévues au début de l'année financière *	208,8
Total des pouvoirs de dépenser à la fin de l'année financière	130,0
Dépenses réelles	120,2
Personnel — Équivalents temps plein (ETP)	
ETP canadiens utilisés	481
ETP recrutés sur place utilisés	68

** Les dépenses prévues au début de l'exercice 2000-2001 comprenaient 90 millions de dollars pour des contributions aux provinces, conformément à l'Accord sur le bois d'œuvre conclu entre le Canada et les États-Unis. Ces contributions n'ont pas été versées au cours de l'exercice 2000-2001, mais elles le seront probablement en 2001-2002, avec l'autorisation du Parlement.*

Contexte

Le commerce et l'investissement internationaux, fondés sur des systèmes réglementés ouverts, sont essentiels à la prospérité économique du Canada. Un emploi canadien sur trois est lié directement au commerce et, en l'an 2000, les exportations de biens et de services représentaient 45,3 p. 100 du produit intérieur brut (PIB) canadien. Parallèlement, l'investissement direct canadien à l'étranger a atteint, globalement, 301,4 milliards de dollars et l'investissement direct étranger au Canada a, en tout, augmenté de 18 p. 100, pour passer à 292 milliards de dollars, ce qui équivaut à 28 p. 100 du PIB canadien. De plus, le commerce et l'investissement se renforcent mutuellement. Il ressort d'une étude récente de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) qu'en moyenne, tout dollar investi à l'étranger est suivi par 2 \$ d'exportations. La libéralisation des échanges et de l'investissement favorise la croissance économique, fait connaître la technologie canadienne et élargit le choix des consommateurs.

En 2000-2001, le Ministère a continué de jouer un rôle important dans la promotion des intérêts de la politique économique et commerciale du Canada et ce, tant au niveau bilatéral que régional et multilatéral. Nos relations avec les États-Unis — pays de destination de 85 p. 100 (360 milliards de dollars) de nos exportations de marchandises et de provenance de 74 p. 100 (268 milliards de dollars) de nos importations de marchandises — sont restées primordiales. Le changement de gouvernement à Washington et à Mexico a donné des occasions au Canada de renforcer le succès de l'Accord de libre-échange nord-américain (ALENA) et de revigorer le partenariat trilatéral.

La tendance internationale à des initiatives commerciales bilatérales et régionales s'est maintenue, alimentée en partie par le fait que la réunion ministérielle de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) à Seattle, en 1999, n'a pas permis de lancer de nouvelles négociations commerciales multisectorielles. Le Canada a continué de montrer l'exemple

dans l'hémisphère, tant en participant activement aux négociations de la Zone de libre-échange des Amériques (ZLEA) qu'en cherchant à renforcer les relations commerciales au niveau infrarégional, y compris avec le Costa Rica, les autres pays d'Amérique centrale, et la Communauté des Caraïbes. Ces activités complétaient des initiatives commerciales visant d'autres régions, dont l'Union européenne, Singapour et le Japon.

À l'échelle multilatérale, l'évolution de la politique commerciale et les efforts déployés à cet égard visaient principalement : (i) la mise en œuvre des engagements pris par l'OMC; (ii) la gestion des différends; (iii) les négociations relatives aux services et à l'agriculture lancées dans le cadre du calendrier qui fait partie intégrante de l'Uruguay Round; (iv) les négociations en cours à l'OMC en ce qui concerne l'accession, notamment de la Chine et de la Russie; et (v) les efforts déployés pour rétablir la confiance au sein des membres de l'OMC, des pays en développement, en particulier, afin de jeter les bases de nouvelles négociations multisectorielles.

Plus généralement, les efforts se sont poursuivis à l'échelle internationale, le Canada en tête, pour ce qui est de préconiser une plus grande cohésion politique entre les principales institutions internationales quant à la place accordée aux intérêts des pays en développement. Ainsi, des efforts ont été déployés pour intégrer la contribution du commerce et les besoins connexes dans les stratégies de développement des différents pays élaborées en coopération avec le Fonds monétaire international et la Banque mondiale et appuyées par d'autres institutions multilatérales. Le G-7/8 a joué un rôle important à cet égard et de par sa fonction essentielle de promotion de la croissance et de la stabilité économiques internationales.

Les sondages d'opinion montrent qu'une grande majorité de Canadiens restent favorables aux ententes et aux initiatives commerciales du Canada. Ce soutien est cependant tempéré par la crainte des répercussions de la mondialisation sur les normes de santé, de travail et de protection de l'environnement, sur les politiques sociales et sur des secteurs sensibles de l'économie. Le Ministère a donc dû mettre l'accent sur ses efforts de communications, de consultation et d'information destinés aux provinces et aux parties concernées, sur son leadership dans les questions relatives à l'interaction entre le commerce, la main-d'œuvre et l'environnement, et sur son administration vigilante de la réglementation commerciale aux termes de la Loi sur les licences d'exportation et d'importation. Cette réglementation sert à protéger la sécurité nationale, à mettre en œuvre des accords internationaux, y compris ceux qui préservent la paix et la stabilité, et à permettre l'importation ordonnée de produits qui font concurrence à des industries canadiennes névralgiques.

Attentes en matière de rendement et réalisations

I. Susciter et accroître les possibilités pour les exportateurs de biens et de services canadiens sur des marchés prioritaires

A) Poursuivre la libéralisation des échanges et de l'investissement ainsi que leur réglementation afin d'accroître la demande et la croissance, de renforcer la concurrence et de stimuler la productivité au Canada et à l'étranger, par le biais des initiatives de l'OMC et des initiatives régionales complémentaires du système commercial multilatéral.

Élargir les négociations de l'OMC

- Afin d'accroître l'appui au lancement de négociations élargies à l'OMC, le Canada a amélioré l'accès au marché pour les importations en provenance des pays les moins développés (PLMD), contribué à l'octroi d'une assistance technique accrue et meilleure et au renforcement des capacités, y compris par le biais du Plan d'action intégré revigoré, et aidé à répondre aux préoccupations des pays en développement en ce qui concerne les questions de mise en œuvre.

- Le 1^{er} septembre 2000, le Canada a ajouté 570 autres lignes tarifaires à la liste de 6 700 produits en provenance des PLMD admis en franchise. En conséquence, environ 90 p. 100 des lignes tarifaires prévoient le régime d'admission en franchise pour les biens importés de PLMD.
- Le Canada a joué un rôle actif dans le processus « animé par les promoteurs » visant à trouver un consensus sur différentes questions (par ex., tarifs industriels, facilitation du commerce, investissement, commerce électronique, transparence des marchés publics et politique de la concurrence) afin d'élargir le programme de négociation.

Négociations agricoles

- Le Canada a participé au premier volet des négociations agricoles de l'OMC et progressé vers les objectifs exposés dans la position de négociation initiale qu'il avait définie en étroite consultation avec les provinces, le Groupe de consultations sectorielles agricoles sur le commerce international, et les intervenants sectoriels.
- Le premier volet, qui comprenait la présentation de propositions relatives aux objectifs de négociation par les 125 pays membres de l'OMC, s'est terminée par un bilan en mars 2001. Le prochain volet comprend des travaux plus détaillés sur des questions et des options de réforme cernées par les pays membres de l'OMC et le point de la situation en mars 2002.

Négociations sur les services

- Le Canada a aussi participé activement aux négociations sur les services prescrites par l'OMC. Les services sont un des moteurs de la croissance de l'économie canadienne. En mars 2001, le ministre du Commerce international a rendu publique la position de négociation initiale du Canada pour la série de négociations actuelle sur l'Accord général sur le commerce des services (GATS), position définie après des consultations approfondies avec les provinces, les territoires, les entreprises, le monde universitaire et des organismes non gouvernementaux.
- Comme dans le cas des négociations agricoles, un bilan a été dressé en mars 2001. Le Canada et d'autres pays membres de l'OMC examinent actuellement les 90 propositions de négociations sur les services présentées par plus de 50 pays. Ces propositions constituent une première étape avant des négociations portant sur des offres et des demandes. Les pourparlers sur le calendrier qui fait partie intégrante du GATS (subventions, mesures de sauvegarde et marchés publics) continuent.

Mémorandum relatif au règlement des différends (MRD)

- Le Canada a continué d'utiliser les dispositions de l'OMC relatives au règlement des différends pour défendre ses intérêts commerciaux, y compris dans les cas concernant le programme de financement des exportations aéronautiques du Brésil (PROEX), les restrictions australiennes sur les importations de saumon, les mesures visant les importations de lait et l'exportation de produits laitiers, le Pacte de l'automobile, des aspects du régime des brevets pharmaceutiques canadien et une interdiction française frappant l'amiante.
- Le Canada a été co-plaignant dans quatre cas, défendeur dans cinq, et tierce partie dans 17. Il a joué un rôle clé dans les efforts déployés pour clarifier les règles de l'OMC applicables à la mise en œuvre et aux mesures de rétorsion. Il a coparrainé un projet visant à modifier le MRD afin d'y prévoir une décision multilatérale claire sur la cohérence des mesures de mise en œuvre de l'OMC avant qu'un plaignant demande à être autorisé à prendre des mesures de rétorsion.

Culture

- Le gouvernement s'est efforcé d'obtenir la création d'un nouvel instrument international sur la diversité culturelle établissant des règles claires qui permettraient au Canada et à d'autres pays de maintenir des politiques de promotion de leur culture, tout en respectant les règles du système commercial international et en garantissant des marchés aux exportations culturelles. En consultation avec des parties concernées canadiennes, le Ministère a adopté une approche à plusieurs facettes afin de trouver des appuis à cette stratégie dans des instances telles que le Réseau international sur la politique culturelle, l'UNESCO, l'OMC, l'Organisation des États américains et la Francophonie.

Sécurité alimentaire

- Le Canada a participé activement à l'élaboration de politiques relatives à la sécurité alimentaire et à la biotechnologie dans diverses instances multilatérales, y compris le G-8, l'OCDE, l'OMC et la Commission du Codex Alimentarius.

Examen des politiques commerciales

- Sa politique commerciale a valu au Canada une évaluation positive lors de l'examen des politiques commerciales bisannuel effectué par l'OMC en décembre 2000.

Zone de libre-échange des Amériques (ZLEA)

- Le Canada a continué de jouer un rôle de leader dans les négociations de la ZLEA dans la période qui a précédé la réunion ministérielle de Buenos Aires et le Sommet des Amériques de Québec, y compris en assurant la présidence du Groupe de négociation sur les marchés publics et la vice-présidence du Comité mixte d'experts du gouvernement et du secteur privé sur le commerce électronique.
- Au début de 2001, le ministre du Commerce international a présenté, avec les ministres des Finances, de l'Industrie et de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire, un mémoire au Cabinet demandant des orientations concernant la négociation de la ZLEA. Les recommandations approuvées constituent la base de la participation du Canada aux négociations qui devraient se conclure en janvier 2005.

Accord de libre-échange nord-américain (ALENA)

- La mise en œuvre de l'ALENA s'est poursuivie au cours des 12 derniers mois et la troisième série de réductions tarifaires « accélérées » s'est achevée en l'an 2000. Depuis janvier 2001, le Mexique a éliminé ses tarifs sur certains produits pharmaceutiques et chimiques ainsi que sur certaines batteries/piles, le tout représentant près de 287 millions de dollars en commerce bilatéral. L'élimination des tarifs canado-américains aux termes de l'ALENA s'est terminée le 1^{er} janvier 1998.
- En collaboration avec les nouveaux gouvernements américain et mexicain, le Canada a formé un nouveau groupe de travail nord-américain sur l'énergie afin de créer des marchés énergétiques efficients en Amérique du Nord. L'ALENA accorde aux fournisseurs d'énergie canadiens une protection accrue et une plus grande prévisibilité en ce qui concerne l'accès au marché américain, ce dont le Canada profite pleinement, puisque ses exportations énergétiques vers les États-Unis se sont chiffrées à 51,7 milliards de dollars en l'an 2000.
- Le Canada a également recouru aux dispositions de l'ALENA relatives au règlement des différends pour protéger ses intérêts commerciaux. Ainsi, en l'an 2000, il a été plaignant dans trois requêtes présentées en vertu des dispositions générales (chapitre 20) de l'ALENA et tierce partie dans deux cas. Aux termes des dispositions relatives à

l'État investisseur du chapitre 11, le Canada a participé à trois cas en tant que défendeur et à six autres en tant que tierce partie. Le Canada était également concerné par 16 autres cas dans lesquels les dispositions du chapitre 19 relatives au règlement des différends portaient sur des recours commerciaux.

- À la demande du Canada, le Mexique et les États-Unis ont accepté d'entreprendre de clarifier certaines dispositions clés du chapitre de l'ALENA consacré à l'investissement et de rendre plus transparent le processus de règlement des différends concernant des États-investisseurs. Les fonctionnaires rendront compte de leurs travaux aux ministres de l'ALENA à la prochaine réunion de la Commission de l'ALENA.
- Un terrain d'entente a été trouvé dans l'interprétation de certains dispositions du chapitre 16, ce qui facilite davantage encore l'admission temporaire des gens d'affaires canadiens.

Autres négociations et initiatives bilatérales et régionales

- Des négociations de libre-échange détaillées ont eu lieu tout au long de l'an 2000 et de 2001 avec le Costa Rica. L'Accord de libre-échange conclu entre le Canada et ce pays prévoit un accès équilibré pour les produits industriels et agricoles et, pour le Canada, un accès préférentiel à un marché de petite taille mais dynamique. L'Accord marque une étape vers une nouvelle coopération en matière de facilitation du commerce et de politique de la concurrence et renforce la dynamique des pourparlers de la ZLEA.
- Le Canada a entamé des négociations en vue d'un accord de libre-échange avec quatre pays d'Amérique centrale (Nicaragua, Honduras, Guatemala et El Salvador) et amorcé des pourparlers préliminaires avec Singapour et avec la Communauté des Caraïbes (CARICOM). Des consultations générales ont eu lieu avec les parties concernées au sujet de la portée de ces initiatives et de leurs priorités. Les négociations en vue d'un accord de libre-échange avec les pays de la Zone européenne de libre-échange (Norvège, Suisse, Islande et Liechtenstein) ont continué.
- Le Ministère a commencé à analyser l'ampleur et les perspectives d'une relation renforcée avec le Japon sur le plan du commerce et de l'investissement, et consulté des associations professionnelles canadiennes afin de savoir comment elles conçoivent le renforcement de la relation.
- Le Ministère a réalisé une étude économétrique des effets de l'élimination des tarifs sur les échanges commerciaux entre le Canada et l'Union européenne. Cette étude servira de base à des consultations avec les Canadiens et à d'autres études sur la libéralisation du commerce transatlantique.
- Conformément à un engagement pris dans le cadre de l'Accord de libre-échange de 1997 entre le Canada et le Chili, la Convention entre le Canada et le Chili en vue d'éviter les doubles impositions et de prévenir l'évasion fiscale est entrée en vigueur en l'an 2000.
- L'Accord sur la protection des investissements étrangers (APIE) conclu avec la Croatie est entré en vigueur en janvier 2001. Les pourparlers engagés avec d'autres pays prioritaires se sont poursuivis.
- En juillet 2000, le Canada a signé avec l'Islande, le Liechtenstein et la Norvège un Accord de reconnaissance mutuelle (ARM) sur l'évaluation de la conformité afin de faciliter le commerce de certains produits réglementés. La mise en œuvre des ARM signés antérieurement avec l'Union européenne et la Suisse se poursuit.

- Après des pourparlers avec le Ministère et les provinces tout au long de l'an 2000 et de 2001, la Commission européenne a approuvé des modifications à la réglementation qui permettront de commercialiser le vin de glace canadien sur le marché européen. D'autres pourparlers avec la Commission sont prévus au sujet des vins et spiritueux.
- En ce qui concerne la restructuration radicale de l'industrie canadienne du transport aérien, le Canada a mené une série de 19 consultations bilatérales sur ce type de transport et conclu huit nouveaux accords ou ententes.

B) Gérer efficacement les relations canado-américaines sur le commerce et l'investissement de manière à servir les intérêts du Canada, y compris en utilisant les mécanismes de règlement des différends.

- Le premier ministre Chrétien a rencontré le président Bush après l'entrée en fonction de ce dernier afin de faire valoir les intérêts du Canada dans le commerce et l'investissement bilatéraux. D'autres contacts de haut niveau au début de la présidence Bush ont également permis au Canada d'exposer ses priorités en ce qui concerne la gestion des relations bilatérales portant sur le commerce et l'investissement. Figurent parmi ces priorités le bois d'œuvre, les produits de défense, une série de questions agricoles et la facilitation des formalités frontalières.

Bois d'œuvre

- En prévision de l'expiration de l'Accord sur le bois d'œuvre, en mars 2001, le Ministère a contesté auprès de l'OMC la réglementation du commerce américaine en ce qui concerne le traitement de la limitation des exportations dans toute enquête future menée en vue d'imposer des droits compensateurs. Le Ministère a également consulté les États-Unis au sujet de la loi qui interdit le remboursement de droits compensateurs ou antidumping lorsqu'il s'avère que des mesures commerciales prises par les États-Unis sont jugées contraires aux obligations de l'OMC.
- Dans la perspective d'une enquête éventuelle des États-Unis en vue d'imposer des droits compensateurs, le Ministère a consulté les parties concernées et mis en place un système national de surveillance des exportations afin de suivre les exportations de bois d'œuvre à destination des États-Unis. Ce système est en vigueur depuis le 1^{er} avril 2001.
- Le Canada a contesté la classification tarifaire américaine de deux types de produits — les poteaux préforés et les bois entaillés, d'une part, et le bois texturé au planage, d'autre part — en vertu des dispositions de l'Accord sur le bois d'œuvre relatives au règlement des différends. En octobre 2000, le différend sur le bois texturé au planage a été réglé au terme de négociations. En mars 2001, le différend sur les poteaux préforés et les bois entaillés a été tranché en faveur du Canada.

Commerce international des armes

- En avril 1999, les États-Unis ont limité sensiblement les « exemptions canadiennes » prévues depuis longtemps par la réglementation américaine du commerce international des armes (ITAR), ce qui a sérieusement entravé l'accès des industries aérospatiale et de défense canadiennes à la technologie et aux produits américains liés à la défense.
- Après des pourparlers bilatéraux intensifs, y compris entre ministres et chefs de gouvernement, un accord est intervenu en juin 2000 sur une série de modifications aux lois et aux règlements des deux pays visant à rétablir l'accès sans obligation de permis à un grand nombre de produits et technologies contrôlés aux États-Unis et à renforcer les contrôles sur les transferts nationaux de produits soumis à des contrôles. Ces modifications prendront effet en mai-juin 2001.

Agriculture

- Par le biais du Comité consultatif canado-américain sur l'agriculture, le Ministère a continué de s'exprimer à propos de questions agricoles bilatérales, soulevant des sujets de préoccupation avant qu'ils deviennent des causes de friction majeures et nommant des domaines où la coopération devrait s'accroître entre les deux pays.
- Le Canada s'est efforcé d'obtenir la levée des restrictions américaines à l'importation de pommes de terre de l'Île-du-Prince-Édouard. Des interventions de haut niveau, des consultations dans le cadre de l'ALENA et des réunions techniques ont permis de jeter les bases d'un accord grâce auquel ces exportations ont pu reprendre.
- De concert avec Agriculture et Agroalimentaire Canada, le Ministère a continué de défendre les politiques et pratiques canadiennes relatives au commerce du blé dans une enquête ouverte par la North Dakota Wheat Commission en vertu de l'article 301 de la loi américaine.
- Le Ministère s'est opposé à un projet américain datant de mars 2000 qui visait à imposer l'obtention de permis d'importation pour les exportations canadiennes de produits contenant du sucre. Devant les fortes pressions exercées par le gouvernement et l'industrie, les États-Unis ont renoncé à leur projet en septembre 2000.
- Le Ministère a coordonné la définition et l'application de mesures commerciales visant les exportations de produits laitiers aux paliers fédéral et provincial, afin de se conformer à la décision de l'OMC relative aux pratiques du Canada en ce qui concerne l'exportation de ces produits.

Facilitation des formalités frontalières

- En mai 2000, conséquence des efforts incessants déployés par les secteurs public et privé canadiens, le Congrès a présenté un projet de loi visant à modifier l'article 110 de la U.S. Illegal Immigration Reform and Immigrant Responsibility Act de 1996, ce qui fait que les Canadiens n'auront pas à présenter de nouveaux documents à la frontière.
- Deux réunions se sont déroulées sous les auspices du Partenariat Canada-États-Unis (PCEU) créé en 1999 par le premier ministre Chrétien et le président Clinton. Un rapport intitulé *Mettre en place une frontière pour le XXI^e siècle*, qui a été produit par les gouvernements américain et canadien et publié en décembre 2000, comprend un accord sur des principes fondamentaux et des recommandations quant aux étapes suivantes de la gestion de la frontière.

C) Veiller à ce que la politique commerciale internationale reste soucieuse de l'environnement, des normes de travail fondamentales, des industries et des secteurs vulnérables, et des besoins des pays en développement.

- En février 2001, le Ministère a publié le Cadre d'évaluation environnementale des négociations commerciales qui définit le processus et les exigences analytiques relatifs à ce type d'évaluation.
- Les négociations se sont conclues sur des accords additionnels dans le domaine du travail et de l'environnement dans le cadre de l'Accord de libre-échange entre le Canada et le Costa Rica. L'accord relatif au travail démontre la volonté du Canada de voir véritablement s'appliquer le droit du travail intérieur en ce qui concerne les normes de travail fondamentales définies par l'Organisation internationale du travail (OIT). De plus, il établit un processus de coopération sur les questions relatives au travail en rapport avec la libéralisation des échanges commerciaux. L'accord de coopération dans le domaine de l'environnement met l'accent sur le renforcement des

systemes de gestion de l'environnement, la participation du public, l'utilisation durable des ressources naturelles, la création de capacités et l'innovation.

- Des travaux approfondis ont été menés afin d'élaborer et de financer un plan d'action visant à protéger les droits fondamentaux des travailleurs, à promouvoir l'égalité d'accès à l'emploi et à améliorer les conditions de travail dans l'hémisphère. Ce plan d'action doit être mis en œuvre par la Conférence interaméricaine des ministres du Travail.
- Le Canada a adopté la version mise à jour des Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales, cadre non contraignant de principes et de normes relatifs à la bonne conduite des affaires en ce qui concerne, notamment, les normes de travail, la protection de l'environnement, la lutte contre la corruption et la protection des consommateurs. Le Canada a mis en place un point de contact national afin de travailler en étroite collaboration avec les parties concernées pour faire connaître les Principes directeurs et d'aider à résoudre les problèmes qui pourraient se poser.
- Le Canada a continué de travailler en collaboration avec d'autres membres de l'OMC afin de trouver des façons d'accroître les avantages de la libéralisation des échanges commerciaux pour les pays en développement. En plus des initiatives relatives à l'accès aux marchés et des mesures de confiance susmentionnées, le Canada a participé à la relance du cadre intégré, qui coordonne le renforcement des capacités commerciales dans les pays les moins développés. Les améliorations apportées au cadre ont conduit à décider d'augmenter sensiblement les ressources mises à sa disposition.
- Le Canada a veillé à ce que les intérêts de secteurs sensibles tels que la santé, l'enseignement public, les textiles, les vêtements et les secteurs où l'offre est réglementée (produits laitiers, œufs et volaille) soient protégés, y compris à l'OMC et dans les initiatives commerciales régionales et bilatérales canadiennes.

D) Administrer les contrôles canadiens à l'exportation et à l'importation, conformément aux intérêts du Canada.

- Le Ministère a continué de gérer efficacement la gamme des contrôles à l'importation et à l'exportation, en vertu de la *Loi sur les licences d'exportation et d'importation*. Les efforts se sont concentrés sur la réglementation du commerce des armes et les questions relatives au bois d'œuvre examinées ci-dessus. En 2000-2001, le Ministère a délivré en tout 1,27 million de licences d'importation et d'exportation. Un nouveau système de contrôles à l'exportation et à l'importation ultra-moderne est pratiquement prêt.
- Dans le domaine des produits stratégiques, un accord a été conclu à l'assemblée plénière de l'Entente de Wassenaar de décembre 2000 sur diverses recommandations qui permettront de renforcer l'Entente. Cette dernière, qui réunit 33 pays, sert de base à l'essentiel des contrôles à l'exportation du Canada en ce qui concerne les produits et technologies stratégiques et de défense. Les consultations publiques et les activités d'information se sont également multipliées. Ainsi, une série de colloques a été donnée dans tout le pays au début de 2001 et le Canada a participé pour la toute première fois à des colloques organisés aux États-Unis avec le Département d'État américain.
- Après des consultations approfondies avec les exportateurs canadiens de produits de cryptographie, des changements ont été apportés en février 2001 afin d'autoriser l'exportation de certains de ces produits en vertu d'une nouvelle procédure de délivrance de licence simplifiée.
- Dans le secteur de l'agriculture, dans celui des textiles et du vêtement, et dans celui de l'acier, une nouvelle section de vérification et de conformité a été mise en place afin

d'améliorer le respect de la *Loi sur les licences d'exportation et d'importation*.

- Après de vastes consultations avec l'industrie, le Canada a avisé l'OMC des produits qu'il intégrera dans la troisième étape de l'élimination des contingents qui, conformément à l'Accord sur les textiles et les vêtements de l'OMC, entrera en vigueur le 1^{er} janvier 2002. Des protocoles de limitation bilatéraux sur les textiles et les vêtements conclus avec le Cambodge, la Chine, le Laos, le Népal, la Syrie et le Vietnam ont été prolongés.
- D'autres renseignements sur l'administration des contrôles à l'exportation et à l'importation sont fournis sur le site Web suivant :
http://www.dfait-maeci.gc.ca/~eicb/epd_homf.htm.

E) Faire participer les parties concernées, y compris la société civile, à des activités relatives aux politiques économiques et commerciales et ce, en les consultant et en les informant.

- En collaboration avec d'autres ministères et organismes fédéraux, le Ministère a poursuivi son dialogue sur des questions commerciales clés avec les représentants des politiques commerciales fédérales, provinciales et territoriales; avec les groupes de consultations sectorielles sur le commerce extérieur (GCSCE); et avec les représentants de municipalités, de la société civile et de groupes et organismes regroupant des particuliers.
- Le ministre du Commerce international a rencontré ses homologues provinciaux et territoriaux en février 2001 afin d'examiner avec eux des questions clés sur la politique commerciale. Les sous-ministres du Commerce fédéral, provinciaux et territoriaux se sont rencontrés en décembre 2000 afin de parler de commerce, de sciences et de technologie.
- En avril 2000, le ministre du Commerce international a publié *Ouverture sur le monde : Priorités du Canada en matière d'accès aux marchés internationaux - 2000*, rapport annuel où le gouvernement expose les priorités en matière d'accès aux marchés pour l'année en question et présente les résultats.
- Parmi les consultations générales et les efforts de communication entrepris figuraient des réunions et des tables rondes multilatérales, le site Web du Ministère sur les négociations et accords commerciaux et d'autres sites (<http://www.dfait-maeci.gc.ca/tna-nac>), l'élaboration d'un programme pilote de consultations électroniques virtuelles et l'utilisation d'avis dans la *Gazette du Canada*. De plus, le Ministère a beaucoup travaillé avec les parlementaires, y compris le Comité permanent des affaires étrangères et du commerce international de la Chambre des communes, dans le processus de consultation et d'échange d'information.

II. Renforcer les intérêts économiques, sociaux et financiers du Canada à l'ère de la mondialisation

A) Promouvoir les intérêts économiques, sociaux et financiers du Canada par une contribution vigoureuse au G-7/G-8, à l'OCDE, au Forum de coopération économique Asie-Pacifique (APEC) et à des groupes connexes, et en les utilisant de façon stratégique.

- Le Ministère a dirigé les préparatifs en vue de la participation du premier ministre et d'autres ministres au processus des sommets du G-7/G-8. Le Sommet d'Okinawa a été précédé par les réunions des ministres de l'Environnement, de l'Éducation, des Affaires étrangères et des Finances du G-8, et suivi d'une réunion des ministres du Travail et de l'Emploi du G-8. Le Canada a contribué à la création du Groupe d'experts sur l'accès aux nouvelles technologies qui recommandera une action mondiale pour combler le fossé de l'information et du savoir. Les dirigeants se sont engagés à

mettre en œuvre un plan de lutte contre les maladies infectieuses (VIH/sida, tuberculose et paludisme). Ils ont également réaffirmé leur volonté de mettre en œuvre l'initiative améliorée en faveur des pays pauvres très endettés afin d'appuyer la lutte contre la pauvreté.

- Le Ministère a dirigé la participation du Canada à l'OCDE, instance essentielle pour le dialogue et l'examen de la politique économique et sociale par les pairs. Parmi les priorités ministérielles approuvées à la conférence ministérielle de l'OCDE en l'an 2000 figuraient la nouvelle version des Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales, le premier rapport sur le projet de l'OCDE sur la croissance, et les travaux en cours sur le développement durable. Le Ministère a appuyé les travaux en cours à l'OCDE sur la sécurité alimentaire et la biotechnologie, la réforme de la réglementation, le déliement de l'aide pour les pays les moins développés et l'examen environnemental des crédits à l'exportation. Le Ministère a joué un rôle actif dans la réforme institutionnelle de l'OCDE, y compris dans les processus de planification des budgets et des priorités, et il a mené avec succès une campagne pour que M. Donald Johnston, premier secrétaire général canadien de l'OCDE, soit reconduit dans ses fonctions pour un second mandat de cinq ans.
- Le Ministère a dirigé la participation du Canada à l'APEC et contribué à faire avancer son programme de travail lors de réunions des ministres des Finances, du Commerce et des Affaires étrangères qui ont abouti à la réunion ministérielle et à la réunion des dirigeants annuelles, au Brunei Darussalam. Les dirigeants ont convenu qu'il était nécessaire de promouvoir une nouvelle série de négociations commerciales à l'OMC en 2001, approuvé le plan stratégique de l'APEC sur le renforcement des capacités visant à aider les pays en développement à appliquer les accords de l'OMC, et donné leur accord à une stratégie qui devrait permettre de donner à tous les habitants de la région de l'APEC un accès universel à Internet d'ici 2010.

B) Renforcer la cohérence de l'architecture économique mondiale et promouvoir la bonne gestion et le bon fonctionnement de l'économie.

- Le Canada a continué de promouvoir une plus grande cohérence dans l'élaboration des politiques internationales, moyennant une réforme des institutions et des politiques et une coopération accrue entre l'OMC, les institutions de Bretton Woods, l'OCDE, les Nations Unies et les institutions régionales. Le Ministère a travaillé en étroite collaboration avec l'Agence canadienne de développement international (ACDI) et le ministère des Finances afin de s'assurer que les approches canadiennes par rapport aux questions soulevées dans les institutions financières internationales, aux Nations Unies et dans d'autres organismes internationaux reflétaient la politique étrangère du Canada et ses objectifs en matière de développement international. Le Canada a préconisé la pleine participation de ces institutions à la préparation de la conférence internationale sur le financement du développement qui aura lieu en mars 2002.

C) Veiller, en collaboration avec l'ACDI, à ce que le Canada aide comme il convient les économies en transition d'Europe de l'Est et de l'ancienne Union soviétique et, plus généralement, promouvoir la maximisation des avantages de l'assistance internationale.

- Le Ministère a travaillé en étroite collaboration avec l'ACDI et le ministère des Finances afin de garantir une solide contribution du Canada aux efforts internationaux déployés pour élaborer et mettre en œuvre des approches plus efficaces en ce qui

concerne le développement économique et social durable, en se fondant sur une meilleure planification, une plus grande cohérence entre les politiques économiques et sociales, et une meilleure coordination entre les organismes donateurs. Il s'agissait, notamment, de la stratégie d'aide à l'Europe méridionale et aux Balkans, avec des initiatives relatives à l'édification de la paix et à la bonne gouvernance, aux réformes économiques et à la viabilité sociale, et des programmes continus d'aide à la Russie et à l'Ukraine, notamment sous forme d'assistance technique visant à aider la Russie à accéder à l'OMC.

D) Renforcer l'analyse économique, statistique et stratégique de la performance économique et commerciale du Canada.

- Le Ministère a accentué ses efforts pour informer et consulter les Canadiens et pour expliquer et affirmer le rôle et les objectifs du gouvernement en ce qui concerne l'élaboration de la politique commerciale. Trois projets de recherche et plusieurs études préliminaires ont été réalisés afin de promouvoir un débat d'orientation et d'élaboration informé et analytique :
 - *Le point sur le commerce en l'an 2000 : Premier rapport annuel sur le commerce international au Canada*, qui établit une base commune pour l'évaluation de la performance annuelle du Canada en commerce extérieur.
 - *Les recherches en politique commerciale 2001*, qui examine les coûts, les avantages et les options en matière de politique commerciale d'une libéralisation plus poussée en vertu du programme dit « du commerce et de » (par ex., « du commerce et de l'environnement »).
 - Une analyse empirique des effets de l'élimination des tarifs sur les échanges commerciaux entre le Canada et l'Union européenne.

Sécurité et coopération internationales

Mandat du secteur d'activité

Contribuer à l'établissement d'un système international pacifique qui repose sur le droit, qui respecte les valeurs canadiennes et dans lequel le Canada se sente à l'abri de menaces venant de l'étranger.

Sommaire des dépenses en 2000-2001 (en millions de dollars)	
Dépenses prévues au début de l'année financière	462,0
Total des pouvoirs de dépenser à la fin de l'année financière	571,5
Dépenses réelles	506,6
Personnel — Équivalents temps plein (ETP)	
ETP canadiens utilisés	620
ETP recrutés sur place utilisés	92

Contexte

La sécurité planétaire est restée instable et imprévisible. Voici quelques-uns des facteurs qui ont dominé le plan d'action du Canada :

- *La sécurité du Canada et de sa population* a continué d'exiger une collaboration encore plus intense et des partenariats avec ses amis et alliés des Amériques, de l'Europe et d'ailleurs afin de développer, de renforcer et de renouveler l'efficacité des organisations multilatérales et régionales, et de voir à la promotion, la consolidation et l'universalisation de la primauté du droit.
- *Les partenariats avec les États-Unis* sont restés au centre de notre politique de sécurité, tant sur le plan bilatéral que multilatéral, notamment en ce qui concerne les conséquences de certains aspects des priorités mondiales en évolution des États-Unis (par ex., la défense anti-missiles, le désarmement ou le changement climatique).
- *La sécurité humaine* est maintenant acceptée comme faisant partie de la politique étrangère et elle retient une grande part d'attention et d'appui dans le monde. En 2000-2001, les efforts canadiens se sont concentrés sur le sort des enfants touchés par la guerre, sur la souffrance humaine causée par les armes de petit calibre, sur la nécessité de mettre fin à l'impunité — que ce soit par le biais de sanctions ou de la Cour pénale internationale — et sur le besoin d'une action internationale pour briser le lien entre le trafic illicite de diamants bruts et les conflits armés.
- *Les événements qui se sont produits dans l'hémisphère occidentale* ont occupé une place de plus en plus importante dans la politique étrangère du Canada et dans ses relations, notamment en tant qu'hôte d'une série de rencontres majeures en préparation au Sommet des Amériques de 2001, qui a eu lieu à Québec juste après la fin de la période de référence.
- *Les perspectives d'actions plus efficaces des Nations Unies* se sont améliorées, grâce à l'adoption de nouveaux barèmes de quote-parts pour le budget ordinaire et le budget des opérations de maintien de la paix (incitant les États-Unis à payer une partie de leurs arriérés); au fait que le secrétaire général a annoncé qu'il était prêt à servir un deuxième mandat; et au Sommet du millénaire, qui a permis de dresser un plan directeur des actions de l'ONU par rapport à diverses questions clés, dont le développement et la protection de l'environnement.

- *En siégeant au Conseil de sécurité de l'ONU* (en tant que membre non permanent jusqu'au 31 décembre 2000), le Canada a eu l'occasion de travailler sur les priorités internationales changeantes, d'étudier la vague de nouvelles demandes de soutien de la paix, et d'être confronté à de grandes attentes, malgré la limitation des ressources et les capacités réduites de l'ONU, ainsi qu'à de lourdes demandes par rapport aux contributions que le Canada peut apporter à ces opérations sur le plan militaire et policier.
- *La structure de sécurité européenne* a encore subi des pressions, conséquences des lendemains de la Guerre froide, y compris les relations avec la Russie et l'élargissement des rangs de l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord (OTAN) et de l'Union européenne. Le passage à des économies de marché et à des sociétés démocratiques s'est poursuivi en Russie, en Ukraine et dans les pays voisins. Le processus de stabilisation des Balkans est bien entamé, mais de nouveaux problèmes sont survenus, comme l'apparition de mouvements albanais extrémistes bien armés qui menacent la stabilité de la Macédoine.
- *Le programme de non-prolifération nucléaire, de contrôle des armements* et de désarmement a continué d'être mis à l'épreuve pendant que le Canada travaillait assidûment avec ses alliés et ses nouveaux partenaires à contrôler la prolifération des armes de destruction massive et à renforcer les régimes internationaux de contrôle des armements.
- *Des catastrophes humanitaires* (y compris les effets du VIH/sida) et l'instabilité politique ont persisté dans certaines régions africaines, notamment.
- *Les contours de l'Asie au lendemain de la crise économique* se sont précisés, avec des points chauds (par ex., liés au rôle de la Chine), une incertitude (par ex., en ce qui concerne la Corée du Nord) et une certaine agitation (par ex., en Indonésie). Le lien entre les questions économiques et de sécurité, d'une part, et les acteurs, d'autre part, est devenu plus évident.
- *Au Moyen-Orient*, les grands espoirs de paix globale dans la région, alimentés par sept ans de dialogue et quelques progrès, ont été balayés par la recrudescence de la violence et l'effondrement du processus de paix. Les tensions régionales se sont ravivées et le terrorisme est redevenu une réalité régionale. Les progrès économiques, favorisés dans certains endroits par les prix élevés du pétrole, sont menacés ailleurs dans la région, et le risque d'une escalade continue du conflit ne saurait être écarté. Le soutien aux organisations islamistes et le sentiment anti-occidental grandissent. La situation de l'Iraq reste en suspens et Bagdad a décidé d'exploiter les tensions israélo-arabes pour rompre son isolement.
- *La situation socio-politique explosive dans différents endroits du monde* menace la sécurité des fonctionnaires canadiens en poste dans nos missions à l'étranger et la sécurité des biens canadiens. Le fait que nous employions du personnel recruté sur place et de nouvelles technologies de communication crée aussi de nouvelles pressions. Devant la mondialisation de la criminalité et du terrorisme, le Ministère doit s'efforcer de maintenir une capacité humaine et technique qui lui permette de cerner les tendances, de définir les risques acceptables et de contrer les menaces. Pour faire face à cette responsabilité, à l'administration centrale et à l'étranger, des programmes permanents de formation et de sensibilisation à la sécurité ainsi que des mesures visant à protéger les personnes, les renseignements et les systèmes informatiques sont en place. Du matériel de sécurité, entre autres, est fourni sur la base d'évaluations des risques et des menaces qui sont continuellement réexaminés. En raison du volume d'information sensible que le Ministère gère ou a en sa possession en vertu d'accords de partage de l'information conclus avec d'autres ministères et avec des gouvernements étrangers,

des mesures de sécurité renforcées s'imposent pour ne pas compromettre ces accords et les avantages qu'ils présentent pour le Canada.

Attentes en matière de rendement et réalisations

Gérer la relation avec les États-Unis liée à la sécurité, notamment en ce qui concerne l'Accord de défense aérienne du continent nord-américain (NORAD), l'OTAN et le programme américain de défense nationale anti-missiles.

- Le Canada a entamé un dialogue avec les États-Unis et d'autres partenaires sur la défense anti-missiles, afin de s'assurer que ses inquiétudes en la matière soient connues et que les États-Unis tiennent pleinement compte des conséquences de leurs projets pour la sécurité et la stabilité régionale et mondiale.
- Le Canada a réglé une série de questions dans sa relation avec les États-Unis sur le plan de la sécurité, y compris celles des systèmes commerciaux de satellites de communication éloignés, de la réglementation du commerce d'armes international et des survols.
- Un dialogue approfondi sur toute la gamme des questions relatives à la politique étrangère et de sécurité, y compris les douanes, le maintien de l'ordre et le terrorisme, a permis de sensibiliser le Congrès et les responsables américains à la coopération canadienne en matière de « défense de la patrie » et de préserver l'ouverture de la frontière canado-américaine.

Définir les objectifs du Canada en matière de sécurité humaine et agir en conséquence, en mettant l'accent sur la protection des populations contre la violence.

- Après avoir obtenu l'approbation du Cabinet en juin 2000, le Ministère a mis en place le Programme pour la sécurité humaine, qui est doté de 10 millions de dollars par an et qui se concentre sur cinq volets prioritaires; à savoir : la protection des civils, les opérations de soutien de la paix, la prévention des conflits, l'imputabilité et la sécurité du public. En 2000-2001, le Programme a appuyé plus de 80 initiatives pragmatiques, servant ainsi les objectifs du Canada en matière de sécurité humaine dans plusieurs instances bilatérales, régionales et multinationales.
- Le Canada a fait la promotion internationale à la fois du concept de la sécurité humaine et de ses objectifs pratiques, en prenant également des mesures de suivi précises, y compris à l'Assemblée générale de l'Organisation des États américains (OEA), en juin 2000, au Sommet du G-8, en juillet 2000, au Sommet du millénaire de l'ONU, en septembre 2000, et à la Conférence internationale sur les enfants touchés par la guerre, en septembre 2000. Il a continué de former des coalitions telles que le Réseau de la sécurité humaine, qui compte 13 membres, afin de promouvoir les objectifs en la matière.
- Pendant son mandat de deux ans au Conseil de sécurité de l'ONU, le Canada a atteint ses trois principaux objectifs; à savoir : faire reconnaître que la sécurité humaine constitue un complément à l'approche normalement axée sur les États du Conseil en matière de paix et de sécurité (par ex., en intégrant des préoccupations d'ordre humanitaire et la protection des civils dans les mandats de l'ONU); rétablir la crédibilité du Conseil et son efficacité dans le maintien de la paix et de la sécurité internationales, notamment en renforçant les instruments à la disposition du Conseil, comme les sanctions; et accroître la transparence et la responsabilité.

Leadership au sujet de l'Afrique

Pendant qu'il siégeait au Conseil de sécurité, le Canada a veillé à ce que la sécurité humaine soit inscrite au mandat des opérations de maintien de la paix en Sierra Leone, en Érythrée/Éthiopie et en République démocratique du Congo. Grâce aux efforts du Canada en ce qui concerne les sanctions prises contre l'UNITA, mouvement rebelle angolais, le Conseil a regagné en crédibilité. Par son leadership sur le lien entre les diamants et le conflit, le Canada a instauré un modèle de transparence et d'efficacité.

- Le Canada a continué de jouer un rôle de tout premier plan dans la promotion de l'universalisation et de la mise en œuvre de la Convention d'Ottawa interdisant les mines antipersonnel. Au 31 mai 2001, le traité avait déjà été signé par 140 pays et ratifié par 116. Le Canada s'efforce avant tout d'aider les pays à respecter leurs obligations aux termes de la Convention et il contribue directement aux progrès concrets réalisés dans la lutte contre les mines terrestres. Appliquant des principes humanitaires aujourd'hui presque universellement acceptés, le Canada a élaboré des programmes d'action contre les mines antipersonnel pour l'OTAN et le Conseil de partenariat euro-atlantique et le Pacte de stabilité pour le Sud-Est de l'Europe.
- En septembre 2000, le Canada a créé la Commission internationale de l'intervention et de la souveraineté des États, qui se penche sur la question des « interventions humanitaires ». Le ministre des Affaires étrangères canadien tiendra le Secrétaire général de l'ONU informé des travaux de la Commission à l'automne 2001.
- En septembre 2000, le Canada a organisé, à Winnipeg, une rencontre ministérielle internationale sur les enfants touchés par la guerre. Le cadre agréé porte sur des questions telles que la formation des soldats de la paix aux droits et à la protection de l'enfant, le suivi des atteintes portées à ces droits dans les conflits armés et le signalement de telles atteintes, la libération des enfants enlevés et les efforts destinés à enrayer la fourniture d'armes de petit calibre.
- Le Canada a joué un rôle de premier plan pour ce qui est d'encourager les États à signer, à ratifier et à mettre en œuvre le Statut de Rome de la Cour pénale internationale (CPI), signé par 139 États et ratifié par 32, en juin 2001. Le Canada continue de présider la Commission préparatoire de la CPI.
- Le Programme de stages internationaux pour les jeunes a financé quelque 475 stages internationaux offerts à de jeunes Canadiens. Les affectations — sur des thèmes allant du conflit soudanais à tous les systèmes de défense anti-missiles depuis la Deuxième Guerre mondiale — visaient à accroître les compétences et l'employabilité internationales des stagiaires. Les stages contribuent à l'avancement des trois piliers de la politique étrangère du Canada et renforcent, de plus, les partenariats entre le Ministère, des organisations canadiennes présentes à l'étranger et des institutions étrangères, y compris des organisations non gouvernementales (ONG).

Les stages pour les jeunes et la découverte de soi

L'Association canadienne de production de films et télévision a placé une jeune femme de la Saskatchewan chez 4 Square Productions, qui est basé à Regina. Ses tâches internationales comprenaient la recherche de séquences filmées et de photos dans les Archives nationales de Singapour pour un documentaire intitulé End of Empire. En tant qu'assistante de production de l'équipe de tournage, elle a parcouru toute l'île pour repérer, pour les besoins du film, des lieux qui avaient été occupés par les Japonais. « J'ai l'intention de rester chez 4 Square Productions, dit-elle. Ce stage m'a permis de découvrir mes propres talents et d'orienter ma carrière dans la bonne direction. »

Contribuer aux objectifs du gouvernement en ce qui a trait à la non-prolifération et au désarmement nucléaires tels qu'ils sont exposés dans la réponse apportée en avril 1999 au rapport du Comité permanent des affaires étrangères et du commerce international.

- Afin de relancer et d'élargir le soutien à la non-prolifération nucléaire, au contrôle des armements et au désarmement, le Canada a amorcé un examen des politiques de l'OTAN à la suite duquel des mesures ont été recommandées pour renforcer la confiance et accroître la transparence, en particulier à l'égard de la Russie.
- Afin de combattre la prolifération d'autres armes de destruction massive, comme les armes chimiques, et des systèmes de lancement d'engin, le Ministère et un site Web public sur les négociations ont sensiblement contribué au renforcement du protocole visant à assurer le respect de la Convention sur les armes biologiques et à toxines. Le Canada a mené la bataille contre la prolifération des missiles et joué un rôle crucial dans la négociation d'un avant-projet de code de conduite international sur les activités liées aux missiles par le Régime de contrôle des technologies de missiles, et il a été choisi pour présider cet organisme en 2001-2002. Le Canada a continué d'aider financièrement la Russie afin de lui permettre de respecter ses obligations aux termes de la Convention sur les armes chimiques en ce qui concerne la destruction de ses stocks d'armes chimiques.
- Afin de parer aux risques particuliers visant le régime de non-prolifération, comme les programmes nucléaires et d'armement de l'Inde, du Pakistan et de la Corée du Nord, le Canada a dirigé les efforts déployés par l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA) pour renforcer la Convention sur la protection physique des matières nucléaires et prévenir le trafic illicite de telles matières. De plus, il a continué à insister auprès de l'Inde et du Pakistan pour qu'ils honorent pleinement les 13 points de la résolution 1172 du Conseil de sécurité de l'ONU relative à leurs programmes d'armement et de missiles nucléaires. En janvier 2001, le Canada a pris la présidence du Groupe de travail sur l'Asie du Sud du G-8 afin de coordonner l'action internationale concernant la situation indo-pakistanaise. Le Canada a coordonné la résolution sur l'application des garanties de l'AIEA en Corée du Nord à la conférence générale annuelle de l'AIEA.
- Le Canada a continué d'encourager les États à ratifier le Traité d'interdiction complète des essais nucléaires (CTBT), en mettant l'accent sur les efforts diplomatiques visant plus particulièrement les 13 États clés, y compris les États-Unis, dont la ratification reste nécessaire pour que le Traité entre en vigueur, et il a continué de recommander l'ouverture de négociations sur le traité sur l'interdiction de la production de matières fissiles.
- Afin d'appuyer les efforts visant à réduire le nombre des armes nucléaires et à déclasser le plutonium pouvant être utilisé à des fins militaires, les diplomates canadiens ont beaucoup contribué à l'accord de consensus sur un document final qui s'est dessiné à la Conférence des parties chargées de l'examen du Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires. Des mesures pratiques encourageront les États dotés d'armes nucléaires à réduire leurs forces et à progresser dans la négociation et l'utilisation d'instruments multilatéraux pour le désarmement et la non-prolifération (y compris le CTBT, le projet de traité sur l'interdiction de la production de matières fissiles et les protocoles additionnels de l'AIEA). Le G-8 ayant entrepris de prendre des mesures pour disposer des stocks excédentaires de plutonium pouvant être utilisé à des fins militaires, le Canada a accepté deux petites quantités de combustible contenant de l'uranium et du plutonium en provenance des États-Unis et de Russie et il a commencé des essais comparatifs dans les laboratoires de Chalk River.
- Par souci de stabilité stratégique entre les États dotés d'armes nucléaires, la diplomatie canadienne a vivement défendu l'incidence positive du Traité sur la limitation des

systèmes antimissiles balistiques sur la stabilité stratégique, le désarmement nucléaire et la non-prolifération dans le monde, ainsi que sur le régime du contrôle des armements et du désarmement, des éléments clés de toute discussion entre les États-Unis et la Russie sur d'éventuels amendements au Traité.

- Afin de soutenir les régimes relatifs à la sécurité nucléaire, le Canada a supervisé l'entrée en vigueur du Protocole additionnel à son Accord sur les garanties avec l'AIEA; promis de verser 13 millions de dollars américains au Plan d'investissement pour le sarcophage de Tchernobyl, grâce à quoi le Plan peut être mené à bien; et préconisé avec succès la pleine participation de la Russie au Groupe de travail du G-7 sur la sécurité nucléaire.
- Le Canada a poursuivi sans relâche ses efforts pour bloquer l'exportation vers l'Iraq et l'Iran de matières entrant dans la fabrication d'armes de destruction massive, en utilisant des mécanismes bilatéraux et multilatéraux, tout en maintenant un dialogue avec les principaux acteurs du Moyen-Orient, comme l'Égypte et Israël, sur des questions fondamentales du désarmement.

Faire en sorte que le Canada soit capable de réagir plus vite et plus efficacement aux crises humanitaires, aux mouvements de réfugiés et de personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays, et de mieux déployer des ressources civiles et/ou militaires dans des opérations de soutien de la paix (par ex., dans les Balkans, au Timor oriental et en Sierra Leone).

- Afin d'améliorer la gestion des déploiements dans les opérations de soutien de la paix, le Canada a participé à la création d'une force de maintien de la paix multilatérale prête à intervenir rapidement appelée Brigade d'intervention rapide des forces en attente (BIRFA). Avec les Pays-Bas, le Canada a déployé la BIRFA dans le cadre de la mission des Nations Unies en Éthiopie et en Érythrée.
- Le Canada a créé une unité pour le déploiement d'experts, ce qui accroît considérablement sa capacité de déployer des civils en toute sécurité et rapidement dans des situations d'urgence complexes.
- Le Canada a vivement appuyé la création du Groupe d'étude sur les opérations de paix de l'ONU (Groupe Brahimi), contribuant ainsi à la réforme de ces opérations et, en tant que président du Groupe de travail spécial des Nations Unies, il a également contribué à l'application universelle des recommandations.
- En son nom propre et en sa qualité de président du Groupe de travail sur les réfugiés du processus de paix au Moyen-Orient, le Canada a lancé un dialogue utile qui maintenant porte essentiellement sur les questions clés relatives aux réfugiés palestiniens, malgré le regain de violence dans la région et l'effondrement du processus de paix. De plus, le gouvernement a offert une aide humanitaire fort nécessaire aux Palestiniens les plus touchés par la violence et les affrontements.
- Dans le droit fil des engagements pris par le Conseil de sécurité de l'ONU, le Canada a veillé à ce que le mandat des opérations de maintien de la paix des Nations Unies en République démocratique du Congo et en Érythrée/Éthiopie comprenne des volets relatifs à la protection des civils. Il a également facilité les entretiens sur la situation humanitaire au Soudan et en Afghanistan, et il s'est assuré que les conséquences humanitaires des nouvelles sanctions que le Conseil de sécurité propose de prendre contre l'Afghanistan seraient évaluées.
- Le Canada, qui a pris la présidence du Groupe de travail du Bureau de la coordination des affaires humanitaires, a continué de promouvoir activement les politiques humanitaires dans de nombreuses instances internationales, y compris en ce qui concerne la protection des civils et les problèmes de sécurité dans les camps de réfugiés.

- Dans les négociations relatives à un tribunal spécial pour la Sierra Leone, le Canada a veillé à ce qu'une attention particulière soit apportée au droit international humanitaire et aux droits de la personne, y compris ceux des enfants.
- En tant que catalyseur de l'engagement international en ce qui concerne le rôle potentiel de la police internationale dans la sécurité des camps de réfugiés, le Canada a organisé un atelier à l'intention de la police, de l'armée et des spécialistes des questions humanitaires pour mettre au point des méthodes pratiques et raisonnables pour les opérations sur le terrain.
- Le Canada a contribué à des interventions au lendemain de catastrophes, notamment en participant à la mission d'évaluation et de coordination envoyée par l'ONU en Inde après le séisme qui a frappé ce pays, et à l'élaboration de la stratégie internationale de prévention des catastrophes et de son cadre de référence.
- En septembre 2000, le Canada a accueilli la première visite nationale d'un rapporteur spécial des Nations Unies chargé des droits de la personne des migrants. Le travail accompli par le Canada dans le Processus de Puebla, forum régional sur les migrations, a aidé à préparer le terrain pour la déclaration des États au Sommet des Amériques en faveur de la bonne gouvernance et du respect des droits de la personne dans le domaine des migrations.

Défendre et promouvoir nos politiques environnementales, en particulier celle sur le changement climatique, la biosécurité, les polluants organiques persistants et le Forum sur les forêts, ainsi que le commerce international et l'environnement.

- Les négociations se sont poursuivies en vue de réaliser les objectifs de la Convention cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, mais aucun consensus ne s'est dessiné à La Haye, en novembre 2000, sur les règles opérationnelles relatives au Protocole de Kyoto. Le Canada, qui reste attaché au processus de Kyoto, a annoncé, en octobre 2000, la première partie de sa stratégie nationale sur le changement climatique. Cette stratégie comprend 25 millions de dollars directement affectés à des mesures visant à encourager les entreprises canadiennes à participer à des projets internationaux sur le changement climatique par l'intermédiaire du Bureau canadien du mécanisme pour un développement propre et de l'application conjointe situé dans les locaux du Ministère.
- Après cinq années de pourparlers dans des processus successifs dans le cadre de la Commission du développement durable des Nations Unies, un consensus a été trouvé sur la création d'un nouveau Forum des Nations Unies sur les forêts. Ce Forum se concentrera sur la mise en œuvre de propositions d'action convenues et il aidera la communauté internationale à régler en priorité plusieurs problèmes importants qui affectent les forêts de la planète, notamment dans les pays en développement.
- En février 2001, le Canada a instauré son nouveau Cadre pour l'évaluation environnementale des négociations commerciales, et il l'applique aux négociations en cours à l'Organisation mondiale du commerce sur l'agriculture et les services, ainsi qu'aux négociations relatives à la Zone de libre-échange des Amériques.
- Les négociations sur la Convention sur les polluants organiques persistants du Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE) se sont terminées en décembre 2000 à Johannesburg, et le Canada a beaucoup contribué au consensus qui y a été trouvé. Il a joué un rôle important dans le lancement de ces négociations, organisé la première série d'entretiens à Montréal et présidé l'ensemble des pourparlers. Le Canada verse des fonds à la Banque mondiale pour aider les pays en développement et les pays dont l'économie est en transition à ne plus utiliser ou à réduire considérablement leur utilisation des 12 polluants nommés dans la Convention.

Une victoire pour l'environnement

Cette Convention a ensuite été adoptée à Stockholm, en mai 2001. Le Canada a été le premier pays à la ratifier. Une fois en vigueur, la nouvelle Convention de Stockholm permettra de réduire le volume des polluants organiques persistants provenant de sources étrangères qui se déposent au Canada et qui nuisent à la santé des populations autochtones du Nord.

- En décembre 2000, le Canada a participé activement à la première réunion du comité intérimaire du nouveau Protocole de Cartagène sur la biosécurité, qu'il a signé et qui régira le commerce des produits génétiquement modifiés destinés à être introduits directement dans l'environnement et à être utilisés dans l'alimentation humaine ou animale ou encore à être transformés.
- En février 2001, le Ministère a déposé sa deuxième stratégie du développement durable, Action 2003, qui comprend des engagements pour les trois années suivantes.
- En décembre 2000, l'honorable Gilbert Parent a été nommé ambassadeur à l'environnement.

Promouvoir les droits de la personne, y compris dans le cadre de dialogues bilatéraux avec la Chine et, dans la mesure où les circonstances le permettent, avec Cuba et l'Indonésie, ainsi que dans des forums comme la Commission des droits de l'homme des Nations Unies, l'OEA et le Forum régional de l'Association des Nations de l'Asie du Sud-Est (ANASE).

- En 2000-2001, le Canada a défendu avec succès ses priorités en matière de droits de la personne à la conférence d'examen quinquennal de Beijing sur les droits de la femme et à l'examen quinquennal du Sommet mondial pour le développement social, ainsi qu'aux réunions des chefs de gouvernement de l'OEA, de la Francophonie et du Commonwealth, et aux sessions annuelles de la Commission des droits de l'homme, de la Commission de la condition de la femme et de la Commission sur la population et le développement. Il a veillé, plus particulièrement, à ce que les droits de la personne (y compris l'égalité des sexes et la responsabilité sociale des entreprises) fassent partie du Sommet des Amériques et de son suivi, et soient intégrés dans les préparatifs de la Conférence mondiale contre le racisme et de la Session extraordinaire que les Nations Unies consacrent aux enfants. Le Canada a été réélu à la Commission des droits de l'homme des Nations Unies, à laquelle il siègera donc de 2001 à 2003.
- En ce qui concerne l'égalité des sexes et les droits des femmes, le Canada a participé activement à l'examen quinquennal de la Conférence mondiale sur les femmes, qui s'était tenue à Beijing. Le Canada a continué d'insister sur le fait que les Nations Unies et les organisations régionales, y compris l'OEA et le Sommet des Amériques devaient inscrire la problématique hommes-femmes dans leurs travaux et que le Conseil de sécurité ne devait pas l'ignorer dans ses débats et ses résolutions relatifs aux femmes, à la paix et à la sécurité. À la 56^e Session de la Commission des droits de l'homme des Nations Unies, c'est le Canada qui a proposé la résolution annuelle sur l'élimination de la violence contre les femmes.
- Le Canada a fait en sorte que les questions autochtones soient examinées au Sommet des Amériques, ce qui a abouti à l'organisation du premier Sommet des dirigeants autochtones des Amériques, qui a eu lieu à Ottawa, du 28 au 30 mars 2001. À l'ONU, le Canada a encouragé la coopération entre les États et les organisations autochtones sur des questions telles que la mise sur pied du Forum permanent pour l'examen des questions autochtones, la préparation de la Conférence mondiale contre le racisme et la négociation d'un projet de Déclaration sur les droits des peuples autochtones.

Contribuer à la lutte mondiale contre le crime organisé, les drogues illicites et le terrorisme international; terminer la négociation de la Convention contre le crime organisé transnational et de ses différents protocoles sur le trafic des armes à feu, les migrants, et les femmes et les enfants.

- Le Canada, qui a été actif dans plusieurs instances multilatérales, a entrepris des projets concrets dans des domaines tels que les problèmes causés par la criminalité internationale, comme le trafic illicite des armes à feu, le blanchiment d'argent, et l'offre et la demande de drogues illicites (par ex., avec l'OEA et l'ONU). Le Canada a participé activement aux travaux du G-8 sur le crime organisé et le terrorisme, y compris en faisant participer des représentants de l'industrie à l'initiative des secteurs public et privé visant à élaborer une réponse coordonnée à la menace du cybercrime.
- En décembre 2000, après deux années de participation intense à sa négociation et à sa rédaction, le Canada, ainsi que 124 autres pays, ont signé la Convention sur le crime organisé transnational et ses protocoles sur l'immigration clandestine et le trafic d'êtres humains, tout particulièrement de femmes et d'enfants.

Élaborer et mettre en œuvre la nouvelle politique étrangère visant le Nord du Canada dans le cadre des relations que celui-ci entretient avec l'Union européenne, la Russie et les pays nordiques.

- Le 8 juin 2000, le ministre des Affaires étrangères a présenté le volet nordique de la politique étrangère du Canada, nouveau cadre des relations canadiennes avec les partenaires circumpolaires. Parmi ses priorités figurent les suivantes : renforcer le Conseil de l'Arctique, créer l'Université de l'Arctique, approfondir la coopération avec le Nord de la Russie, favoriser le développement économique durable du Nord, et accroître la coopération avec l'Union européenne et les autres partenaires circumpolaires. Le ministre a également annoncé un financement de 10 millions de dollars sur cinq ans en appui à ces activités.

Gérer les relations avec les principaux partenaires bilatéraux du Canada, ainsi qu'avec les Nations Unies, la Francophonie, le Commonwealth et d'autres organisations multilatérales.

RELATIONS BILATÉRALES

États-Unis

- Le Canada a agi rapidement et en douceur pour faciliter la transition entre l'ancienne et la nouvelle administrations américaines, conformément à ses intérêts nombreux et variés.
- En déposant le projet de loi C-6 (modifiant la *Loi du Traité des eaux limitrophes internationales*), le ministre Manley a tenu l'engagement pris par le Canada d'interdire les prélèvements massifs d'eau dans les eaux relevant de la compétence fédérale (eaux limitrophes, y compris les Grands Lacs).
- Le Canada a fini de négocier et a signé l'annexe portant sur l'ozone de l'Accord sur la qualité de l'air, premier accord bilatéral de ce type en 10 ans. L'objectif est de réduire le smog transfrontalier, ce qui présentera des avantages importants pour la santé de millions de Canadiens du Sud de l'Ontario et du Québec ainsi que du Nouveau-Brunswick et de la Nouvelle-Écosse.
- La Commission mixte internationale (CMI) a publié son rapport final sur les crues de la rivière Rouge en 1997 (*Living with the Red: A Report to Canada and the U.S. on Reducing Flood Impacts in the Red River Basin*). Le gouvernement fédéral évalue actuellement les recommandations de la CMI.

- Le Canada s'est efforcé de protéger les eaux du Manitoba en s'opposant aux projets de détournement entre bassins proposés par le Dakota du Nord (par ex., décharge du Devil's Lake et dérivation de Garrison).

Les Amériques

- Pendant la période préparatoire menant au Sommet des Amériques de Québec, le Canada a proposé avec succès de faire de la démocratie la valeur fondamentale des pays de l'hémisphère.
- Le Canada a appuyé pleinement la transition pacifique et démocratique au Mexique, son partenaire de l'ALENA, notamment en observant le processus électoral avec le gouvernement sortant et en établissant rapidement des liens cordiaux avec son successeur par le biais d'une série de visites et de rencontres bilatérales de haut niveau.
- Le Canada a proposé une initiative sur le Pérou à l'Assemblée générale de l'OEA, à Windsor, et il a dirigé une mission qui s'est rendue sur place pour aider les Péruviens à renforcer la démocratie dans leur pays. Il s'est ensuivi qu'un gouvernement de transition a convoqué de nouvelles élections.
- Le Canada a œuvré avec succès à l'adoption d'une résolution sur les atteintes aux droits de la personne à Cuba à la Commission des droits de l'homme des Nations Unies.
- Au sujet de Haïti, le Canada a travaillé en collaboration sur de nombreux fronts bilatéraux et multilatéraux afin d'encourager à remédier aux graves problèmes électoraux, politiques et des droits de la personne que connaît ce pays et, ainsi, permettre le retour, avec le soutien de la communauté internationale, à un développement économique, social et politique démocratique.
- Le Canada a déposé son instrument de ratification de la Convention de l'OEA contre la corruption à l'Assemblée générale de l'OEA à Windsor, jetant ainsi son poids dans la bataille contre ce fléau dans les Amériques. Le Canada a joué un rôle clé dans l'élaboration d'un mécanisme de suivi visant à s'assurer de la bonne mise en œuvre de la Convention.
- Après la présidence canadienne du Groupe de travail intergouvernemental de la Commission interaméricaine de lutte contre l'abus des drogues, les pays de l'hémisphère ont adopté le tout premier examen par les pairs des programmes antidrogue de chaque pays de l'OEA et de l'hémisphère tout entier, renforçant ainsi la lutte multilatérale contre le trafic de stupéfiants et la toxicomanie.
- Le Canada a appuyé la création d'un fonds pour la paix à l'OEA et a versé des contributions financières afin d'aider les pays de la région à résoudre pacifiquement leurs différends frontaliers.

Europe

- Au cours de l'année écoulée, le Canada a organisé avec plusieurs pays européens, dont les Pays-Bas, la Belgique, le Portugal, la France, l'Allemagne, le Royaume-Uni et le Danemark, des consultations ou des activités connexes sur le thème de la défense et de la sécurité. Ces contacts bilatéraux ont aidé le Canada à s'entendre avec l'Union européenne sur un mécanisme de consultation relatif à la Politique européenne de sécurité et de défense qui permettra au Canada d'exprimer son avis sur l'évolution de cette politique.
- Grâce à ses efforts continus dans le cadre du processus multilatéral relatif aux Balkans, le Canada a pu aider à consolider le processus de paix dans cette région.

Une voix pour le Canada

L'Europe se dote d'une capacité militaire de plus en plus importante et ce, indépendamment de l'OTAN ou des Nations Unies, ce qui a des conséquences pour le Canada. Le nouveau mécanisme de consultation donnera au Canada le même type d'accès qu'il a eu avec d'autres alliés dans ce domaine.

- Tant sur le plan national qu'international, le Canada s'est efforcé avec succès d'encourager le dialogue entre les communautés grecque et turque sur la question chypriote.
- Un dialogue bilatéral avancé avec divers pays européens, dont les pays nordiques et la Russie, a permis de conclure plusieurs accords et de formuler des déclarations favorables à la coopération bilatérale entre les pays du Nord et par le biais du Conseil de l'Arctique.

Asie

- Le Canada a annoncé un « rengagement » avec l'Inde. Tout en maintenant son opposition à la politique nucléaire de l'Inde, ce rengagement s'est traduit par des visites administratives et ministérielles de hauts fonctionnaires et par un intérêt renouvelé pour le resserrement des liens commerciaux avec cette puissance mondiale de plus en plus importante. Des juges de la Cour suprême du Canada se sont rendus en Inde pour rencontrer des homologues indiens afin d'échanger des points de vue sur des questions telles que l'indépendance des magistrats et l'égalité des citoyens devant la loi.
- Le Canada a préconisé un « engagement critique » avec le Pakistan, engagement également adopté par le Commonwealth en mai 2000. Le but est d'aider le Pakistan dans sa transition vers une démocratie durable.
- Le Canada a maintenu une présence de 20 policiers civils afin d'aider le Timor oriental à respecter la primauté du droit.
- Le Canada a entamé des négociations consulaires bilatérales avec le Vietnam après l'exécution, en avril 2000, de M^{me} Hiep, une Canadienne qui avait la double nationalité.
- Le Canada a organisé à Ottawa une table ronde sur le thème suivant : « La bonne gouvernance et les Philippines », pour faire suite à la visite bilatérale du secrétaire d'État (Asie-Pacifique) dans ce pays en février 2001.
- Le Canada faisait partie du groupe de soutien Troika aux Afghans, qui a exprimé les inquiétudes internationales au sujet des droits de la personne, directement au pouvoir taliban, en Afghanistan.
- La visite d'Équipe Canada en Chine a permis de faire passer un message vigoureux sur les droits de la personne. Les consultations sur des questions de sécurité se sont poursuivies à différents niveaux pendant la période considérée. Le Comité mixte Canada-Chine sur les droits de la personne s'est réuni pour la cinquième fois, à Ottawa, avant de se rendre à Iqaluit pour une visite. Ce dialogue a continué afin de promouvoir la primauté du droit, conformément aux normes internationales et à la participation à un grand nombre de projets relatifs à la société civile. Grâce à une étroite coopération avec les autorités chinoises, il a été possible de réduire considérablement le nombre des arrivées clandestines par la mer.
- Dans le cadre du Programme d'action Canada-Japon pour la coopération en matière de paix et de sécurité, le Ministère a mené des initiatives avec le Japon dans les domaines suivants : sécurité humaine et édification de la paix, opérations de soutien de la paix, sécurité régionale, et contrôle des armements. Le Ministère a renforcé la coopération avec le Japon en ce qui concerne la participation des ONG à l'édification

de la paix et poursuivi un dialogue sur le maintien de la paix, y compris la formation de forces civiles pour le maintien de la paix. L'engagement du Canada et du Japon à collaborer au sein du Forum régional de l'ANASE et à travailler de concert sur les armes de petit calibre s'est traduit par un atelier conjoint sur les armes de petit calibre organisé à l'intention des pays du FRA. Un symposium bilatéral sur la paix et la sécurité a donné lieu à des recommandations visant une coopération accrue. Le Ministère a mené régulièrement des consultations avec le Japon sur des questions environnementales et il a renforcé la coopération au sein du groupe de coordination sur les changements climatiques, du Forum intergouvernemental sur les forêts et des réunions des ministres de l'Environnement du G-8.

- Par sa participation financière à l'Organisation pour le développement de l'énergie de la péninsule coréenne (6 millions de dollars à ce jour; 1 million de dollars pendant l'exercice 2001), le Canada contribue à la stabilité dans la péninsule coréenne.
- En février 2001, le Canada a établi des relations diplomatiques avec la République populaire démocratique de Corée, ouvrant ainsi de nouvelles possibilités de faire participer directement ce pays à un grand nombre de questions.
- Le Canada a coopéré avec la Corée sur diverses questions relatives à la paix et à la sécurité, y compris par des échanges de formation, une coopération dans le maintien de la paix et des consultations annuelles en matière nucléaire. À cet égard, le Canada a négocié une entente avec la Corée pour le transfert de matériel et de technologie relatifs au tritium, renforçant ainsi le régime de non-prolifération nucléaire.

Moyen-Orient

- Le Canada a insisté avec succès pour que la technologie de l'environnement canadienne, secteur prioritaire, soit utilisée en Égypte, et il a appuyé financièrement la participation de délégués du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord à la Americana Environmental Trade Fair.
- Le Canada a poursuivi avec l'Arabie saoudite un dialogue sur les droits de la personne qui comprenait une offre de coopération du premier ministre dans ce domaine, et entamé des pourparlers avec l'Iran sur la possibilité d'établir un dialogue et d'organiser un séminaire sur les droits de la personne.
- Le Canada a formé un policier iranien à la lutte antidrogue et entamé des pourparlers avec les autorités iraniennes en vue d'élargir la coopération dans cette lutte.

Afrique

- Pendant qu'il siégeait au Conseil de sécurité de l'ONU, en l'an 2000, le Canada a joué un rôle clé dans les réponses apportées aux problèmes de sécurité, de gouvernance et de développement que connaît l'Afrique, y compris les conflits en République démocratique du Congo, en Sierra Leone et dans les pays voisins, en Érythrée/Éthiopie, au Soudan, en Angola, en Côte d'Ivoire et ailleurs. Des consultations approfondies avec des partenaires africains, notamment, sur la question des diamants dans les conflits ont permis de maintenir la dynamique lancée par le Canada au Conseil de sécurité.
- Témoignage de l'importance de la prévention et du règlement des conflits comme investissement dans le développement durable, l'ambassadeur Marc Perron a été nommé envoyé spécial pour le conflit en République démocratique du Congo. Il a entamé des consultations approfondies dans la région et parmi des pays de perspective commune afin d'élaborer une stratégie efficace qui permettra au Canada de contribuer à mettre fin durablement au conflit. Par ailleurs, M. David Pratt (député) a été reconduit

dans ses fonctions d'envoyé spécial en Sierra Leone et la sénatrice Lois Wilson a été nommée envoyée spéciale au Soudan. Tous deux ont entamé des consultations avec des acteurs régionaux et des partenaires internationaux.

- L'élaboration d'un plan stratégique visant à faire participer l'Afrique du Sud dans des domaines clés d'intérêt mutuel a donné lieu à un dialogue étroit sur les politiques et à plusieurs visites ministérielles.

RELATIONSMULTILATÉRALES

- Le Canada a remporté un concours international qui fait de Montréal le siège du nouvel Institut de la statistique de l'UNESCO, créé pour répondre aux besoins croissants des États membres et de la communauté internationale en statistiques pertinentes, opportunes et fiables pour leurs politiques dans les domaines de l'éducation, des sciences, de la culture et des communications. L'Institut devrait avoir des retombées économiques de 95 millions de dollars sur 10 ans dans la région montréalaise. Il réaffirmera également la place du Canada en tant qu'hôte d'organisations internationales importantes.
- Le Canada a joué un rôle clé dans les premières étapes des négociations visant à l'adoption d'une Convention cadre sur la lutte contre le tabagisme, sous les auspices de l'Organisation mondiale de la santé. Le gouvernement canadien a apporté son soutien financier aux travaux préparatoires de la Convention, et la première version du texte de négociation reflète les priorités canadiennes en matière de lutte contre le tabagisme. Le Canada a également veillé à ce que des organisations non gouvernementales aient meilleur accès aux négociations.
- Le Canada a beaucoup contribué à la négociation fructueuse de barèmes de quote-parts révisés pour les budgets ordinaires et les budgets des opérations de maintien de la paix de l'ONU. Il était essentiel de s'entendre sur les nouveaux barèmes, qui prévoient, entre autres, une réduction de la quote-part américaine à l'ONU, pour que les États-Unis acceptent de régler une partie de leurs arriérés envers les Nations Unies.
- Le Canada a continué de jouer un rôle clé tout au long de 2000-2001 dans les travaux du Groupe d'action ministériel du Commonwealth, qui s'est penché sur les problèmes politiques au Pakistan, au Fidji, dans les Îles Salomon, en Gambie et en Sierra Leone.
- Le Canada reste un acteur clé dans toute initiative de la Francophonie. Grâce à un dialogue constant avec les provinces, et notamment avec le Québec et le Nouveau-Brunswick, des progrès ont pu être enregistrés dans la reconnaissance nationale et internationale de la diversité de la réalité francophone canadienne. La réunion ministérielle de Bamako sur les droits et libertés dans la communauté francophone, organisée en vertu des décisions du Sommet de Moncton, a donné lieu à une déclaration importante sur la démocratie et la primauté du droit dans les pays francophones, déclaration renforcée par l'adoption de moyens d'intervention dans des situations de crise démocratique ou de graves atteintes aux droits de la personne.

Aide aux Canadiens à l'étranger

Mandat du secteur d'activité

Apporter une aide publique pertinente qui réponde aux besoins des Canadiens voyageant ou vivant à l'étranger.

Sommaire des dépenses en 2000-2001 (en millions de dollars)	
Dépenses prévues au début de l'année financière	50,1
Total des pouvoirs de dépenser à la fin de l'année financière	51,2
Dépenses réelles	49,1
Personnel — Équivalents temps plein (ETP)	
ETP canadiens utilisés	101
ETP recrutés sur place utilisés	202

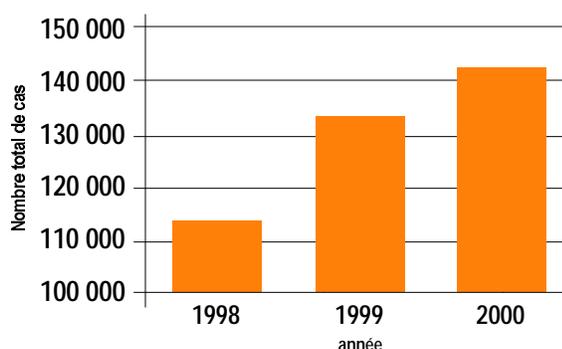
Contexte

Chaque année, le Ministère fournit des services consulaires à plus de deux millions de Canadiens dans le monde. Les services, offerts jour et nuit, sept jours sur sept, permettent d'aider les Canadiens de différentes façons : évacuer d'urgence les personnes menacées par une catastrophe d'origine naturelle ou humaine ou par des crises politiques; aider les blessés, les malades ou les personnes qui ont perdu un être cher; offrir une assistance en cas d'enlèvement, notamment d'enfants, ou de litige sur la garde d'enfants, et porter secours aux personnes arrêtées ou emprisonnées à l'étranger. Certains cas compliqués demandent des mois de travail. Le nombre des Canadiens qui se rendent à l'étranger ne cesse d'augmenter en raison de l'expansion du tourisme et des activités commerciales internationales, et parce qu'ils sont plus nombreux à rendre visite à des parents à l'étranger et à aller étudier dans d'autres pays. Les Canadiens voyagent également plus loin et se rendent dans des endroits plus reculés. Les personnes âgées et celles qui souffrent d'un handicap ou d'un problème de santé voyagent davantage, elles aussi. Bien souvent, les services de santé et autres ne correspondent pas aux normes canadiennes.

La Russie a reconnu la réciprocité des adoptions internationales avec le Canada, ce qui permet aux organismes canadiens de demander leur accréditation aux termes de la nouvelle réglementation russe.

Les Canadiens qui vivent ou qui voyagent à l'étranger s'attendent à un service optimal de la part de leur gouvernement. De plus, il arrive qu'ils ne comprennent pas les différences entre nos systèmes juridiques, sociaux et commerciaux et ceux des pays étrangers. Les entreprises canadiennes sont de plus en plus présentes dans des pays où il existe de graves problèmes de sécurité (par ex., la Colombie, la Libye, le Nigéria et l'Équateur) et où les services locaux sont nettement inférieurs à la norme canadienne.

Croissance du nombre de cas relevant des affaires consulaires

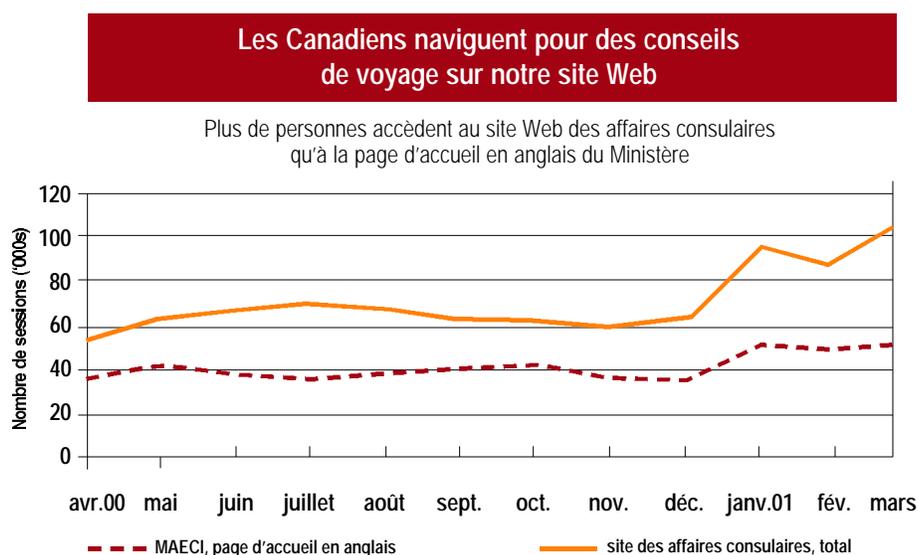


Le nombre de cas relevant des affaires consulaires a augmenté. De plus, la tendance des Canadiens voyageant ailleurs qu'aux États-Unis est essentielle, car 95 p. 100 des cas relevant des affaires consulaires se produisent ailleurs que dans ce pays.

🔄 Attentes en matière de rendement et réalisations

Amélioration du contenu, de la diversité et de la distribution de l'information sur la sécurité en voyage

- La Direction des services consulaires de la Direction générale des affaires consulaires aide les Canadiens à préparer leurs voyages à l'étranger et les renseigne sur les situations qu'ils peuvent y rencontrer et qui influenceront sur leur sécurité. Quelque 14 publications ainsi que des rapports sous forme de Conseils aux voyageurs sur 225 destinations étrangères sont publiés et mis à jour régulièrement afin de tenir compte de l'évolution des situations. Les rapports contiennent des informations sur des questions de sécurité et de santé ainsi que des précisions sur les conditions d'entrée et les visas nécessaires. Toutes les publications et rapports se trouvent sur le site Web des Affaires consulaires (<http://www.voyage.gc.ca>).



- En l'an 2000, plus de deux millions d'exemplaires des publications consulaires ont été distribués, ce qui représente 81 p. 100 des publications distribuées par le Ministère. Deux nouvelles publications ont vu le jour en 2000-2001 : *Victimes innocentes d'un tourisme odieux* (conseils pour contrer le tourisme sexuel impliquant des enfants) et *Hors des sentiers battus* (conseils pour le tourisme d'aventure). Une publication préparée conjointement avec le Service des délégués commerciaux a également été publiée. Il s'agit de *Destination : Réussite — Services aux voyageurs d'affaires*.
- Le site Web consulaire a été refondu afin de le rendre compatible avec les normes du Gouvernement en direct et d'y verser des renseignements plus précis et mieux ciblés pour les voyageurs canadiens. Tous les renseignements, publications et bons de commande se trouvent sur Internet. En mars 2001, plus de 100 000 visiteurs ont interrogé le site. En l'an 2000, une adresse de courrier électronique a été créée afin de répondre aux demandes de renseignements du public sur les voyages à l'étranger et les questions de sécurité s'y rapportant. Les demandes de renseignements transmises par le biais de cette adresse sur le site *Voyage* ont plus que triplé dans les mois qui ont suivi. Il est répondu à toutes les demandes, habituellement dans un délai de 24 heures.

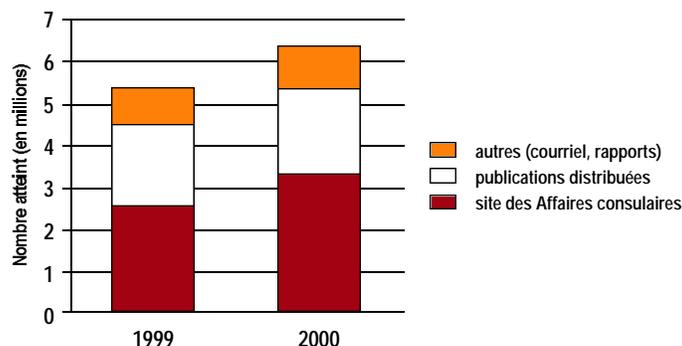
- Le contenu du site consulaire attire régulièrement 25 p. 100 des visiteurs du site Web du Ministère.
- Aux termes de l'Initiative d'amélioration de la prestation des services prise par le Conseil du Trésor, la Direction générale des affaires consulaires a mené un sondage sur la satisfaction de la clientèle auprès de plus de 3 000 anciens clients dans le monde, afin d'établir un niveau de référence en la matière. Les résultats préliminaires (fondés sur 15 p. 100 de réponses) font apparaître un haut degré de satisfaction de la clientèle. De plus, la Direction générale élabore actuellement des indicateurs de rendement pour les cas relatifs à des arrestations-détentions, à des problèmes de passeport et à des questions de citoyenneté. En outre, une section chargée des statistiques et des analyses consulaires a été créée afin de permettre de cerner les tendances des charges de travail régionales et mondiales.

Capacité accrue à l'administration centrale pour aider les missions en cas d'urgence

- Le Ministère a modernisé le système existant (*COSMOS/iCOSMOS*) qui suit l'aide apportée aux Canadiens en détresse, 24 heures sur 24, sept jours sur sept. Des efforts sont déployés actuellement pour élargir le système aux 108 bureaux de consul honoraire du Canada à l'étranger.
- Le Centre des opérations du Ministère, qui est ouvert 24 heures sur 24, sept jours sur sept, a traité plus de 100 000 appels téléphoniques. Le service qui répond aux appels pour les missions après les heures normales de bureau a continué son expansion, et 124 missions y sont maintenant raccordées. Les frais d'agents de service dans les missions ont été considérablement réduits en l'an 2000, en réacheminant vers le Centre des opérations d'Ottawa plus de 25 000 appels passés après les heures normales de bureau. Les délais d'intervention d'urgence ont été sensiblement réduits.
- Par le biais d'Intégrité des programmes, deux postes et un poste d'agent des opérations ont été ajoutés au Centre des opérations, ainsi que cinq autres postes à la Direction générale des affaires consulaires. Cinq nouveaux postes canadiens et 23 postes à combler par des personnes recrutées sur place ont également été créés.

**Les Canadiens ont utilisé nos renseignements
près de 6 millions de fois**

Grâce à des programmes d'information améliorés, 100 000 Canadiens de plus ont consulté les renseignements consulaires entre 1999 et l'an 2000 et l'accès est devenu plus rentable



Agents consulaires mieux formés pour traiter les cas d'enlèvement d'enfants, de décès, d'arrestation et d'emprisonnement

- La formation des agents qui traitent des cas sensibles, comme les enlèvements d'enfant, les décès, les arrestations et les emprisonnements, a été améliorée. Le programme de formation consulaire met maintenant l'accent sur des questions telles que les enlèvements internationaux d'enfants, la santé mentale, les décès, les enlèvements et les personnes portées disparues. Des spécialistes des secteurs public et privé participent à présent à de nombreux aspects de la formation consulaire. Les agents chargés de gérer les cas participent à des colloques, à des conférences et à des ateliers organisés par des partenaires clés.
- Des séances de formation régionales ont été organisées pour les États-Unis, l'Europe, l'Afrique et l'Asie-Pacifique. En outre, plus de 50 employés recrutés sur place et 10 consuls honoraires ont reçu une formation à Ottawa l'an dernier. Le *Manuel des instructions consulaires* est en cours de révision et de mise à jour.

Le Ministère a traité avec succès le cas très médiatisé de deux citoyens canadiens incarcérés en République fédérale de Yougoslavie pour des raisons politiques.

Diplomatie ouverte

Mandat du secteur d'activité

Éveiller l'intérêt et la confiance à l'égard du Canada à l'étranger et créer un environnement international public favorable aux intérêts économiques et politiques du Canada ainsi qu'aux valeurs canadiennes.

Sommaire des dépenses en 2000-2001 (en millions de dollars)	
Dépenses prévues au début de l'année financière	94,5
Total des pouvoirs de dépenser à la fin de l'année financière	108,3
Dépenses réelles	104,6
Personnel — Équivalents temps plein (ETP)	
ETP canadiens utilisés	222
ETP recrutés sur place utilisés	209

Contexte

Les Canadiens sont de plus en plus conscients de la nature interconnectée et interdépendante du monde d'aujourd'hui. Le secteur d'activité de la diplomatie ouverte réagit aux possibilités et aux défis que pose l'importance grandissante des relations internationales dans les affaires intérieures et à la nécessité d'une politique étrangère claire et cohérente. Afin de promouvoir le Canada dans le monde, de mieux informer les citoyens de son rôle dans le monde et de défendre les intérêts de sa politique étrangère et commerciale, il recourt à des technologies de pointe telles que celles de l'initiative « Gouvernement en direct ». Le ministère des Affaires étrangères et du Commerce international a été désigné ministre directeur pour le volet intitulé *Le Canada et le monde* de cette initiative. En utilisant des sites Web existants, le Ministère a commencé à bâtir ce volet de manière à pouvoir mieux informer le public sur les affaires étrangères et le commerce international. Des méthodes plus traditionnelles pour transmettre le message du Ministère aux Canadiens, comme les communiqués diffusés en temps opportun, les appels aux médias et la fourniture de conférenciers ministériels pour des conférences et d'autres manifestations dans tout le pays, sont également employées.

Davantage de Canadiens sont au courant des possibilités qui existent à l'étranger pour les produits culturels et universitaires canadiens et de la demande internationale en ce qui les concerne. Le nombre des artistes canadiens qui ont présenté leurs œuvres devant des auditoires internationaux est passé de 274 à 326, un résultat direct des activités du Ministère. Ces présentations font mieux comprendre que la diversité du Canada est une source de force et d'inspiration. L'intérêt des étrangers pour le Canada transparaît aussi dans le succès du programme des études canadiennes. Quelque 150 000 étudiants dans le monde suivent des cours postsecondaires avec un contenu canadien, et certains d'entre eux deviendront des conseillers ou des acteurs clés dans leur gouvernement national respectif.

Depuis 12 mois, en réponse à ces défis et dans la réalisation des objectifs de ce secteur d'activité, le Ministère affine et renforce ses principales activités, met en place de nouveaux programmes pour relever les nouveaux défis, et il élargit ses activités d'information afin d'accroître sa présence au Canada. Ces efforts en matière de diplomatie ouverte se reflètent dans l'opinion canadienne.

La promotion des exportations canadiennes joue un rôle important dans les efforts du Ministère. Au printemps 2001, les Canadiens ont attribué de très bonnes notes au gouvernement pour les résultats qu'il a obtenus en commerce extérieur, notamment dans la promotion du Canada en tant que chef de file du secteur de la technologie, et dans les relations entre le Canada et les États-Unis, qui relèvent aussi du mandat du Ministère. Les résultats du gouvernement en matière de commerce extérieur, qui lui ont valu une note de 4 p. 100 supérieure à celle de l'année précédente, se classaient en tête de 19 enjeux de la politique gouvernementale.

Attentes en matière de rendement et réalisations

Meilleure compréhension des politiques et des positions canadiennes par le public canadien et étranger

Sensibiliser le public au sujet de la politique étrangère et commerciale du Canada et de son rôle international, du travail accompli par le Ministère et des services qu'il offre aux Canadiens, par l'intermédiaire de programmes de communication avec les médias, d'autres outils et activités d'information et de publications imprimées et électroniques.

Résultats : Le public est mieux informé en ce qui concerne les affaires étrangères et le commerce international, grâce à la participation du Ministère à cinq foires régionales qui ont eu lieu, respectivement, à Winnipeg, à Regina, à Québec, à Toronto et à Saint Jean. En prenant part au premier pavillon du Canada, exposition itinérante organisée sous les auspices du Bureau d'information du Canada, le Ministère a pu toucher bien des gens au-delà du million et quelque de Canadiens présents et leur expliquer son rôle, ses activités et ses services au côté d'autres ministères. En moyenne, 92 p. 100 des visiteurs interrogés estimaient que le pavillon du Canada les avait aidés à mieux comprendre les services offerts par le gouvernement. Les taux de satisfaction par rapport aux explications données étaient également élevés, atteignant en moyenne 8,5 sur une échelle de 1 à 10.

En réponse à la préférence exprimée par au moins 45 p. 100 des Canadiens pour des contacts personnels avec leur gouvernement, le Ministère a continué de satisfaire à la forte demande pancanadienne de conférenciers ministériels et ce, à tous les niveaux, fournissant plus de 70 programmes dans 64 villes du pays, comparé à 66 programmes dans 60 villes pendant l'exercice 1999-2000. Ces programmes, qui ont touché des dizaines de milliers de Canadiens de tous horizons — jeunes, personnes âgées, étudiants, universitaires, guides d'opinion et membres de groupes ethniques, d'associations professionnelles et d'organisations non gouvernementales —, ont reçu une couverture médiatique locale importante et ont été mentionnés dans la presse nationale. L'initiative d'information des ambassadeurs du Canada en poste en Amérique latine, menée en partenariat avec le Bureau d'information du Canada avant le Sommet des Amériques de Québec, est un des faits saillants de cet exercice. En effet, huit ambassadeurs se sont rendus dans 49 villes au total au Québec, au Nouveau-Brunswick, en Nouvelle-Écosse, au Manitoba et en Saskatchewan où ils se sont adressés à un échantillon de Canadiens pour leur expliquer les enjeux du Sommet ainsi que les intérêts et objectifs stratégiques du Canada à cette réunion. Ces activités d'information ont également permis à de nombreux Canadiens de communiquer leur point de vue et leurs sujets de préoccupation directement à des représentants du gouvernement du Canada.

Afin de tenir les Canadiens mieux informés et de mieux faire comprendre les activités ministérielles au Canada et à l'étranger, le Ministère a publié 256 communiqués, dont certains ont donné lieu à 30 articles de presse, et répondu en moyenne à 240 appels des médias par mois pendant que la Chambre des communes siégeait.

Des publications ministérielles telles que *Canada — Regard sur le monde* et *CanadExport* sont largement distribuées dans tout le pays. *Canada — Regard sur le monde*, en particulier, est ciblé sur les jeunes Canadiens. De plus, les sites Web qui diffusent ces deux publications (<http://www.dfait-maeci.gc.ca/canada-magazine> et <http://www.infoexport.gc.ca/canadexport>) s'avèrent être très populaires, et ils sont interrogés de plus en plus souvent, de plus en plus longuement. *Les Canadiens dans le monde*, qui est le principal site Web éducatif du Ministère (<http://www.canschool.org>), se concentre sur les relations internationales du Canada et, au cours des 18 derniers mois, il a été beaucoup plus interrogé au cours de périodes comparatives de trois semaines en octobre 1999 et mars 2001, le nombre des visiteurs de la page passant de 6 237 à 17 120 et celui des sessions passant de 1 015 à 7 194, avec une durée moyenne passant de 6 minutes et 41 secondes à 13 minutes et 14 secondes. L'utilisation continuera certainement d'augmenter, car le Ministère met davantage l'accent sur les partenariats et la commercialisation des services éducatifs (renforcée par d'autres guides de l'enseignant diffusés sur le site), et les liens offerts à partir du site Web du Ministère et de celui de la grappe *Canada et le monde* dans le Gouvernement en direct.

Grâce à des stratégies et à des initiatives de communication ciblées, le Ministère a contribué à une augmentation sensible et quantifiable de la sensibilisation au commerce et à une bien meilleure connaissance de la contribution du gouvernement du Canada à la prospérité canadienne par une politique commerciale et une promotion du commerce efficaces. Des efforts de communication actifs autour des missions ministérielles à l'étranger, l'information au Canada et la politique commerciale ont permis de renforcer le soutien apporté au commerce et aux accords commerciaux. Le programme de sensibilisation et d'engagement a reçu l'appui actif du programme de la Diplomatie ouverte consistant à mettre en évidence les avantages locaux du commerce et l'histoire de réussites à l'intention des PME.

De fait, un nombre record de Canadiens reconnaissent l'importance du commerce pour l'économie de leur pays. Quelque 85 p. 100 d'entre eux estiment, en effet, que le commerce est important pour le Canada, comparé à 77 p. 100 l'an dernier. Les Canadiens sont également mieux informés et beaucoup plus conscients des enjeux commerciaux et ce, grâce au travail du Ministère. Plus de six Canadiens sur dix sont capables de repérer des enjeux commerciaux précis dans les médias, résultat que des évaluateurs indépendants estiment important. En outre, les Canadiens sont de plus en plus conscients de la prospérité qu'apporte le commerce, et une forte majorité est convaincue que celui-ci contribue à la prospérité du Canada. Trois Canadiens sur quatre pensent aujourd'hui que le commerce présente des avantages personnels pour eux-mêmes et leur famille, ainsi que pour les entreprises locales et les PME. Cela représente une augmentation sensible par rapport à l'an dernier en ce qui concerne la compréhension que les Canadiens ont des avantages locaux ou personnels du commerce. De même, près de trois Canadiens sur quatre pensent que le commerce aide le Canada à innover et à mettre au point des technologies pour se préparer à une économie à plus forte intensité de savoir, tandis que six sur dix sont d'avis qu'il améliore les perspectives d'emploi pour les Canadiens. Là encore, les résultats sont nettement meilleurs que ceux de l'exercice précédent.

Améliorer la promotion des valeurs et des intérêts du Canada à l'étranger, en collaboration étroite avec les ministres, les missions, les directions générales, les autres ministères fédéraux et les partenaires des secteurs public et privé, au pays et à l'étranger.

Résultats : Des notes de transition ont été remises au nouveau ministre des Affaires étrangères à sa nomination, en octobre 2000. Des notes de transition ministérielles ont également été préparées pour les ministres en prévision d'un remaniement ministériel et de la nomination de secrétaires parlementaires pour le Ministère en décembre 2000.

Le Ministère contribue au Conseil de formulation des politiques des sous-ministres, qui a été créé en septembre 2000 et qui a immédiatement donné à la haute direction la possibilité d'examiner quantité de questions stratégiques, y compris les relations entre le Canada et les États-Unis, l'Accord de libre-échange nord-américain (ALENA), l'aide publique au développement, la sécurité humaine, une mise à jour de la politique étrangère, le G-8, le Sommet des Amériques et les relations bilatérales du Canada avec le Brésil et la Chine.

Un groupe de travail ministériel a été chargé de coordonner l'élaboration de lignes directrices sur la responsabilité sociale des entreprises dans les relations internationales du Canada. Cela a été l'occasion d'un dialogue avec d'autres ministères ayant des intérêts foncièrement similaires. Ce groupe a également jeté les bases d'énoncés à l'intention des ministres au sujet de lignes directrices en matière de politique gouvernementale et de coopération internationale en ce qui concerne la responsabilité sociale des entreprises.

Le Ministère a veillé à entretenir avec les autres ministères et avec le Parlement une relation de travail transparente et inclusive. Parmi les initiatives prises figuraient un cours interne conçu pour guider les agents ministériels par rapport à des pratiques et à des procédures parlementaires clés et une séance à huis clos, qui était une première, avec la Commission des relations étrangères du Sénat sur la situation en Ukraine et en Russie. Entre autres activités organisées, citons une séance d'orientation pour les greffiers du Parlement et des séances de compte rendu avec des délégations parlementaires revenant de rencontres d'associations internationales telles que l'Union interparlementaire (UIP) et le Forum parlementaire de l'Asie-Pacifique (FPAP). Ces réunions ont encouragé un apport parlementaire continu dans la formulation de la politique étrangère et commerciale du Canada. Les représentants ministériels et, plus particulièrement, le représentant du premier ministre au Sommet des Amériques et le négociateur en chef du Canada pour la Zone de libre-échange des Amériques ont témoigné plusieurs fois devant le Comité permanent des affaires étrangères et du commerce international de la Chambre des communes, entre autres comités, avant et après le Sommet. Leur objectif était de fournir des renseignements détaillés et de faire participer les comités au plan d'action du Canada. De plus, quelques semaines avant le Sommet, une séance d'information a été proposée aux cinq partis politiques représentés au Parlement du Canada afin d'avoir avec eux des consultations et un dialogue transparents sur les préparatifs du Canada au Sommet.

Toutes ces initiatives s'inscrivent dans le mandat du secteur d'activité de la diplomatie ouverte, qui est de veiller à ce que les ministres et les secrétaires d'État soient pleinement informés des tendances courantes des affaires internationales.

Offrir un soutien aux communications pour l'initiative sur la sécurité humaine, les initiatives de la politique étrangère visant le Nord, les objectifs de la libéralisation du commerce et le programme des sommets de l'hémisphère.

Résultats : La réputation du Canada dans les Amériques en tant que pays de la haute technologie a été renforcée en février 2001 lorsque sept journalistes latino-américains sont venus au Canada sous les auspices du Programme des visiteurs étrangers de la Direction générale. Ces journalistes venaient d'Argentine, du Brésil, du Chili, de Colombie, du Costa Rica, du Pérou et d'Uruguay. En étroite collaboration avec les missions et les directions géographiques, les responsables du programme ont organisé une visite ciblée sur le rôle de chef de file du Canada dans la technologie de l'information et dans les télécommunications et insistant sur le fait que notre pays est un des plus « branchés » du monde. Ce n'est là qu'un exemple des nombreuses visites de journalistes étrangers organisées par le Ministère en appui à des enjeux particuliers de la politique étrangère du Canada.

Afin de promouvoir les objectifs commerciaux du Canada, le Ministère a produit la base de données Commerce international - Prestations et réalisations. Elle renferme plus de 500 exemples démontrant comment le gouvernement du Canada contribue au succès des exportateurs canadiens, tout en mettant l'accent sur la contribution de ces succès à des collectivités du Canada tout entier. Ces belles histoires ont été très médiatisées par les médias imprimés et électroniques, dans des revues spécialisées et ministérielles et dans des activités ministérielles, ainsi qu'à travers la participation de hauts fonctionnaires du Ministère à un grand nombre d'exposés et présentations publics. La publication accrue d'histoires de réussites commerciales, par l'intermédiaire de ce projet, encouragera sans doute un plus grand nombre de Canadiens à se lancer sur les marchés internationaux, et à y réussir, démontrant ainsi la corrélation entre les services et les activités du gouvernement, d'une part, et la prospérité des collectivités locales, d'autre part.

Augmenter la capacité des ministres à répondre à la correspondance rapidement pour promouvoir les activités du Ministère et faire connaître les politiques et les positions du Canada.

Résultats : Le Ministère a coordonné les réponses à plus de 20 000 lettres adressées aux ministres. Le délai de réponse a été, en moyenne, de 20 jours, selon la complexité du sujet, ce qui correspond aux normes de service établies. Afin que les normes applicables soient respectées dans tous les cas, de meilleures méthodes de traitement de la correspondance ministérielle sont actuellement à l'étude.

La correspondance était adressée aux ministres par divers groupes, y compris le public canadien, des organisations internationales et des groupes d'intérêts. Elle portait sur des sujets allant de l'Accord de libre-échange nord-américain (ALENA) à la Zone de libre-échange des Amériques (ZLEA), en passant par les prélèvements massifs d'eau, la sécurité humaine et la situation au Moyen-Orient, au Soudan et en Chine. Cet échange constant de correspondance par divers moyens, dont le courrier électronique de plus en plus souvent, a permis de renforcer l'image du Ministère, organisation transparente et attentive. Afin d'améliorer encore cette image, un projet visant à acquérir un système de gestion de la correspondance ultra-moderne, qui permettra aux fonctionnaires de surveiller la rapidité des réponses aux demandes de renseignements adressées au Ministère, de coordonner lesdites réponses et de rendre compte du tout, est en cours.

Rester en liaison étroite avec les gouvernements provinciaux et territoriaux au sujet des questions internationales relevant de leur compétence intérieure ou les intéressant par ailleurs.

Résultats : Le Ministère a apporté un soutien rapproché et une assistance technique au Conseil des ministres de l'Éducation (Canada) (CMEC) qui a pu ainsi organiser avec beaucoup de succès la Conférence des ministres de l'Éducation du Commonwealth qui s'est tenue à Halifax à l'automne 2000.

Le Ministère a entamé des négociations avec les provinces de l'Alberta, de l'Ontario et du Québec en vue de faciliter l'inclusion de fonctionnaires provinciaux dans certaines missions canadiennes à l'étranger. L'ouverture d'un bureau de l'Ontario à Shanghai, pendant la visite d'Équipe Canada, en est un exemple. Ces représentants des gouvernements provinciaux font partie de la mission et mettent en évidence les préoccupations de ces gouvernements, tout en aidant la mission à continuer de représenter les intérêts de tous les Canadiens. Illustration tangible du « fédéralisme coopératif », les fonctionnaires provinciaux renforcent la représentation canadienne à l'étranger et donnent un exemple concret de la façon dont les gouvernements fédéral et provinciaux travaillent de concert à la promotion internationale du Canada.

Veiller au respect des obligations du Ministère aux termes des lois sur l'accès à l'information et la protection des renseignements personnels.

Résultats : Le ministère des Affaires étrangères et du Commerce international est le premier ministère fédéral à avoir examiné par voie électronique tous les dossiers associés à 11 demandes portant sur le même sujet formulées en vertu de la *Loi sur l'accès à l'information*. Pour répondre à ces demandes, qui concernaient le bois d'œuvre, il fallait examiner environ 1,5 million de pages. Une équipe de projet composée de 15 agents et employés de soutien s'est acquittée de cette tâche. De plus, pendant l'exercice 2000-2001, le Ministère a examiné 91 441 autres pages afin de répondre à des demandes formulées en vertu de la *Loi sur l'accès à l'information*, soit une augmentation de plus de 150 p. 100 par rapport à l'exercice précédent. Quant aux demandes formulées en vertu de la *Loi sur la protection des renseignements personnels*, elles ont amené à traiter près de trois fois plus de documents, c'est-à-dire 9 824. Les consultations d'autres ministères visant l'accès à l'information ont augmenté de 26 p. 100 et celles visant la protection des renseignements personnels, de 29 p. 100. Malgré l'augmentation de volume considérable, le Ministère a continué de répondre à toutes les demandes en maintenant des normes élevées.

Améliorer l'accès public à l'information par voie électronique.

Résultats : L'accès, par des moyens électroniques, à l'information relative aux politiques et aux programmes internationaux du Canada, conçue tout spécialement pour des clients étrangers, a été nettement amélioré grâce au leadership dont le Ministère a fait preuve en créant la grappe baptisée *Le Canada et le monde*, à laquelle on a accès à partir de la passerelle *Services pour les non-Canadiens* sur le nouveau site Web du gouvernement du Canada (<http://www.gc.ca>). En collaboration avec 16 ministères et organismes publics dans le cadre de l'initiative Gouvernement en direct, le Ministère a amélioré l'accès à un immense contenu diffusé sur des sites Web en intégrant des liens avec des centaines de sites traitant de sujets tels que la politique étrangère et de défense, l'aide internationale, l'environnement et le développement durable. Voici d'autres grappes de passerelles internationales : *Se rendre au Canada*, *Faire affaire avec le Canada* et *Arts et culture*.

Sensibilisation accrue de l'opinion publique internationale aux caractéristiques et aux réalisations du Canada par le biais d'activités culturelles, universitaires et autres comparables et accroissement des exportations des services culturels et éducatifs

Faire connaître le profil culturel du Canada à l'étranger, en collaboration avec le ministère du Patrimoine canadien, le Conseil des arts du Canada et d'autres partenaires financiers; resserrer les liens entre les activités culturelles financées par le Ministère et les priorités en matière de politique étrangère.

Résultats : En tout, le Ministère a fourni pour plus de 3,7 millions de dollars de subventions à plus de 326 groupes culturels afin de promouvoir la culture canadienne dans le monde entier. Ces subventions ont été accordées à des projets appuyés par des missions canadiennes à l'étranger, en consultation avec d'autres organes de financement fédéraux concernés, comme le Conseil des arts du Canada, Téléfilm Canada et le ministère du Patrimoine canadien. Les organes de financement provinciaux et municipaux concernés ont également été consultés.

La présentation de la pièce de Michel Tremblay *For the Pleasure of Seeing Her Again*, montée par la troupe du Centaure, à Washington, dans le cadre de l'« invasion canadienne » de cette ville en l'an 2000, illustre bien l'effet positif de cette aide. La troupe canadienne qui se produisait ainsi sur une scène de la capitale américaine, avec l'aide d'une subvention de 30 000 \$, a donné des représentations pendant un mois à guichets fermés et la pièce a été

saluée par des critiques élogieuses, à telle enseigne qu'elle a suscité un vif intérêt pour le théâtre canadien et que plusieurs théâtres de Washington ont eu d'autres productions et des lectures à leur programme cette saison-là. L'ambassade du Canada a pu tirer pleinement parti, sur le plan des relations publiques, de cette présence culturelle canadienne, pour contribuer aux objectifs politiques et commerciaux canadiens dans l'influente capitale américaine.

La tournée de l'orchestre du Centre national des Arts en Europe et au Moyen-Orient, à l'occasion de laquelle des activités israélo-palestiniennes conjointes ont été organisées, est un autre exemple. Quoique quelque peu perturbée par les heurts entre Israël et les Palestiniens pendant sa partie moyen-orientale, la tournée n'en a pas moins été très bien accueillie. Pendant la partie européenne, où des concerts ont été donnés en Autriche, en Allemagne, en France, en Suisse et au Royaume-Uni, l'orchestre a été salué par des critiques enthousiastes. La subvention de 300 000 \$ accordée pour la tournée a eu des retombées considérables pour le Canada, y compris une énorme attention médiatique et un film documentaire produit par Rhombus Media, une société cinématographique canadienne connue pour des œuvres telles que *Thirty-two Short Films About Glenn Gould*.

L'exposition de la gigantesque œuvre murale de l'artiste canadien Ken Lum intitulée *There Is No Place Like Home* sur une grande artère viennoise est un troisième exemple. Ce montage de photos et de textes émouvants figurant une réflexion sur l'immigration, les races et l'intolérance, a été cofinancé avec des partenaires autrichiens et le ministère du Patrimoine canadien. Cette exposition, qui a offert au Canada une publicité optimale, a été à l'origine de nombreux éditoriaux sur l'approche canadienne de la diversité culturelle.

Internationaliser l'enseignement supérieur en établissant et en approfondissant de façon bilatérale et multilatérale les cadres de coopération et d'échanges entre les universitaires et les établissements d'enseignement; promouvoir le Canada comme destination de choix pour les étudiants étrangers; élaborer de nouvelles façons de faciliter les liens internationaux; et coopérer avec les gouvernements provinciaux et autres pour servir les intérêts du Canada sur la scène internationale.

Résultats : Des bourses d'études ont été décernées à quelque 300 futurs leaders mondiaux exceptionnellement doués, ce qui a, dans bien des cas, ouvert des possibilités réciproques pour de jeunes Canadiens particulièrement doués d'aller étudier à l'étranger. Un programme pilote de télé-enseignement dans le cadre du Programme de bourses du Commonwealth a été mené à bien. Un accord renouvelé avec l'Union européenne sur la coopération dans l'enseignement supérieur a été signé, ce qui permet de poursuivre un programme très fructueux de mobilité universitaire similaire à un autre programme en place en Amérique du Nord. Une collaboration productive avec le Conseil des ministres de l'Éducation (Canada) (CMEC) a continué et des pourparlers sont en cours sur des façons de la renforcer afin de mieux servir les intérêts du Canada dans le domaine de l'éducation sur la scène internationale.

Rendre les programmes d'études canadiennes plus attrayants pour les étrangers en les renouvelant et en les étoffant.

Résultats : Les programmes d'études canadiennes se sont poursuivis avec succès dans une trentaine de pays. Ainsi, des cours sur des thèmes canadiens ont été enseignés par quelque 7 000 « Canadianistes » étrangers à 150 000 étudiants étrangers de niveau postsecondaire. Un programme encourageait les stages de jeunes en études canadiennes. L'initiative des bourses d'études canadiennes a également été lancée, tout comme des projets de recherche, et des manifestations ont été organisées au Ministère pour marquer le 25^e anniversaire du Programme des études canadiennes.

Augmenter les possibilités qui s'offrent aux jeunes Canadiens d'acquérir une expérience internationale par le biais des programmes d'études et de travail à l'étranger.

Résultats : Pendant l'exercice 2000-2001, le nombre des jeunes qui ont participé à des échanges dans le cadre du travail et de voyages à l'échelle internationale a franchi la barre des 34 000 pour la première fois. La mise en place de frais de service réciproques a permis au Ministère et aux partenaires de lancer au Canada un programme d'information réussi qui comprenait, au début de l'année 2001, une campagne publicitaire nationale ciblée sur les principaux marchés canadiens. La campagne, qui avait pour thème « Quitter le Canada avec un rêve, y revenir avec une vision », a suscité un net regain d'intérêt pour les programmes de voyages et de travail à l'étranger, car ils permettent à de jeunes Canadiens d'acquérir une expérience internationale. Les centaines de visites supplémentaires qu'a enregistrées le site Web du Ministère ainsi que les nombreuses demandes de renseignements par téléphone qu'a entraînées l'initiative attestent de l'effet positif de la campagne. De fait, il semblerait, selon les premières estimations, que 40 000 jeunes environ participeront à ces échanges pendant l'exercice 2001-2002.

Améliorer la commercialisation des produits et des services éducatifs canadiens à l'étranger.

Résultats : Les étudiants étrangers sont de plus en plus nombreux au Canada. Plus de 100 000 étudiants munis de visas d'études à plein temps étaient inscrits dans des établissements d'enseignement canadiens en l'an 2000, en plus d'un nombre comparable d'étudiants étrangers qui suivaient des cours de courte durée. La contribution de ces personnes à l'économie canadienne se situe entre 3,5 et 4,5 milliards de dollars environ. Conscient du rôle joué par le Réseau de centres d'éducation canadiens, qui recrute de plus en plus d'étudiants pour ses 279 établissements clients au Canada depuis ses 20 centres à l'étranger, le Ministère lui a renouvelé son financement direct et son appui non financier.

Le Ministère a également travaillé en collaboration avec d'autres ministères fédéraux, avec les gouvernements provinciaux, avec des agences de marketing, avec des institutions et avec des clients du secteur privé afin d'organiser des missions et des foires commerciales. Ainsi, avec plus de 100 participants, les représentants du secteur de l'éducation constituaient le groupe le plus nombreux dans la mission d'Équipe Canada qui s'est rendue en Chine. Les établissements et les sociétés créatrices de didacticiels, en particulier, ont remarqué qu'en participant à la visite d'Équipe Canada, ils avaient pu établir de nouveaux contacts et renforcer ceux qu'ils avaient déjà. Des ententes et des contrats d'une valeur totale supérieure à 400 millions de dollars ont été signés au cours de cette mission, avec un contenu canadien évalué à plus de 250 millions de dollars.

Services ministériels

Mandat du secteur d'activité

Permettre au Ministère de remplir son mandat et d'atteindre ses objectifs grâce à la prestation de services de soutien rentables.

Sommaire des dépenses en 2000-2001 (en millions de dollars)	
Dépenses prévues au début de l'année financière	307,1
Total des pouvoirs de dépenser à la fin de l'année financière	329,2
Dépenses réelles	324,0
Personnel — Équivalents temps plein (ETP)	
ETP canadiens utilisés	1 908
ETP recrutés sur place utilisés	2 145

Contexte

Les Services ministériels fournissent au Ministère toute une gamme de services de soutien essentiels : ressources humaines et formation; finances, planification et systèmes d'information ministériels; technologie; gestion des biens immobiliers et du matériel; sécurité; vérification et évaluation.

Au cours de l'année écoulée, divers facteurs économiques et sociaux ont influé sur le travail des Services ministériels. Tout d'abord, l'instabilité du climat politique international a exacerbé la menace d'actes terroristes et d'autres crimes dans le monde, ce qui a obligé le Ministère à renforcer ses mesures de sécurité et à aiguïser sa capacité de repérer des risques potentiels. Rien n'est plus important pour le Ministère que la sécurité de ses employés au Canada et à l'étranger. Entre-temps, les Services ministériels ont dû modifier différents programmes afin de tenir compte de l'augmentation des effectifs dans les missions à l'étranger consécutive, notamment, à la croissance sensible du nombre de demandes de services émanant d'autres ministères.

Ensuite, les Ressources humaines ont été confrontées à des problèmes liés aux efforts déployés par l'ensemble du gouvernement pour moderniser les méthodes de gestion de la fonction publique et elles ont également eu du mal à retenir les agents du Service extérieur. De plus, il leur a fallu fournir de nouveaux types de formation et de perfectionnement professionnels afin de mieux positionner les employés et le Ministère dans la nouvelle économie du savoir.

En outre, les Canadiens ont continué d'exiger du gouvernement une prestation de services encore plus rapide et efficace. Ils ont également réclamé plus de transparence, la possibilité de participer davantage à l'élaboration des politiques, un soutien accru au développement durable, de nouveaux modes de gestion axés sur les résultats, de meilleures parades aux risques et une obligation plus grande de rendre compte des dépenses publiques.

Enfin, le volume des communications électroniques, et notamment du courrier électronique, qui a continué d'augmenter rapidement au Ministère, a montré plus que jamais auparavant toute l'importance de la gestion des technologies de l'information. Certaines informations traitées par le Ministère étant sensibles, il a également fallu prêter davantage attention au renforcement de la sécurité de ces systèmes de communications.

Afin de relever ces défis et d'atteindre leur objectif sectoriel pour l'exercice 2000-2001, les Services ministériels ont continué de mettre en œuvre la stratégie des ressources humaines du Ministère, pris les premières mesures nécessaires pour moderniser leur gestion et mettre davantage l'accent sur les résultats, élargi et amélioré leurs systèmes de communications et les services à la clientèle, et renforcé la sécurité à l'administration centrale et dans différentes missions à l'étranger.

Attentes en matière de rendement et réalisations

Les employés d'abord : Moderniser la gestion et la formation des ressources humaines

- Afin d'améliorer la qualité de vie de ses employés à l'étranger, le Ministère, par le biais d'améliorations aux Directives sur le service extérieur, a pris des mesures pour les aider à faire face aux coûts des garderies et des soins aux personnes âgées et pour offrir de nouveaux programmes d'avantages sociaux à leurs conjoints, notamment : des prestations améliorées pour appuyer la recherche d'emploi; une nouvelle allocation de reconversion professionnelle pouvant atteindre 1 000 \$; une nouvelle prestation pour venir en aide aux conjoints qui demeurent dans la région de l'administration centrale, en raison de leur emploi ou pour d'autres raisons, durant une partie de l'affectation à l'étranger de l'employé. De plus, le Ministère a mis à la disposition de tous les employés des services d'orientation professionnelle et il a mis en place des programmes d'aide à l'emploi à l'intention des conjoints qui rentrent de postes à l'étranger.
- Au cours de l'année écoulée, le Ministère a pris de nombreuses mesures à l'intention du personnel recruté sur place, qui représente 56 p. 100 des employés. Les possibilités de formation qui sont offertes à ces employés ont été élargies. Leur norme de classification a été mise à jour, et de nouveaux régimes de pension ont été mis en place pour eux. En outre, un guide pratique et normalisé consacré à des questions concernant les employés recrutés sur place a été préparé et distribué aux missions du Ministère dans le monde entier. Il est destiné aux gestionnaires de ces missions ainsi qu'au personnel des ressources humaines de l'administration centrale qui leur rend visite.
- Des normes de service et des guides des ressources humaines ont été élaborés afin d'améliorer la prestation de services. Les Ressources humaines ont continué de travailler sur le projet de Norme générale de classification (NGC) en vue de mettre en place un inventaire de descriptions de tâches génériques dans l'année à venir.
- Les gestionnaires de l'administration centrale peuvent désormais participer à un programme de formation stratégique au leadership, qui s'inscrit dans la stratégie des ressources humaines du Ministère. Au total, durant l'exercice 2000-2001, 257 gestionnaires ont pris part au programme de perfectionnement des cadres du Ministère, qui met l'accent sur une meilleure gestion des ressources, une plus grande attention aux clients, une gestion plus efficace du changement, de meilleures communications internes et la création d'un meilleur milieu de travail. Un aspect du programme est validé chaque année. L'an dernier, on a demandé aux gestionnaires des participants d'évaluer leur rendement après la fin des cours. Les résultats montraient que le programme est très efficace. En effet, la productivité globale avait augmenté de 18 p. 100; le moral s'était amélioré de 45 p. 100; la capacité des participants de gérer des dossiers horizontaux, de 18 p. 100; et leur aptitude à mieux s'adapter et plus rapidement aux changements de priorités, de 27 p. 100.
- L'an dernier, le Ministère a consacré plus de fonds à la formation aux langues officielles. De plus, le nombre de cours proposés dans d'autres langues a été augmenté. Au moins 550 employés ont suivi des cours en langues officielles en 2000-2001, tandis que plus

de 400 ont suivi une formation dans d'autres langues. Les connaissances linguistiques du personnel des missions à l'étranger ont donc été améliorées, ce qui a aidé ces missions à mieux défendre les intérêts du Canada. Il est à noter qu'il ressort d'un sondage réalisé auprès du personnel de l'administration centrale sur sa maîtrise de l'espagnol, que l'immense majorité des employés qui parlent couramment cette langue estiment que cela a une influence positive sur leur milieu de travail. L'espagnol est la troisième langue étudiée au Ministère, par ordre d'importance.

- Pendant l'exercice 2000-2001, 80 p. 100 des employés du Ministère appartenant à la catégorie EX (exécutif) satisfaisaient aux normes gouvernementales de maîtrise de leur deuxième langue officielle, contre 60 à 70 p. 100 dans l'ensemble de la fonction publique fédérale. Ce fort pourcentage de maîtrise dans les rangs du personnel de direction s'est traduit par une plus grande productivité et un meilleur service pour les Canadiens.
- Pendant l'exercice 2000-2001 également, le Ministère a demandé des propositions relativement à un système de gestion des ressources humaines fondé sur les compétences et un profil d'aptitudes, de connaissances et de comportement commun nécessaire au Ministère pour gérer ses activités en matière de ressources humaines. Deux entreprises ont soumis des propositions, mais seule KPMG Consulting réunissait les qualités requises et a donc été retenue. Cependant, cette entreprise a avisé le Ministère par la suite de la fermeture de son service de consultation en ressources humaines. Le Ministère cherchera un nouvel entrepreneur au cours de l'exercice 2001-2002.
- En tout, l'an dernier, 235 cours dispensés en télé-enseignement ont été offerts par courrier électronique à plus de 1 300 employés. Il ressort d'un sondage auprès des participants que 80 p. 100 d'entre eux étaient satisfaits des cours et se sentaient plus productifs après les avoir suivis. Comme le télé-enseignement n'est devenu pleinement opérationnel que pendant l'exercice 2000-2001, il est encore difficile d'en évaluer l'incidence. Un examen complet aura lieu l'an prochain.
- Conscient de ce que le nombre des agents du Service extérieur diminue de près de 60 par an, le Ministère a institué ce qui devrait être un moyen plus efficace d'en attirer et d'en retenir de nouveaux. Depuis 1998, le Programme de perfectionnement du Service extérieur offre aux nouveaux agents cinq années de formation théorique structurée et une série d'affectations pratiques qui leur permettent d'acquérir des connaissances particulières dans leur domaine. L'an dernier, 62 jeunes femmes et jeunes hommes ont été embauchés dans le cadre de ce programme permanent et le Ministère a commencé à planifier un exercice de déploiement pour remédier à la pénurie d'agents d'expérience.
- Le maintien du nombre d'agents du Service extérieur à mi-chemin de leur carrière demeure un enjeu critique. Les Ressources humaines ont dirigé les travaux d'un comité tripartite, constitué par l'employeur, Citoyenneté et Immigration Canada, et l'Association professionnelle des agents du Service extérieur, pour faire une étude comparative sur les conditions d'emploi des agents du Service extérieur. Les résultats, prévus pour l'an prochain, fourniront aux intervenants de l'information objective qui répondra aux questions de rémunération, aux questions relatives aux conjoints et aux carrières doubles, et aux pratiques de gestion.

Moderniser les systèmes de gestion et d'information financière

- Afin d'aider les gestionnaires à prendre leurs décisions, le Ministère met actuellement au point de nouveaux outils, comme des outils permettant de calculer le coût des

renseignements commerciaux et des outils de comptabilité par activités. Grâce à la technologie interactive, les renseignements commerciaux rapprochent des systèmes auparavant distincts, ce qui permet aux gestionnaires du monde entier d'avoir accès à des renseignements d'ordre financier et non financier plus complets. Quant à la comptabilité par activités, elle permet aux gestionnaires d'établir le coût des activités et donc de planifier et prévoir leurs budgets longtemps à l'avance. Les deux outils appuient le travail entrepris dans le cadre de la Stratégie d'information financière pangouvernementale, et donnent aux gestionnaires des renseignements précis et opportuns qui leur permettent de se concentrer sur les résultats. Les renseignements concernant la mise en œuvre de ces deux outils sont partagés avec d'autres ministères et organismes publics fédéraux.

- Au 1^{er} avril 2001, le Ministère a satisfait entièrement aux exigences de la Stratégie d'information financière, en adoptant des systèmes de comptabilité d'exercice et de rapport de régularisation similaires à ceux utilisés dans le secteur privé. Parallèlement, des politiques de comptabilité nouvelles et révisées ont été mises en place et des formations connexes ont été offertes au personnel des missions dans le monde entier. Ce travail, entrepris dans le cadre de la Stratégie d'information financière, est un élément fondamental des efforts que le Ministère déploie pour moderniser ses opérations et présenter des rapports financiers plus complets et cohérents tout au long de l'année.
- En l'an 2000, le Ministère s'est associé à 15 autres ministères pour participer à des projets pilotes dans le cadre de l'initiative de modernisation de la fonction de contrôleur du Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada. Le Ministère a évalué sa propre fonction de contrôleur et élaboré un plan pour la renforcer. Ce plan comprend des priorités stratégiques, officialise la reddition de comptes et intègre des éléments de la stratégie des ressources humaines. Les progrès réalisés dans ces domaines seront évalués régulièrement.

Améliorer les pratiques commerciales, les communications et les services à la clientèle en utilisant les nouvelles technologies

- Le centre d'appels du Ministère, qui fournit un soutien technique aux employés, a prolongé ses heures d'ouverture pendant l'exercice 2000-2001 afin de servir le grand nombre d'employés qui travaillent en dehors des heures normales de bureau ou dans des fuseaux horaires différents. Cela reflète l'application en croissance rapide de nouvelles technologies dans tout le Ministère.
- Le Ministère vient de lancer un projet qui vise à trouver des façons de mieux gérer l'information. Un volet de ce projet a pour objet d'élargir l'accès de ses employés dans le monde entier à des systèmes de communications, y compris le courrier électronique.
- En collaboration avec d'autres partenaires fédéraux, le Ministère joue un rôle clé dans l'élargissement des composantes internationales du site Web du gouvernement du Canada (<http://www.gc.ca>), en ce qui concerne l'amélioration de l'accès à l'information et la transformation des modes de prestation des services. Plus particulièrement, le Ministère a préconisé la création d'une passerelle (<http://www.canadainternational.gc.ca>) vers les programmes fédéraux qui est conçue tout particulièrement pour les gens d'affaires et les étudiants étrangers ainsi que pour les nouveaux immigrants. En janvier 2001, cette nouvelle passerelle a été ouverte sur le site refondu, parallèlement à deux autres, soit une qui offre des renseignements sur tous les programmes et services fédéraux offerts aux Canadiens, y compris ceux qui vivent à l'étranger

(<http://www.canadians-canadiens.gc.ca>); et une autre pour les gens d'affaires canadiens (<http://businessgateway.ca>) qui fournit des renseignements sur les programmes fédéraux et de l'aide aux entrepreneurs. Les deux premières passerelles susmentionnées fournissent également des détails sur les missions du Ministère à l'étranger, y compris des listes du personnel et des adresses électroniques. L'accès aux représentants du Canada dans le monde entier en est facilité pour les Canadiens comme pour les étrangers.

Assurer un environnement de travail et un cadre de vie sûrs et rentables

- La stratégie d'investissement du Ministère a pour but de fournir des logements sûrs et bien conçus à ses employés qui travaillent à l'étranger, tout en garantissant que ses investissements immobiliers à l'étranger représentent une valeur durable pour le Canada (tableau financier 9). Les exigences changeantes des programmes dans les missions du Ministère à l'étranger pendant l'exercice 2000-2001, plus particulièrement le redéploiement du personnel du Programme d'immigration, ont obligé à apporter quelques modifications aux projets de construction en cours à Beijing, à Bucarest, à Kiev et à Moscou. En conséquence, Citoyenneté et Immigration Canada a augmenté sensiblement sa part du financement de ces projets. Les travaux des nouvelles chancelleries sont terminés (bureaux) à Beijing et à Lagos ainsi que ceux de nouveaux logements pour le personnel à Beijing, à New Delhi et à Tokyo. Ils ont commencé pour les chancelleries du Caire, de Varsovie et de Caracas et sont sur le point de démarrer à Nairobi. La première acquisition d'appartements pour le personnel à Moscou a été menée à bien après plusieurs essais infructueux, et les missions de Lisbonne et de São Paulo ont déménagé dans des locaux de location. La planification du plus grand projet du Ministère, qui concerne la construction d'une nouvelle chancellerie à Berlin, s'est poursuivie. Les études conceptuelles sont maintenant terminées et le dernier processus de sélection d'un entrepreneur était en cours à la fin de l'exercice.
- Malgré des progrès considérables dans les projets d'investissement l'an dernier, il reste des défis à relever. À Séoul, le projet de chancellerie a été retardé par un différend sur le zonage qui a nécessité de longues négociations avec les autorités locales. L'évaluation des solutions concernant la rénovation ou le remplacement de Macdonald House, qui fait partie du haut-commissariat du Canada à Londres, n'est pas encore terminée et, à Moscou, les pourparlers menés en vue d'acquérir une annexe pour la chancellerie n'ont pas abouti faute d'une entente sur le prix d'achat.
- Le Ministère a élaboré des propositions pour pallier les incidences du vieillissement des propriétés et de l'entretien différé. Pendant l'exercice 2000-2001, deux infusions initiales de fonds pour des immobilisations ont permis au Ministère de demander 35 rapports détaillés sur l'état des édifices dans 30 missions à l'étranger et de répondre à plus de 80 des projets de santé et de sécurité les plus urgents portant sur des réparations électriques et la sécurité-incendie, par exemple. Cela représente un premier pas dans les efforts que le gouvernement déploie pour régler ce problème croissant.
- Le revenu de 4 millions de dollars tiré, pendant l'exercice 2000-2001, de la vente de biens immobiliers excédentaires ou sous-utilisés, a été versé dans le programme d'immobilisations du Ministère. Ce type de revenu a nettement baissé l'an dernier, mais il devrait augmenter sensiblement au cours des trois prochains exercices. Ces fonds serviront à financer les logements dont le Ministère a besoin sans que cela représente des coûts additionnels pour les contribuables.

- Le Ministère améliore actuellement sa planification immobilière et sa gestion des projets en intégrant de nouveaux systèmes financiers et en mettant en place un système de qualité de la gestion officiel qui répond aux exigences de la norme ISO 9001:2000 (cadre de référence internationalement reconnu pour ce qui est de la gestion de la qualité). Cette désignation a été établie par l'Organisation internationale de normalisation, organisme non gouvernemental auquel siègent les représentants de quelque 140 pays. Le Ministère compte respecter pleinement la norme ISO 9001:2000 d'ici l'exercice 2002-2003.
- Le Ministère a rationalisé la préparation des plans de gestion immobilière des missions en téléchargeant des documents de la base de données ministérielle et en utilisant des outils informatiques et des liens intranet existants. Les travaux ont commencé en vue de mettre la base de données sur le Web, ce qui permettra aux missions et à l'administration centrale d'accéder à quantité de renseignements sur les biens immobiliers en interrogeant une seule source.
- Étant donné la montée du terrorisme et de la criminalité dans le monde, le Ministère a pris des mesures à l'administration centrale et dans ses missions à l'étranger pour protéger les employés et l'infrastructure, y compris les systèmes de communications qui traitent de gros volumes d'information, parfois sensible. Du matériel de sécurité et d'autres formes d'aide sont fournis selon les évaluations de risques, qui sont revues continuellement.

Gestion axée sur les résultats

- Pendant l'exercice 2000-2001, le Ministère a suivi l'exemple du Conseil du Trésor et a adopté une nouvelle politique en matière de transfert de paiements aux termes de laquelle toutes les présentations au Conseil du Trésor, qu'elles soient nouvelles ou renouvelées, qui portent sur des subventions et des contributions, doivent être accompagnées d'un cadre de référence pour la gestion et la comptabilité fondé sur les résultats et d'un cadre de référence pour les vérifications axées sur les risques. Pour mettre en œuvre cette nouvelle politique, le Bureau de l'inspecteur général a pris plusieurs initiatives au cours de la période. Une méthodologie globale de planification axée sur les risques a été élaborée afin de définir les besoins en ressources et de proposer un calendrier d'évaluation des services et de vérification interne pour les programmes de contributions. Des profils de risque ont été mis au point pour 15 des plus de 80 programmes de subventions et de contributions financés par le Ministère. Les profils de risque ont été utilisés pour élaborer des cadres de référence pour les vérifications de plusieurs autres programmes du Ministère également.
- Le Ministère a procédé à sept vérifications l'an dernier afin d'examiner trois types de financement sous forme de contribution : celui des projets distincts, celui des organisations non gouvernementales et celui effectué dans le cadre d'accords internationaux. Il est ressorti de ces vérifications que les gestionnaires du Ministère agissent de manière à renforcer la discipline et la cohérence dans l'administration des accords de contribution. Des recommandations particulières visant à mieux faire connaître les programmes, la documentation gardée en dossier et l'analyse des avantages obtenus sont mises en œuvre actuellement.
- L'an dernier également, le Conseil du Trésor a établi une nouvelle politique en matière d'évaluation qui oblige les ministères à aider les gestionnaires et les employés en appliquant de façon constante une gestion axée sur les résultats. Afin de fournir ce

type de soutien au ministère des Affaires étrangères et du Commerce international, la Division de l'évaluation a aidé les gestionnaires à élaborer des cadres de référence pour une gestion et une reddition de comptes axées sur les résultats ainsi que des outils de mesure du rendement connexes. La Division de l'évaluation a également offert des colloques sur la gestion axée sur les résultats aux unités du Ministère qui préparent des présentations au Conseil du Trésor.

- Pendant l'exercice 2000-2001, afin de trouver des façons d'améliorer le service à la clientèle et d'évaluer les résultats, le Ministère a procédé à diverses évaluations interministérielles. Il a examiné, de concert avec Industrie Canada, Partenaires pour l'investissement au Canada, programme qui encourage ce type de collaboration entre des entreprises canadiennes et étrangères, et évalué avec plusieurs ministères le Programme de stages internationaux pour les jeunes. Le Ministère est un des six ministères fédéraux qui offrent des stages internationaux aux jeunes Canadiens. L'an dernier, il a également évalué tous les programmes de 21 missions à l'étranger ainsi que plusieurs politiques et procédures à l'administration centrale, y compris la fonction d'agent politique, les bourses d'études du Commonwealth et les Bourses du gouvernement du Canada, la politique de formation et les mesures relatives aux demandes d'accès à l'information. Les conclusions de ces vérifications internes ont servi à élaborer des mesures d'amélioration qui sont mises en œuvre à l'heure actuelle.

Services aux autres ministères

Mandat du secteur d'activité

Fournir aux Canadiens des services de soutien rentables répondant aux besoins à l'étranger d'autres ministères et organismes publics.

Sommaire des dépenses en 2000-2001 (en millions de dollars)	
Dépenses prévues au début de l'année financière	222,6
Total des pouvoirs de dépenser à la fin de l'année financière	225,5
Dépenses réelles	216,2
Personnel — Équivalents temps plein (ETP)	
ETP canadiens utilisés	38
ETP recrutés sur place utilisés	1 308

Contexte

Le Ministère est chargé d'acheter des produits, des services et des biens immobiliers pour satisfaire à ses propres besoins à l'étranger et à ceux d'autres ministères et organismes publics à titre de service commun. Les services fournis aux autres ministères et organismes tournent autour du soutien à leur personnel qui travaille à l'étranger et comprennent la fourniture de bureaux et de logements pour les employés, l'administration des finances et du personnel, la gestion du matériel, et les services d'entretien et de télécommunications. Les coûts encourus pour la prestation de ces services sont récupérés, s'ils ne sont pas inclus dans les crédits ministériels. Le Ministère fournit également des services communs sur la base d'un recouvrement intégral des coûts dans le cas des entités qui ne sont pas des ministères ou des organismes publics fédéraux canadiens. Il s'agit, entre autres, des provinces et des sociétés d'État canadiennes ainsi que de gouvernements étrangers, comme le gouvernement australien, qui partagent les locaux de certaines de nos missions.

Environ 52 p. 100 du personnel en poste à l'étranger (à l'exclusion du personnel administratif) participent à la prestation de programmes pour des ministères et des organismes publics fédéraux autres que le ministère des Affaires étrangères et du Commerce international, et environ 78 p. 100 des missions et des bureaux satellites comptent dans leur personnel des employés venant d'autres organisations du secteur public. Les services fournis à ces employés sont guidés par des protocoles d'entente que le Ministère a négociés avec les ministères concernés, dont l'Agence canadienne de développement international (ACDI), l'Agence spatiale canadienne, Citoyenneté et Immigration Canada, le ministère de la Défense nationale, l'Office national du film, Ressources naturelles Canada, la Gendarmerie royale du Canada, pour n'en citer que quelques-uns.

Attentes en matière de rendement et réalisations

Prestation de services efficace, à la satisfaction des ministères et organismes clients, tout en tenant compte des contraintes juridiques, politiques et de ressources

Durant l'exercice, le Ministère a négocié la création de plus de 165 nouveaux postes à l'étranger pour sept autres ministères. Par ailleurs, 32 postes ont été supprimés et la classification de 28 autres a été modifiée. Un soutien permanent aux missions à l'étranger a été fourni à 1 974 employés travaillant en appui à des programmes non ministériels.

Ministère	Employés canadiens (ETP)	Employés recrutés sur place (ETP)	Total des ETP
ACDI	105	143	248
Citoyenneté et Immigration Canada	242	1 087	1 329
Ministère de la Défense nationale	128	34	162
Autres	80	155	235
Total	555	1 419	1 974

Le Ministère a conclu des accords de services communs avec la Société pour l'expansion des exportations; la province de l'Ontario, pour l'établissement d'une présence économique à Shanghai (Chine); et le gouvernement australien, pour le partage de locaux à Abuja (Nigéria) et à Bogota (Colombie). De plus, un accord conclu avec la Commission canadienne du tourisme a été reconduit pour une année après que la Commission a pris le statut de société d'État. Ces accords sont avantageux pour les Canadiens, car ils permettent de coordonner les efforts de différents paliers de gouvernement, d'éliminer les chevauchements d'activités et de maximiser les économies d'échelle dans la prestation de services.

Après de nombreuses années de réduction des effectifs des missions, la présence du gouvernement fédéral à l'étranger a sensiblement augmenté au cours de l'exercice. Les exigences administratives entraînées par la présence toujours plus nombreuse d'organismes fédéraux à l'étranger constituent un défi permanent et créent des pressions importantes sur le personnel du Ministère qui travaille non seulement dans une conjoncture internationale changeante, mais aussi dans des cultures diverses.

Afin de mieux gérer les pressions croissantes qui pèsent sur les ressources ministérielles, le Ministère a mis en place récemment un cadre de référence pour la planification et la gestion de la croissance du personnel dans les missions à l'étranger. Ce cadre s'applique à tous les employés canadiens et engagés sur place qui s'ajouteront aux missions à l'étranger ou y seront réaffectés. Il suppose que tous les projets visant à créer ou à supprimer des postes à l'étranger ne soient mis à exécution que lorsque les exigences des programmes et des politiques sont conformes aux objectifs généraux de la politique étrangère du Canada, lorsque les coûts et considérations opérationnelles sont pleinement évalués et lorsque tous les fonds ont été fournis par l'organisme promoteur. La politique exige aussi que toutes les demandes relatives à de nouveaux postes soient faites au cours d'un processus de consultation annuel afin de s'assurer que les projets de tous les organismes reçoivent la même attention.

Afin de normaliser le niveau de service fourni à d'autres ministères et auquel ces derniers s'attendent, un projet de protocole d'entente générique qui remplacera les nombreux accords que le Ministère a avec d'autres ministères et organismes publics, est en préparation. Ce protocole d'entente générique sera accompagné de normes de service.

Service de passeport

Mandat du secteur d'activité

Fournir aux citoyens canadiens et aux autres résidents admissibles du Canada des documents de voyage respectés dans le monde entier.

Sommaire des dépenses en 2000-2001 (en millions de dollars)	
Dépenses prévues au début de l'année financière	(1,4)
Total des pouvoirs de dépenser à la fin de l'année financière	13,0
Dépenses réelles	(1,1)
Personnel — Équivalents temps plein (ETP)	
ETP canadiens utilisés	828
ETP recrutés sur place utilisés	0

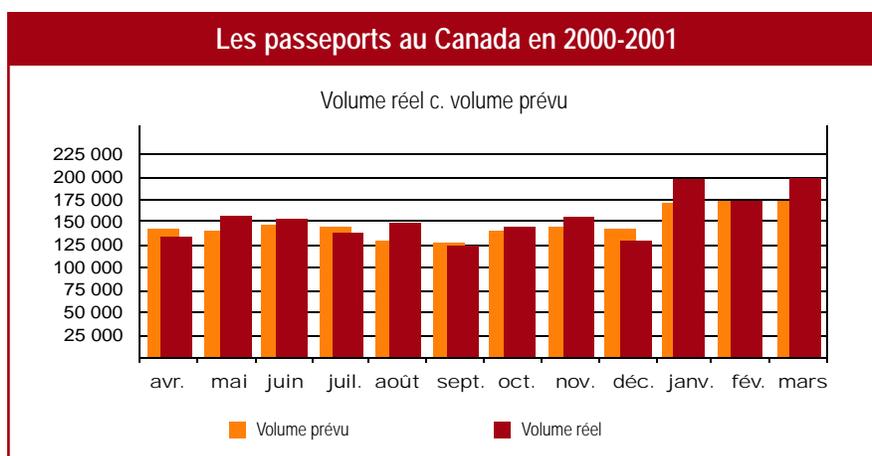
Contexte

Le Bureau des passeports fournit aux Canadiens des documents de voyage qui sont respectés dans le monde entier et des services qui respectent voire dépassent les normes publiées. Le Bureau des passeports, qui est un organisme de service spécial au sein du Ministère, s'autofinance et recouvre ses coûts sur les droits perçus pour les services relatifs aux passeports. Il doit évaluer de façon courante l'intégrité de ces documents ainsi que la sécurité du processus d'admissibilité et de délivrance. La qualité du service et l'équilibre budgétaire sont maintenus grâce à un examen minutieux des coûts de prestation des services.

Attentes en matière de rendement et réalisations

Volume d'activité

Pendant l'exercice 2000-2001, le Bureau des passeports a effectué 3,9 millions de transactions (y compris 2,1 millions d'appels téléphoniques), soit une augmentation de 12 p. 100 par rapport à l'exercice précédent.



Pendant ce même exercice, le Bureau des passeports a délivré plus de 1,83 million de passeports et d'autres documents de voyage au Canada et à l'étranger. Cette progression de 9,1 p. 100 par rapport à l'exercice précédent s'explique par une augmentation du revenu disponible du groupe de clients le plus nombreux (la génération du baby-boom). Le modèle prévisionnel revu, qui a été mis en place pendant l'exercice 2000-2001, fonctionne bien — le volume a été de 2,8 p. 100 inférieur aux prévisions, résultat qui reste dans les limites de risque acceptables de 1 à 3 p. 100 des paramètres du modèle.

Besoins des clients et amélioration du service

Le Bureau des passeports a élaboré un nouveau programme afin de solliciter et d'évaluer l'avis des clients. Pour préparer son programme relatif à la satisfaction de la clientèle, il a utilisé plusieurs études (satisfaction de la clientèle par le passé, enquêtes de marketing et de consultation publique) qui ont révélé des indicateurs valides et cerné des éléments de service sur lesquels il faudrait s'arrêter dans l'évaluation de la satisfaction de la clientèle. Le Bureau des passeports a également intégré les préceptes de l'outil d'évaluation commun, car ils font maintenant partie de l'approche générale du gouvernement du Canada en ce qui concerne l'évaluation de la satisfaction (Initiative d'amélioration de la prestation des services).

Le Bureau des passeports a également repéré six grappes d'éléments de service qui mériteraient d'être étudiés dans le cadre des commentaires relatifs à la satisfaction de la clientèle. Ce sont la sécurité et l'intégrité des passeports, la souplesse, la fiabilité, l'accès et les locaux, les communications et les coûts. À partir de ces six grappes, le Bureau des passeports élaborera un indice de satisfaction des clients qui l'aidera dans ses efforts constants d'amélioration des services, conformément au Cadre stratégique pour l'amélioration de la prestation des services au gouvernement du Canada du Secrétariat du Conseil du Trésor.

Délai de service

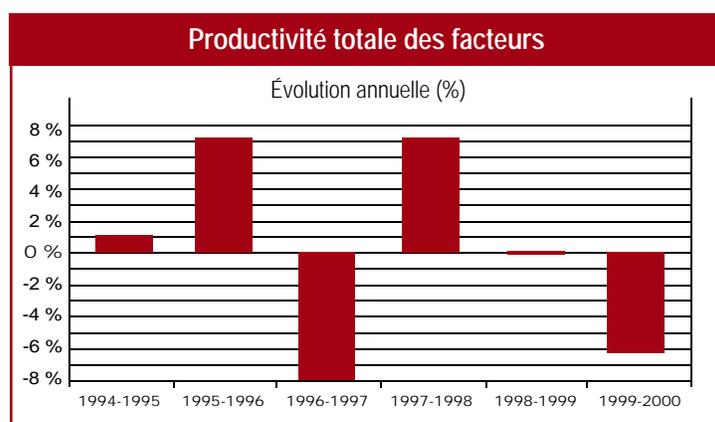
Pendant l'exercice 2000-2001, 93,3 p. 100 des clients qui se sont présentés à nos guichets ont reçu leur passeport dans les délais de service normaux de cinq jours ouvrables, soit une baisse de quatre points par rapport à l'an dernier qui s'explique par une saison de pointe hivernale très occupée. En ce qui concerne les services par courrier, le Bureau des passeports estime que plus de 90 p. 100 du volume a été traité dans le délai de 10 jours visé, mais cela représente aussi une baisse sensible par rapport à l'exercice précédent. Le rendement des services par courrier a souffert tout particulièrement d'une demande très instable qui a fait qu'il était difficile d'affecter les ressources correspondant au volume à traiter. Pendant l'hiver, les services par courrier ont accumulé jusqu'à un mois de retard. Il a été remédié à la situation en moins de trois semaines et le délai de traitement a été ramené à huit jours. Pendant le reste de l'année, les normes de service ont été respectées.

Le Bureau des passeports a commencé à évaluer le délai d'attente pour le service au guichet. Il en est ressorti que 70 p. 100 des clients étaient servis en moins de 45 minutes. Le Bureau des passeports vise à réduire ce délai d'attente et il continuera d'élaborer des stratégies pour atteindre cet objectif de 45 minutes pour 95 p. 100 des jours où il accueille le public.

En novembre 2000, le Bureau des passeports a découvert que les autorités étrangères ne pouvaient pas lire mécaniquement à la frontière les passeports valides délivrés par son bureau de North York au cours du mois précédent. Il a entrepris aussitôt de récupérer les 10 000 passeports en question en adressant aux clients une lettre de rappel et en informant les missions canadiennes à l'étranger et les autorités étrangères. Les heures d'ouverture du bureau de North York et des centres d'appel ont été prolongées et un autre bureau a été ouvert afin d'accueillir les Canadiens titulaires de ces passeports.

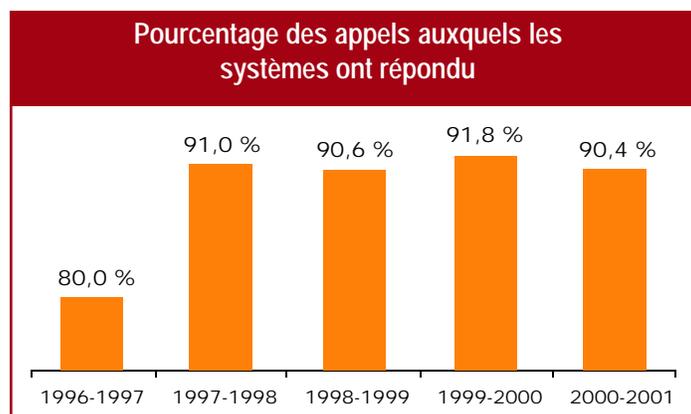
Productivité

Le Bureau des passeports reconnaît depuis longtemps qu'il doit lier ses décisions de gestion à la santé financière de l'organisation. Il a examiné ses méthodes d'évaluation de la productivité en utilisant un nouvel indicateur. La productivité totale des facteurs tient compte de plus d'éléments ou de facteurs, comme le facteur de capitalisation, qu'auparavant. Depuis 1994, le Bureau des passeports a beaucoup investi dans l'automatisation de la production de ses passeports, ce qui a abouti à un système de production et de délivrance automatisé appelé IRIS[®]. Ce système a été introduit dans deux bureaux en 1999 et mis en œuvre sur les deux années suivantes. Cela explique la tendance à la baisse dans les chiffres de la productivité. Le système est amorti sur 10 ans et l'investissement ne commencera à rapporter que sur les passeports (renouvellements) que délivrera ensuite IRIS[®]. Comme un passeport est valide cinq ans, le système devrait commencer à rapporter en 2003-2004.



Centres d'appel

Pendant l'exercice 2000-2001, le Bureau des passeports a traité environ 2,14 millions d'appels téléphoniques, soit une augmentation de 23 p. 100 par rapport à l'exercice précédent. Le taux d'accès à nos centres d'appel est de 90,4 p. 100 cette année, soit un point de moins que l'an dernier, où il était de 91,8 p. 100. Il n'y a pas grande variation, mais il est encore possible d'améliorer ce taux, car le Bureau des passeports essaie d'atteindre la norme de l'industrie, soit 95 p. 100.



Situation financière

Cette année, les dépenses ont été supérieures aux recettes. Cela tient principalement au fait qu'il a été impossible d'obtenir l'autorisation d'augmenter les droits au bon moment dans le cycle de renouvellement des fonds du Bureau, qui est de quatre ans, et que celui-ci a beaucoup investi dans la technologie au fil des ans. Lorsque ces investissements commenceront à rapporter, les finances du Bureau des passeports y gagneront à moyen terme, mais des mesures supplémentaires visant à atteindre le seuil de rentabilité ont néanmoins été prises; à savoir : gel de tout agrandissement des bureaux et examen des méthodes internes afin d'accroître la productivité et les revenus.

Progrès réalisés dans les grands projets stratégiques

Accélérer l'application de la technologie

- Le nouveau système de production et de délivrance automatisé (IRIS®), qui a été mis en place avec succès dans 28 des 29 bureaux, délivre 78 p. 100 des passeports délivrés au Canada. Non seulement IRIS® accroîtra la sécurité et l'intégrité du processus d'admissibilité et de production des passeports, mais il permettra également au Bureau des passeports d'offrir aux Canadiens un service plus souple et plus accessible.
- Le Bureau des passeports ouvre deux centres de production centraux et il met en place une nouvelle technique d'impression qui offre des améliorations importantes sur le plan de la sécurité. En plus de la sécurité renforcée, les méthodes de production centralisée devraient faire gagner en efficacité et en productivité.

Autre prestation de service et partenariats

- Le Bureau des passeports et la Société canadienne des postes (SCP) sont une fois de plus associés dans une nouvelle initiative de service. La SCP recevra des demandes de passeport au nom du Bureau. Le projet vise à accroître l'accès aux services de passeport dans des zones ciblées, ce qui permettra aux Canadiens d'avoir un autre moyen de demander un passeport. Depuis janvier 2001, 15 bureaux de la SCP offrent ce nouveau service et le Bureau des passeports a reçu plus de 3 500 demandes par ce biais. Il ressort d'une enquête rapide que les clients sont satisfaits du nouveau service, et il est prévu d'augmenter le nombre des bureaux de la SCP qui l'offriront.
- Dans le cadre de ses efforts de refonte des services, le Bureau des passeports s'est entretenu avec Citoyenneté et Immigration Canada et avec les 13 régistrateurs provinciaux et territoriaux afin de se doter des moyens de vérifier en ligne des renseignements relatifs à la citoyenneté (voir plus loin *Passeport en ligne*). Des pourparlers sont en cours avec le secteur privé au sujet de l'élaboration d'un système sûr pour les paiements en ligne relié au système de gestion financière du Bureau des passeports (PASSAP). La signature de protocoles d'entente avec les autorités provinciales devrait coïncider avec la mise en œuvre du service en ligne.

Refonte du service de passeport

- Le Bureau des passeports a commencé à concevoir l'infrastructure d'un nouveau service : Passeport en ligne (POL). Ce projet vise principalement à mettre au point une infrastructure qui permette aux clients de demander un document de voyage en ligne, tout en maintenant et en renforçant les exigences de sécurité et d'intégrité du système actuel de délivrance des passeports. Dans le cadre de l'initiative Gouvernement en direct, POL réduira la durée globale de la transaction et accroîtra l'accès au service de passeport pour les personnes qui vivent dans des endroits reculés ou à l'étranger.

- Il ressort de l'analyse du projet pilote sur la prestation de service accélérée — Urgent (un jour ouvrable) et Express (deux jours ouvrables) — que ce type de service attire 5 p. 100 de la clientèle. Le Bureau des passeports l'offrira donc à l'échelle nationale.
- Tous les formulaires de demande de passeport ont été revus et simplifiés afin de correspondre aux préférences des clients. Le Bureau des passeports a également créé à l'intention des Canadiens qui résident aux États-Unis un nouveau formulaire. Les Canadiens peuvent maintenant télécharger les formulaires à partir du site Web du Ministère. Les pages du Bureau des passeports ont été interrogées plus souvent que toute autre section du site Web du Ministère. Ainsi, 133 000 formulaires de demande ont été téléchargés, en moyenne, par mois, entre janvier et mars 2001.
- Le Bureau des passeports a acquis un système de contrôle afin de mieux gérer les services offerts aux clients qui se présentent aux guichets. Ce système, qui est déployé principalement à titre d'essai dans certaines régions métropolitaines, donne déjà des résultats prometteurs, puisque les délais d'attente sont plus courts pour les clients et les comptoirs publics sont mieux utilisés.

Section IV :

Rapport consolidé

Paiements de transfert (plus de 5 millions de dollars)

Contributions obligatoires aux organisations internationales et au maintien de la paix (Financement inscrit aux budgets principal et supplémentaire des dépenses de 2000-2001 : 337 millions de dollars)

Le Canada est membre d'un grand nombre d'organisations internationales. L'objet de cette appartenance est de servir les objectifs de la politique étrangère du gouvernement et de lui donner une voix sur la scène internationale. Pour ce faire, le MAECI contribue aux organisations internationales, souvent sous forme de cotisations ou de frais d'adhésion. Ces montants sont calculés selon un certain nombre de facteurs, le plus courant étant un pourcentage du PIB. Le MAECI n'est qu'un des ministères et organismes qui participent aux activités des organisations internationales. À titre d'exemple, nous allons examiner ci-dessous le rôle du Canada dans les activités de maintien de la paix de l'ONU.

Opérations de maintien de la paix de l'ONU (Dépenses réelles en 2000-2001 : 96,6 millions de dollars)

Les conflits armés sont source de souffrances humaines, souvent à très grande échelle. Plus généralement, ils menacent la paix et la sécurité internationales et détruisent la vie économique et sociale de populations entières. La coopération internationale est nécessaire pour faire face à ces problèmes et à d'autres problèmes mondiaux. Les opérations de paix des Nations Unies sont indispensables. Au cours de l'exercice 2000-2001, le Canada a versé une quote-part de 96,6 millions de dollars pour financer les opérations de maintien de la paix déployées dans le monde.

Les prévisions de coût des opérations de maintien de la paix reposent sur des variables très aléatoires : dans quelle région un problème va-t-il surgir, quand le Conseil de sécurité autorisera-t-il le déploiement d'une force de maintien de la paix; quelle en sera l'importance; quel en sera le mandat; combien de temps sera-t-elle déployée, etc. Il est donc difficile, de toute évidence, de prévoir les coûts avec exactitude. Des avis de cotisation sont adressés aux États membres à différents moments de l'année, selon la date à laquelle le Conseil de sécurité décide de lancer ou de prolonger une opération et celle de l'approbation des crédits nécessaires par l'Assemblée générale. Le montant de la quote-part du Canada au compte du maintien de la paix de l'ONU dépend donc du coût total des opérations de l'ONU au cours d'une année donnée, que l'on ne peut connaître à l'avance. Les règlements financiers de l'ONU stipulent que « ...les contributions ... sont dues et payables en totalité dans les 30 jours de la réception de la communication du Secrétaire général. »

Le coût des opérations de maintien de la paix a eu tendance à baisser dans la deuxième moitié des années 1990. Les contributions des États membres ont diminué par rapport aux sommets atteints en 1995, pour se situer à 811 millions de dollars américains au titre du maintien de la paix pour l'exercice allant du 1er juillet 1998 au 30 juin 1999. Cependant, le coût du maintien de la paix a plus que doublé depuis lors, à cause des dépenses entraînées par des opérations de grande envergure au Kosovo, au Timor oriental, en Sierra Leone, en Éthiopie-Érythrée et en République démocratique du Congo. Pour la période allant du

1^{er} juillet 2000 au 30 juin 2001, le budget total des opérations de maintien de la paix s'élevait à quelque 2,6 milliards de dollars américains.

Pendant l'exercice 2000-2001, le Canada a continué de respecter ses obligations en vertu de la Charte de l'ONU en versant la totalité de sa quote-part au compte du maintien de la paix de l'ONU, dans les délais impartis et sans conditions. En appuyant les Nations Unies par des paiements en temps opportun au titre du maintien de la paix, le Canada a contribué à son programme de la sécurité humaine en traduisant ses principes en action chez lui comme à l'étranger. En respectant ses obligations, le Canada a aidé à alléger les difficultés financières de l'ONU qui nuisent aux efforts concertés visant à protéger et à promouvoir la paix et la sécurité internationales. En contribuant aux opérations de paix, il a permis d'ouvrir des portes qui, autrement, seraient restées fermées aux efforts investis pour instaurer une paix durable.

Programme de développement des marchés d'exportation (Financement inscrit au Budget principal des dépenses de 2000-2001 : 9,5 millions de dollars)

Le Programme de développement des marchés d'exportation aide les entreprises canadiennes à accéder à de nouveaux marchés en couvrant une partie des coûts d'activités qu'elles ne pourraient ou ne voudraient pas engager seules normalement, réduisant ainsi les risques liés à l'implantation sur un marché étranger. Les coûts et les activités admissibles sont les visites sur place, les foires commerciales, l'accueil d'acheteurs, les essais de produits en vue de leur certification, les frais juridiques liés aux accords de commercialisation internationaux, les frais de transport de stagiaires à l'étranger, les frais de démonstration des produits, le matériel promotionnel et les autres frais entraînés par l'exécution d'un plan de développement des marchés. Le programme couvre également en partie les coûts de préparation des soumissions à de grands projets d'immobilisations réalisés à l'étranger.

Les coûts des activités du Programme sont partagés à égalité, sur une base pré-approuvée, preuves documentaires des dépenses réelles à l'appui. En outre, l'entreprise doit rembourser la contribution sur la base du volume des ventes atteint sur le marché cible, avant de recevoir toute autre assistance.

La satisfaction des clients par rapport au programme dépasse 80 p. 100, d'après les sondages réalisés ces dernières années.

Subventions d'appui aux relations universitaires (Financement inscrit au Budget principal des dépenses de 2000-2001 : 13,5 millions de dollars)

Les subventions d'appui aux relations universitaires visent à favoriser une meilleure compréhension internationale des aspirations canadiennes, à élargir le commerce extérieur dans l'économie mondiale du savoir et à faire rayonner le Canada et les valeurs canadiennes à l'étranger. Tout cela est réalisé à un coût global modeste et pour une fraction de ce que d'autres pays du G-7 dépensent par habitant à ce titre. Le Rapport Joyal (1995) soulignait que le Japon et le Royaume-Uni dépensaient quatre fois plus et la France, huit fois plus, pour des programmes similaires.

Subventions d'appui aux relations culturelles (Financement inscrit aux budgets principal et supplémentaire des dépenses de 2000-2001 : 8,7 millions de dollars)

Dans le cadre de son Programme des relations culturelles internationales, le Ministère accorde des subventions à des Canadiens, à titre individuel ou de groupes, pour la promotion de la culture canadienne à l'étranger.

Les subventions sont accordées en fonction de l'appui apporté par les projets aux trois piliers de la politique étrangère du Canada cités dans *Le Canada dans le monde*, énoncé de la politique gouvernementale en matière de relations étrangères, et tout particulièrement au troisième pilier, qui est celui de la promotion de la culture et des valeurs canadiennes à l'étranger. La qualité artistique des projets est évaluée en tenant compte de leur rentabilité et de l'aptitude du candidat à entreprendre un projet de dimension internationale. Les réactions des missions à l'étranger, y compris la couverture médiatique dans les pays qui accueillent les artistes canadiens, ainsi que les rapports transmis à la fin de leur tournée par les artistes qui ont bénéficié de ces subventions, donnent à penser que le Programme de promotion artistique internationale atteint son objectif, qui est de faire connaître le Canada sur la scène internationale.

Programme de stages internationaux pour les jeunes (PSIJ) (Financement inscrit aux budgets principal et supplémentaire des dépenses de 2000-2001 : 7,1 millions de dollars)

PSIJ permet à de jeunes Canadiens âgés de 18 à 30 ans, chômeurs ou sous-employés, d'acquérir une première expérience professionnelle internationale rémunérée et de préparer ainsi une future carrière. Le programme doit servir de passerelle entre les études et une carrière internationale, tout en permettant de perfectionner des compétences relatives à l'employabilité et de renforcer des connaissances nécessaires pour réussir dans une carrière internationale. De plus, le PSIJ renforce les partenariats entre le Ministère, des organismes canadiens présents à l'étranger et des institutions étrangères, le but étant d'appuyer les trois principaux objectifs de la politique étrangère du Canada, qui sont de promouvoir la prospérité et l'emploi, de protéger la sécurité du Canada dans un cadre mondial stable et de faire rayonner la culture et les valeurs canadiennes à l'étranger.

Depuis la création du PSIJ, en 1997, 1 850 jeunes Canadiens environ ont participé à des stages financés par le Ministère et organisés par 130 organismes canadiens dans plus de 115 pays. L'affectation annuelle du Ministère dans le cadre de la Stratégie emploi jeunesse, y compris les coûts de fonctionnement, s'élève à 6,4 millions de dollars, ce qui permet d'offrir 396 stages par an. Au cours de l'exercice 2000-2001, les fonds du Ministère ont été augmentés grâce à une réaffectation à mi-exercice de 1,17 million de dollars pris sur des fonds inutilisés du ministère du Développement des ressources humaines.

Le financement couvre les contributions aux organismes d'exécution qui offrent les stages et les coûts de fonctionnement de l'unité du PSIJ, du Ministère. Le Ministère est chargé d'examiner tous les stages à l'étranger des autres ministères participants (excepté l'ACDI) et d'inscrire les stagiaires à l'administration centrale sur le Registre des Canadiens à l'étranger (y compris les stagiaires de l'ACDI). PSIJ coordonne ces deux responsabilités avec les directions de l'administration centrale et les missions.

Projets et activités de développement résultant des Sommets de la Francophonie (Financement inscrit aux budgets principal et supplémentaire de dépenses de 2000-2001 : 7,1 millions de dollars)

Le fonds finance le plan d'action biennal ratifié par les chefs d'État et de gouvernement à l'occasion des Sommets de la Francophonie qui touche au développement démocratique, à la consolidation de la primauté du droit, à la paix et à la sécurité humaine, à la coopération francophone multilatérale, aux nouvelles technologies de l'information et à la diversité culturelle. La contribution du Canada fait l'objet d'une coopération interministérielle et elle est normalement réévaluée à chaque Sommet.

Fonds canadien d'action contre les mines terrestres (Financement inscrit aux budgets principal et supplémentaire de dépenses de 2000-2001 : 3,8 millions de dollars)

Le Fonds canadien d'action contre les mines terrestres a été établi en 1997 afin de s'assurer que la contribution du Canada à la mise en œuvre de la Convention d'Ottawa interdisant les mines terrestres antipersonnel soit efficace, coordonnée et durable et de faire en sorte d'atteindre les objectifs d'universalisation et d'entrée en vigueur rapide de ladite Convention. Les différents programmes et projets lancés ou appuyés par l'Équipe d'action contre les mines du Ministère dans le cadre du Fonds visent à atteindre les objectifs suivants : augmenter le nombre des ratifications de la Convention d'Ottawa et parvenir à son universalisation grâce à une campagne internationale concertée et à des programmes d'action contre les mines ciblés; veiller à la bonne mise en œuvre et à la vérification réelle des dispositions de la Convention d'Ottawa; maximiser la coordination internationale et l'efficacité de l'action contre les mines sur le terrain; informer davantage et appuyer le leadership canadien dans l'action contre les mines; contribuer à la destruction des stocks de mines antipersonnel en offrant des compétences et une aide financière; favoriser les partenariats entre le milieu canadien de l'action contre les mines et les électeurs par le biais de consultations régulières et en coordonnant les ressources; et accroître durablement la capacité financière des programmes d'action contre les mines.

Programme de consolidation de la paix (sécurité humaine) (Financement inscrit aux budgets principal et supplémentaire de 2000-2001 : 6,2 millions de dollars)

Après l'approbation du Cabinet en mai 2000, le Programme pour la sécurité humaine du Ministère a été créé et doté de 10 millions de dollars par an pendant cinq ans. Il a été créé pour servir les objectifs de la politique étrangère du Canada en ce qui concerne la sécurité humaine, qui ont été définis au terme de consultations interministérielles approfondies et qui comprennent les priorités suivantes : la protection des civils, les opérations de soutien de la paix, la prévention des conflits, l'imputabilité et la sécurité du public. Au cours de son premier exercice, le Programme a très bien réussi à financer des projets pratiques et pragmatiques en appui aux objectifs du Canada relativement à la sécurité humaine. Parmi ses réalisations importantes à ce jour figurent une aide à la création de la Cour pénale internationale, l'examen au Conseil de sécurité de l'ONU de la question de la protection des civils et de la problématique hommes-femmes, et une initiative réussie et très médiatisée visant à sensibiliser davantage le monde au sort des enfants touchés par la guerre. Ces projets, qui couvraient chacun des cinq domaines prioritaires, ont été réalisés principalement en Afrique, en Amérique latine et en Asie ainsi qu'au Canada avec le concours de divers partenaires canadiens et étrangers.

Approvisionnement et passation de marchés

Le Ministère a encore beaucoup progressé dans l'amélioration de l'administration et du cadre de responsabilité en ce qui concerne la gestion du matériel et des marchés de services professionnels. Le Comité de gestion du matériel formé l'an dernier continue de coordonner les questions stratégiques et il dirige actuellement un projet visant à mettre systématiquement en œuvre le module de gestion du matériel dans le système du Processus d'examen environnemental du Ministère.

Les diverses activités de passation de marchés émanant du centre d'expertise créé l'an dernier (comités d'examen des marchés, services de formation et services consultatifs) font maintenant partie intégrante de la culture ministérielle. De futures activités, comme la préparation de guides de passation des marchés, la définition de normes et des vérifications de la conformité, renforceront encore l'utilité du centre.

Stratégies de développement durable

Le 14 février 2001, le Ministère a déposé à la Chambre des communes sa deuxième stratégie de développement durable, *Action 2003*. Elle comprend ses engagements en la matière pour les trois prochaines années. *Action 2003* s'appuie sur les leçons tirées de la première stratégie et sur les progrès réalisés dans la mise en œuvre de ses engagements. Elle bénéficie également d'une meilleure coordination interministérielle et de consultations publiques productives. La préparation d'*Action 2003* a été guidée par un groupe consultatif réunissant, notamment, des représentants des groupes des directions générales du Ministère.

Le texte intégral d'*Action 2003* se trouve à l'adresse suivante : <http://www.dfait-maeci.gc.ca/sustain/menu-f> de même que la première stratégie, Action 2000, et les rapports intermédiaires pertinents. Voici quelques-uns des domaines où le Ministère a progressé.

- Des progrès ont été enregistrés dans l'alignement de la deuxième stratégie avec la planification des activités. Le *Rapport sur les plans et les priorités* et le *Rapport sur le rendement du MAECI* de l'exercice 2001-2002 montreront qu'il a été donné suite aux engagements énoncés dans la stratégie cet automne-là, pour la même période de référence.
- Des progrès ont également été enregistrés dans la prise en considération de l'environnement dans les grandes initiatives stratégiques avec la publication, en février 2001, du Cadre d'évaluation environnementale des négociations commerciales. Ce cadre d'évaluation est le résultat d'une initiative dirigée par le Ministère. Le texte du Cadre se trouve à l'adresse suivante : <http://www.dfait-maeci.gc.ca/tna-nac/environnement-f.asp#2>
- Des progrès importants ont aussi été enregistrés dans les négociations internationales en vue d'un accord sur une convention mondiale sur les polluants organiques persistants.

Initiatives relatives aux règlements

Le 17 janvier 2001, le gouverneur en conseil a approuvé le « Règlement modifiant le Règlement sur les licences d'exportation » (DORS/2001-34) qui devait entrer en vigueur le 1^{er} juin 2001. Cette modification résulte de négociations bilatérales avec les États-Unis sur le *International Traffic in Arms Regulations*. En vertu de cette modification, les exportateurs de produits ou de technologie d'origine américaine, totalement ou partiellement ou faisant partie d'un produit fini, doivent obtenir des États-Unis un permis de réexporter pour qu'une licence d'exportation canadienne puisse être délivrée pour certains articles figurant sur la Liste des marchandises d'exportation contrôlée.

Le 17 janvier 2001, le gouverneur en conseil a également approuvé le « Décret modifiant la Liste des marchandises d'exportation contrôlée 5504 » (DORS/2001-33) qui devait entrer en vigueur le 30 avril 2001. Cette modification, qui résulte aussi de négociations bilatérales avec les États-Unis sur le *International Traffic in Arms Regulations*, vise à harmoniser la Liste des marchandises d'exportation contrôlée du Canada et la *United States' Munitions List*.

Dans les deux cas (DORS/2001-33 et DORS/2001-34), les exportateurs canadiens ont été amplement informés, et longtemps avant leur entrée en vigueur, des changements apportés à la réglementation.

Section V :

Renseignements financiers

Sommaire des tableaux financiers

- Tableau 1 :** Sommaire des crédits approuvés
Tableau 2 : Comparaison des dépenses totales prévues et des dépenses réelles par secteur d'activité
Tableau 3 : Comparaison historique des dépenses par secteur d'activité
Tableau 4 : Besoins en ressources par organisation et secteur d'activité
Tableau 5 : Recettes disponibles par secteur d'activité
Tableau 6 : Recettes non disponibles par secteur d'activité
Tableau 7 : Paiements de transfert par secteur d'activité
Tableau 8 : Dépenses en immobilisations par secteur d'activité
Tableau 9 : Projets en immobilisations de plus d'un million de dollars, par secteur d'activité
Tableau 10 : Sommaires financiers concernant le fonds renouvelable du Bureau des passeports
Tableau 11 : Passif éventuel

Tableau 1 : Sommaire des crédits approuvés (en millions de dollars)

Approuvés/ Prévus par la loi (L)	Dépenses prévues 2000-2001	Total des autorisations 2000-2001	Dépenses réelles 2000-2001
1 Dépenses de fonctionnement	941,1	1 021,9	975,7
5 Dépenses en capital	125,9	104,7	104,6
10 Subventions et contributions	433,4	435,8	377,0
11 Pour radier les dettes et les obligations	0,0	0,0	0,0
(L) Traitement et allocation pour automobile des ministres	0,1	0,1	0,1
(L) Paiements en vertu de la <i>Loi sur la pension spéciale du service diplomatique</i>	0,2	0,2	0,2
(L) Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	84,8	95,1	95,1
(L) Fonds renouvelable des passeports	-1,4	13,0	-1,1
(L) Remboursements de montants portés ux recettes d'exercices précédents	0,0	0,7	0,7
(L) Frais d'agence de recouvrement	0,0	0,0	0,0
(L) Dépense des produits de la vente de biens excédentaires de la Couronne	0,0	2,9	2,6
Total pour le Ministère	1 584,1	1 674,4	1 554,9

Les totaux peuvent ne pas s'accorder en raison de l'arrondissement.

Tableau 2 : Comparaison des dépenses totales prévues et des dépenses réelles par secteur d'activité (en millions de dollars)

Secteur d'activité	ETP	Dépenses de fonctionnement	Dépenses en capital	Subventions et contributions	Dépenses totales brutes	Moins : recettes disponibles	Dépenses nettes totales
Développement du commerce international	1 040 <i>1 040</i> 1 055	226,4 <i>233,3</i> 219,5	5,2 <i>4,9</i> 4,9	16,9 <i>15,6</i> 13,0	248,5 <i>253,7</i> 237,4	8,1 <i>8,1</i> 2,1	240,4 <i>245,7</i> 235,3
Politique commerciale et économique	578 <i>578</i> 549	98,9 <i>109,2</i> 103,2	2,1 <i>2,9</i> 2,9	107,8 <i>17,9</i> 14,0	208,8 <i>130,0</i> 120,2	0,0 <i>0,0</i> 0,0	208,8 <i>130,0</i> 120,2
Sécurité et coopération internationales	771 <i>786</i> 712	172,9 <i>198,1</i> 185,1	5,4 <i>6,3</i> 6,3	283,7 <i>367,8</i> 315,7	462,0 <i>572,1</i> 507,0	0,0 <i>0,6</i> 0,4	462,0 <i>571,5</i> 506,6
Aide aux Canadiens à l'étranger	337 <i>337</i> 303	50,9 <i>52,1</i> 49,9	1,3 <i>1,2</i> 1,2	0,1 <i>0,1</i> 0,1	52,3 <i>53,4</i> 51,1	2,2 <i>2,2</i> 2,0	50,1 <i>51,2</i> 49,1
Diplomatie ouverte	438 <i>438</i> 431	69,6 <i>73,5</i> 69,9	1,2 <i>1,4</i> 1,4	24,8 <i>34,5</i> 34,2	95,6 <i>109,4</i> 105,5	1,1 <i>1,1</i> 0,9	94,5 <i>108,3</i> 104,6
Services ministériels	3 807 <i>3 807</i> 4 053	214,4 <i>259,6</i> 251,2	104,7 <i>81,8</i> 81,6	0,3 <i>0,2</i> 0,2	319,4 <i>341,5</i> 333,0	12,3 <i>12,3</i> 9,0	307,1 <i>329,2</i> 324,0
Services aux autres ministères	1 282 <i>1 289</i> 1 346	216,6 <i>219,2</i> 209,9	6,0 <i>6,3</i> 6,3	0,0 <i>0,0</i> 0,0	222,6 <i>225,5</i> 216,2	0,0 <i>0,0</i> 0,0	222,6 <i>225,5</i> 216,2
Service de passeport	561 <i>561</i> 828	54,2 <i>77,3</i> 79,7	0,0 <i>4,1</i> 4,1	0,0 <i>0,0</i> 0,0	54,2 <i>81,4</i> 83,8	55,6 <i>68,4</i> 84,9	-1,4 <i>13,0</i> -1,1
Total	8 814 <i>8 836</i> 9 277	1 103,9 <i>1 222,3</i> 1 168,3	125,9 <i>108,9</i> 108,7	433,6 <i>436,0</i> 377,2	1 663,4 <i>1 767,1</i> 1 654,2	79,3 <i>92,7</i> 99,2	1 584,1 <i>1 674,4</i> 1 554,9
Autres recettes et dépenses							
Recettes non disponibles							186,2 <i>225,9</i> 225,9
Coût des services fournis par d'autres ministères							43,6 <i>43,6</i> 45,0
Coût net du programme							1 441,5 <i>1 492,2</i> 1 374,1

Les données en police normale dénotent les dépenses et recettes prévues au début de l'exercice.
 Les données en italique dénotent les autorisations totales pour les dépenses et recettes à la fin de l'exercice.
Les données en caractères gras dénotent les dépenses et recettes réelles.

Les totaux peuvent ne pas s'accorder en raison de l'arrondissement.
 Les ETP comprennent les ETP canadiens et les ETP recrutés sur place.

Tableau 3 : Comparaison historique des dépenses par secteur d'activité (en millions de dollars)

Secteur d'activité	Dépenses réelles 1998-1999	Dépenses réelles 1999-2000	Dépenses prévues 2000-2001	Total des autorisations 2000-2001	Dépenses réelles 2000-2001
Développement du commerce international	223,4	273,9	240,4	245,7	235,3
Politique commerciale et économique	181,6	204,9	208,8	130,0	120,2
Sécurité et coopération internationale	407,6	448,7	462,0	571,5	506,6
Aide aux Canadiens à l'étranger	45,6	46,0	50,1	51,2	49,1
Diplomatie ouverte	85,1	90,1	94,5	108,3	104,6
Services ministériels	311,9	306,8	307,1	329,2	324,0
Services aux autres ministères	190,9	208,9	222,6	225,5	216,2
Service de passeport	7,5	8,2	-1,4	13,0	-1,1
Total	1 453,6	1 587,5	1 584,1	1 674,4	1 554,9

Les totaux peuvent ne pas s'accorder en raison de l'arrondissement.

Tableau 4 : Besoins en ressources par organisation et secteur d'activité (en millions de dollars)

Organisation	Secteur d'activité								Total
	Développement du commerce international	Politique commerciale et économique	Sécurité et coopération internationales	Aide aux Canadiens à l'étranger	Diplomatie ouverte	Services ministériels	Services aux autres ministères	Service de passeport	
Bureaux de la direction	0,0 <i>0,0</i> 0,0	0,0 <i>0,0</i> 0,0	0,0 <i>0,0</i> 0,0	0,0 <i>0,0</i> 0,0	0,0 <i>0,0</i> 0,0	8,1 <i>8,6</i> 8,2	0,0 <i>0,0</i> 0,0	0,0 <i>0,0</i> 0,0	8,1 <i>8,6</i> 8,2
Conseiller juridique	0,0 <i>0,0</i> 0,0	2,5 <i>2,8</i> 2,8	8,4 <i>3,7</i> 3,6	0,0 <i>0,0</i> 0,0	0,0 <i>0,0</i> 0,0	0,0 <i>0,0</i> 0,0	0,0 <i>0,0</i> 0,0	0,0 <i>0,0</i> 0,0	10,9 <i>6,5</i> 6,4
Politique mondiale et Sécurité	0,0 <i>0,0</i> 0,0	5,2 <i>5,3</i> 5,3	309,2 <i>403,4</i> 350,0	0,0 <i>0,0</i> 0,0	0,0 <i>0,0</i> 0,0	0,0 <i>0,0</i> 0,0	2,8 <i>3,1</i> 2,4	0,0 <i>0,0</i> 0,0	317,2 <i>411,8</i> 357,7
Politique commerciale et économique	0,0 <i>0,0</i> 0,0	137,2 <i>55,5</i> 52,4	0,2 <i>0,2</i> 0,2	0,0 <i>0,0</i> 0,0	0,0 <i>0,0</i> 0,0	0,0 <i>0,0</i> 0,0	0,5 <i>0,5</i> 0,5	0,0 <i>0,0</i> 0,0	137,9 <i>56,2</i> 53,1
Affaires internationales	45,7 <i>47,7</i> 46,3	0,0 <i>0,0</i> 0,0	0,0 <i>0,0</i> 0,0	0,0 <i>0,0</i> 0,0	0,0 <i>0,0</i> 0,0	0,0 <i>0,0</i> 0,0	0,0 <i>0,0</i> 0,0	0,0 <i>0,0</i> 0,0	45,7 <i>47,7</i> 46,3
Communications, Culture et Planification des politiques	0,0 <i>0,0</i> 0,0	0,0 <i>0,1</i> 0,0	21,0 <i>21,0</i> 21,0	0,0 <i>0,0</i> 0,0	29,1 <i>41,8</i> 39,5	0,0 <i>0,0</i> 0,0	0,0 <i>0,0</i> 0,0	0,0 <i>0,0</i> 0,0	50,1 <i>62,9</i> 60,5
Services ministériels Passeports et Affaires consulaires	0,0 <i>0,0</i> 0,0	0,0 <i>0,0</i> 0,0	29,4 <i>36,2</i> 31,3	8,8 <i>8,9</i> 8,9	0,0 <i>0,0</i> 0,0	250,0 <i>268,3</i> 265,4	1,7 <i>1,8</i> 1,1	-1,4 <i>13,0</i> -1,1	288,5 <i>328,2</i> 305,6
Ressources humaines	0,0 <i>0,0</i> 0,0	0,0 <i>0,0</i> 0,0	0,0 <i>0,0</i> 0,0	0,0 <i>0,0</i> 0,0	0,0 <i>0,0</i> 0,0	49,0 <i>52,3</i> 50,4	0,0 <i>0,0</i> 0,0	0,0 <i>0,0</i> 0,0	49,0 <i>52,3</i> 50,4
Amériques	67,3 <i>69,0</i> 65,1	23,8 <i>24,9</i> 22,8	32,2 <i>42,8</i> 41,3	15,0 <i>15,3</i> 13,5	22,0 <i>22,6</i> 21,5	0,0 <i>0,0</i> 0,0	53,1 <i>53,1</i> 52,3	0,0 <i>0,0</i> 0,0	213,4 <i>227,7</i> 216,5
Europe, Moyen-Orient et Afrique du Nord	62,5 <i>63,5</i> 61,9	23,5 <i>24,3</i> 22,7	35,8 <i>36,9</i> 32,0	17,7 <i>18,0</i> 17,9	29,2 <i>29,4</i> 29,2	0,0 <i>0,0</i> 0,0	77,3 <i>78,1</i> 75,7	0,0 <i>0,0</i> 0,0	246,0 <i>250,2</i> 239,4
Asie-Pacifique et Afrique	64,9 <i>65,5</i> 62,0	16,7 <i>17,1</i> 14,2	25,8 <i>27,3</i> 27,2	8,6 <i>9,0</i> 8,8	14,1 <i>14,5</i> 14,4	0,0 <i>0,0</i> 0,0	87,2 <i>88,9</i> 84,2	0,0 <i>0,0</i> 0,0	217,3 <i>222,3</i> 210,8
Total	240,4 <i>245,7</i> 235,3	208,9 <i>130,0</i> 120,2	462,0 <i>571,5</i> 506,6	50,1 <i>51,2</i> 49,1	94,5 <i>108,3</i> 104,6	307,1 <i>329,2</i> 324,0	222,6 <i>225,5</i> 216,2	-1,4 <i>13,0</i> -1,1	1584,1 <i>1674,4</i> 1554,9

Les données en police normale dénotent les dépenses et recettes prévues au début de l'exercice.
 Les données en italique dénotent les autorisations totales pour les dépenses et recettes à la fin de l'exercice.
 Les données en caractères gras dénotent les dépenses et recettes réelles.

Les totaux peuvent ne pas s'accorder en raison de l'arrondissement.

Tableau 5 : Recettes disponibles par secteur d'activité (en millions de dollars)

Secteur d'activité	Recettes réelles 1998-1999	Recettes réelles 1999-2000	Recettes prévues 2000-2001	Total des autorisations 2000-2001	Recettes réelles 2000-2001
<i>Développement du commerce international</i>					
Centres de commerce canadiens	0,0	0,0	0,1	0,1	0,0
Foires commerciales et missions axées sur le commerce et l'investissement dans le domaine de la technologie	2,8	2,8	8,0	8,0	2,1
<i>Politique commerciale et économique</i>	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
<i>Sécurité et coopération internationales</i>					
Programme d'échanges internationaux	0,0	0,0	0,0	0,6	0,4
<i>Aide aux Canadiens à l'étranger</i>					
Services consulaires spécialisés	1,9	2,1	2,2	2,2	2,0
<i>Diplomatie ouverte</i>					
Centres d'éducation canadiens	0,7	0,8	1,1	1,1	0,9
<i>Services ministériels</i>					
Services de télécommunications	1,5	1,0	2,1	2,1	0,9
Services de formation	4,1	4,8	5,0	5,0	4,3
Services d'immobilier à l'étranger	3,7	3,5	5,2	5,2	3,8
<i>Services aux autres ministères</i>	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
<i>Service de passeport</i>					
Droits de passeport	58,9	64,9	55,6	68,4	84,9
Total des recettes à valoir sur le crédit	73,7	80,0	79,3	92,7	99,2

Les totaux peuvent ne pas s'accorder en raison de l'arrondissement.

Notes explicatives pour le tableau 5

Le Ministère est habilité à percevoir et à dépenser des recettes tirées des activités énumérées au tableau précédent. Ainsi, des recettes ont été perçues en 2000-2001 au titre des activités suivantes :

- Foires commerciales et missions axées sur le commerce et l'investissement dans le domaine de la technologie :** Le MAECI fournit un appui logistique aux Canadiens qui organisent des missions à l'étranger axées sur le commerce et l'investissement. Le coût de ces services (transports locaux, traduction, locations de chambre, réceptions, etc.) est récupéré auprès des organisateurs de mission. Les pouvoirs accordés sont suffisants pour appuyer des missions commerciales de la taille de celles d'Équipe Canada.
- Programme d'échanges internationaux pour les jeunes :** Le MAECI utilise les recettes tirées des frais de participation pour couvrir les coûts marginaux encourus pour l'appui au programme dans les missions à l'étranger, autres que le coût de traitement des visas et des permis de travail; pour faire en sorte que plus de jeunes participent au programme en élargissant celui-ci à des pays où la participation est minime pour l'instant et en répondant à des demandes d'échanges plus nombreux dans des pays qui y participent actuellement; et pour accroître la participation des jeunes Canadiens en leur faisant connaître le programme et en en faisant une meilleure promotion au Canada.
- Services consulaires spécialisés :** En 1998-1999, le MAECI a reçu l'autorisation de dépenser de nouveau les recettes perçues au titre de services consulaires spécialisés dispensés dans les missions à l'étranger. Parmi ceux-ci figurent notamment les services juridiques et notariaux (par ex., prestation de serment, réception d'affidavits, authentification de signatures et du sceau d'autorités étrangères). Sont exonérés de ces frais les clients se trouvant dans des situations d'urgence à l'étranger ou pour lesquels des considérations humanitaires primordiales s'imposent.
- Frais :** Les frais correspondent au coût de la prestation des services et ne sont pas inférieurs à ceux pratiqués par les professionnels locaux.
- Centres d'éducation canadiens (CEC) :** Le coût de certains services fournis aux CEC (par ex., location et services publics), qui font la promotion des services canadiens d'éducation et de formation, est recouvré auprès du Réseau de centres d'éducation canadiens.
- Services de télécommunications, de formation et d'immobilier à l'étranger :** Le MAECI est désigné comme étant le fournisseur de services communs dont les ministères ayant des activités à l'étranger ont besoin. Il reçoit des fonds au titre de la prestation des services auxquels les ministères doivent recourir pour soutenir les missions consulaires et diplomatiques du Canada à l'étranger, et il est autorisé à facturer les ministères et organismes pour les services facultatifs. Le MAECI consulte ses ministères et organismes clients au sujet de la tarification et des services fournis. Les tarifs facturés aux autres ministères visent à couvrir les frais additionnels seulement et les tarifs facturés aux sociétés d'État et aux organismes non fédéraux ne dépassent pas le coût total du service fourni, conformément à la politique de recouvrement des coûts du gouvernement.
- Droits de passeport :** Le Bureau des passeports fonctionne selon la formule du fonds renouvelable. Autrement dit, il a une autorisation permanente, donnée par le Parlement, d'effectuer des paiements à même le Trésor. Il finance ses activités au moyen des droits perçus pour l'obtention de documents de voyage. Un droit de 35 \$ s'applique à l'obtention du passeport de 24 pages, qui représente plus de 97 p. 100 des documents de voyage émis.

Tableau 6 : Recettes non disponibles par secteur d'activité (en millions de dollars)

Secteur d'activité	Recettes réelles 1998-1999	Recettes réelles 1999-2000	Recettes prévues 2000-2001	Total des autorisations 2000-2001	Recettes réelles 2000-2001
<i>Développement du commerce international</i>					
Contributions remboursées en vertu du PDME	3,0	3,4	2,3	3,6	3,6
<i>Politique commerciale et économique</i>					
Droits applicables aux licences d'importation et d'exportation	12,5	16,4	15,7	17,5	17,5
Prix des licences d'exportation du bois d'œuvre	81,9	102,5	90,0	93,2	93,2
<i>Sécurité et coopération internationales</i>					
	2,0	9,1	0,0	4,9	4,9
<i>Aide aux Canadiens à l'étranger</i>					
Frais consulaires pour l'obtention de documents de voyage	40,6	44,0	43,2	48,1	48,1
<i>Diplomatie ouverte</i>					
	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
<i>Services ministériels</i>					
Part du loyer et des frais de transport des employés	15,3	14,3	14,3	14,7	14,7
<i>Ventes de propriétés et autres biens</i>					
Redressement de dépenses des années précédentes	25,3	8,9	11,3	27,4	27,4
Services fournis au Bureau des passeports	8,9	7,1	4,0	7,4	7,4
Autre	4,4	4,4	4,4	4,4	4,4
	1,4	1,3	1,0	1,9	1,9
<i>Services aux autres ministères</i>					
Redressement de dépenses des années précédentes	0,8	1,2	0,0	2,7	2,7
<i>Service de passeport</i>					
	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Total des recettes non disponibles	196,1	212,7	186,2	225,9	225,9

Les totaux peuvent ne pas s'accorder en raison de l'arrondissement.

Notes explicatives pour le tableau 6

- **Contributions remboursées en vertu du PDME** : Ce programme accorde des contributions à des PME et à des associations industrielles nationales. La plupart de ces contributions sont remboursables si la société bénéficiaire affiche une augmentation de ses ventes ou obtient des contrats. Les remboursements sont versés au Trésor.
- **Droits applicables aux licences d'importation et d'exportation** : La délivrance de licences d'importation et d'exportation constitue un aspect fondamental du contrôle à l'exportation et à l'importation de marchandises désignées en vertu de la Loi sur les licences d'exportation et d'importation. Les coûts ordinairement récupérés s'élèvent à 9 \$ par licence et les recettes perçues sont versées au Trésor.
- **Prix des licences d'exportation du bois d'œuvre** : Des frais fixes de 9 \$ par licence sont facturés aux exportateurs de bois d'œuvre, jusqu'à concurrence des limites établies. Au-delà de ces limites, et jusqu'au 31 mars 2001, des frais étaient perçus pour le privilège de continuer à exporter, soit 54 \$ américains par centaine de pieds-planches et 108 \$ américains par millier de pieds-planches conformément à l'Accord sur le bois d'œuvre. Les sociétés pouvaient ainsi décider elles-mêmes si elles souhaitaient continuer d'exporter, au lieu de devoir composer avec un volume fixé en vertu des dispositions de la Loi sur les licences d'exportation et d'importation.
- **Frais consulaires pour l'obtention de documents de voyage** : Outre les droits perçus par le Bureau des passeports, des frais consulaires

de 25 \$ sont perçus au nom du MAECI pour couvrir le coût des services fournis par le Programme consulaire, les sommes correspondantes étant versées au Trésor.

- **Parts du loyer et des frais de transport des employés** : En vertu des directives sur le service extérieur, les employés paient une part de loyer en fonction du coût du logement à Ottawa. En outre, dans certaines circonstances, comme les affectations à des missions difficiles, les employés peuvent louer des véhicules de fonction à l'étranger pour leur usage personnel. Les sommes correspondantes sont versées au Trésor.
- **Ventes de propriétés et autres biens** : En tant qu'organisme de services spéciaux, la Direction générale des biens du MAECI est habilitée à vendre les biens excédentaires de l'État. Les recettes tirées de ces ventes sont versées au Trésor et remises au Ministère dans le cadre du Budget supplémentaire des dépenses pour réinvestissement.
- **Services fournis au Bureau des passeports** : Étant donné que le Bureau des passeports détermine ses tarifs sur la base du coût total de ses activités, les frais généraux du MAECI attribués aux activités relatives aux passeports dans les missions à l'étranger doivent être pris en compte. Le montant de ces frais généraux (services financiers et services du personnel, gestion de l'information, ressources matérielles) a été fixé à 4,4 millions de dollars, somme qui est versée au Trésor.

Tableau 7 : Paiements de transfert par secteur d'activité (en millions de dollars)

Secteur d'activité	Dépenses réelles 1998-1999	Dépenses réelles 1999-2000	Dépenses prévues 2000-2001	Total des autorisations 2000-2001	Dépenses réelles 2000-2001
SUBVENTIONS					
Développement du commerce international	0,8	0,8	2,1	0,1	0,0
Politique commerciale et économique	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Sécurité et coopération internationales	6,3	5,9	10,3	11,0	10,8
Aide aux Canadiens à l'étranger	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Diplomatie ouverte	18,1	22,3	22,8	32,5	32,5
Services ministériels	0,2	0,2	0,3	0,2	0,2
Services aux autres ministères	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Service de passeport	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Total des subventions	25,4	29,2	35,5	43,9	43,5
CONTRIBUTIONS					
Développement du commerce international	12,4	14,8	14,8	15,4	13,0
Politique commerciale et économique	86,4	107,2	107,8	17,9	14,0
Sécurité et coopération internationales	238,2	257,2	273,4	356,8	304,9
Aide aux Canadiens à l'étranger	0,0	0,0	0,1	0,1	0,1
Diplomatie ouverte	0,0	0,5	2,0	2,0	1,7
Services ministériels	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Services aux autres ministères	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Service de passeport	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Total des contributions	337,0	379,7	398,1	392,1	333,7
Total des paiements de transfert	362,4	408,9	433,6	436,0	377,2

Les totaux peuvent ne pas s'accorder en raison de l'arrondissement.

Tableau 8 : Dépenses en immobilisations par secteur d'activité (en millions de dollars)

Secteur d'activité	Dépenses réelles 1998-1999	Dépenses réelles 1999-2000	Dépenses prévues 2000-2001	Total des autorisations 2000-2001	Dépenses réelles 2000-2001
Développement du commerce international	4,4	4,2	5,2	4,9	4,9
Politique commerciale et économique	1,5	2,8	2,1	2,9	2,9
Sécurité et coopération internationales	4,6	10,2	5,4	6,3	6,3
Aide aux Canadiens à l'étranger	1,2	1,2	1,3	1,2	1,2
Diplomatie ouverte	1,4	1,2	1,2	1,4	1,4
Services ministériels	134,0	95,4	104,7	81,8	81,6
Services aux autres ministères	8,1	5,8	6,0	6,3	6,3
Service de passeport	3,8	5,5	0,0	4,1	4,1
Total des dépenses en immobilisations	159,1	126,3	125,9	108,9	108,7

Les totaux peuvent ne pas s'accorder en raison de l'arrondissement.

**Tableau 9 : Projets en immobilisations de plus d'un million de dollars, par secteur d'activité
(en millions de dollars)**

Secteur d'activité	Coût estimatif total	Dépenses réelles 1998-1999	Dépenses réelles 1999-2000	Dépenses prévues 2000-2001	Total des autorisations 2000-2001	Dépenses réelles 2000-2001
Services ministériels						
Beijing, Chine Achat d'un complexe diplomatique	35,6	9,0	8,3	5,0	8,5	8,5
Berlin, Allemagne Construction d'une chancellerie	90,6	20,6	2,2	13,6	13,6	2,8
Berlin, Allemagne Construction d'une résidence officielle	7,2	0,1	3,8	0,4	0,4	0,2
Bucarest, Roumanie Construction d'une annexe à la chancellerie	1,9	0,0	0,0	1,8	1,8	1,8
Le Caire, Égypte Construction d'une chancellerie	16,8	3,5	2,6	9,4	9,4	5,1
Caracas, Venezuela Construction d'une chancellerie	20,9	9,8	1,4	3,6	5,8	5,8
Dallas, États-Unis Achat d'une résidence officielle	2,4	0,0	2,1	0,3	0,3	0,3
Dhaka, Bangladesh Construction d'un complexe diplomatique	23,0	-	7,5	0,1	0,1	0,1
Genève, Suisse Construction d'une chancellerie	21,4	3,9	4,4	0,4	0,4	0,4
Lagos, Nigeria Rénovation d'un complexe diplomatique	3,2	0,0	0,7	2,2	2,2	2,2
Moscou, Russie Construction de cinq logements pour le personnel	4,2	0,1	0,0	2,7	2,7	2,7
Nairobi, Kenya Construction d'une chancellerie	23,6	0,2	0,9	9,4	9,4	1,0
New Delhi, Inde Construction de huit logements pour le personnel	4,2	0,1	2,7	1,4	1,4	1,4
Port-au-Prince, Haïti Construction d'une chancellerie	20,1	1,6	0,0	0,1	0,4	0,4
Séoul, Corée Construction d'une chancellerie	55,2	0,2	0,7	4,0	4,0	0,1
Tokyo, Japon Construction de 19 logements pour le personnel	18,5	0,3	4,7	9,5	12,5	12,3
Varsovie, Pologne Ajout/rénovation de la chancellerie	16,8	0,2	1,2	10,6	10,6	4,7
Service de passeport						
Plan d'amélioration de la technologie	32,9	9,1	5,7	0,1	15,0	0,1
Carte-passeport	4,6	0,1	0,1	0,1	0,4	0,1
Total des projets en immobilisations	403,2	58,7	49,0	74,8	98,9	50,0

Tableau 10 : Sommaires financiers concernant le fonds renouvelable du Bureau des passeports (en millions de dollars)

	Réelles 1998-1999	Réelles 1999-2000	Prévues 2000-2001	Total des autorisations 2000-2001	Réelles 2000-2001
Recettes	58,5	64,5	68,4	68,4	71,3
Dépenses	55,6	67,5	85,2	85,2	82,5
Profit (ou perte)	2,9	-2,9	-16,9	-16,9	-11,2
Ajouter les postes n'exigeant pas de sortie de fonds :					
Amortissement	1,8	3,5	10,0	10,0	7,9
Provision pour indemnités de cessation d'emploi	0,5	1,0	0,7	0,7	1,1
Variations du fonds de roulement	-1,5	2,3	-1,5	-1,5	12,8
Acquisitions de biens amortissables et autres changements	-11,2	-12,1	-14,9	-14,9	-23,1
Excédent de trésorerie/(besoin)	-7,5	-8,2	-22,6	-22,6	-12,5
Prêt du MAECI					7,9
Remise en vigueur de la radiation de l'excédent accumulé du fonds de renouvellement	0,0	0,0	0,0	0,0	5,8
Autorisation : Excédent cumulatif (prélèvement)	21,2	13,0	-9,7	-9,7	14,1

Les totaux peuvent ne pas s'accorder en raison de l'arrondissement.

Tableau 11 : Passif éventuel (en millions de dollars)

	Montant du passif éventuel		
	31 mars 1999	31 mars 2000	En date du 31 mars 2001
Prêts			
Prêts garantis au gouvernement de la Roumanie et de la Bulgarie	24,0	24,0	35,0
Poursuites ou risques de poursuites	153,5	854,7	700,2
Total	177,5	878,7	735,2

Notes explicatives pour le tableau 11

Au 31 mars 2001, le MAECI avait un passif éventuel estimé à 735,2 millions de dollars, soit :

- 35 millions de dollars correspondant à des garanties de prêts approuvées par le Parlement, prêts consentis par des institutions financières canadiennes aux gouvernements de la Roumanie et de la Bulgarie, conformément aux conditions approuvées par le ministre des Finances.
- 700,2 millions de dollars correspondant à 17 causes en instance ou imminentes. La plupart de ces revendications visent l'obtention de dommages-intérêts au titre de contrats et/ou des poursuites liées à l'emploi. Ces causes en sont à des étapes différentes de la procédure, et le Ministère ne fait pas, par principe, de commentaire sur l'issue escomptée. Elles doivent, cependant, être reconnues en tant que passif éventuel de l'État et sont par conséquent présentées pour information.

Section VI :

Renseignements supplémentaires

Comment nous joindre

Il y a deux principaux modes d'accès aux abondantes sources d'information et aux nombreux ouvrages de référence du ministère des Affaires étrangères et du Commerce international : l'InfoCentre et la bibliothèque ministérielle.

L'**InfoCentre** est un service de référence et un centre de ressources en information où les Canadiens peuvent se renseigner sur les marchés internationaux et la politique étrangère du Canada. Les clients de l'InfoCentre peuvent se procurer les publications rédigées par les agents du Ministère à Ottawa et à l'étranger sur le site Web du Ministère ou en communiquant avec le Centre d'assistance téléphonique ou le FaxLink.

La **bibliothèque** ministérielle possède une collection unique de documents sur supports électroniques et non électroniques dans les domaines de recherche relevant du mandat du Ministère. Certains services, s'adressant aux clients canadiens et étrangers qui mènent des recherches poussées sur les affaires étrangères et le commerce international, visent à combler les besoins d'information qui ne sont pas du ressort des bibliothèques publiques, universitaires ou spécialisées.

Centre d'assistance téléphonique

Le Centre d'assistance téléphonique est un service de renseignements accessible sans frais d'interurbain au Canada (1 800 267-8376). Trait d'union entre le Ministère et le public, le Centre répond aux demandes de renseignements généraux sur le mandat du Ministère, sa structure organisationnelle et la représentation diplomatique à l'étranger, ainsi que sur le commerce, notamment les formalités d'exportation et les marchés étrangers; il répond aussi aux questions sur la politique étrangère du Canada et sa participation aux organisations internationales. Lorsque les clients ont besoin de renseignements pointus, le Centre les met en communication avec un spécialiste régional ou sectoriel. En outre, le Centre coordonne l'entreposage et la diffusion des publications du Ministère.

FaxLink

L'InfoCentre est doté de deux télécopieurs interactifs qui offrent un accès instantané aux publications du Ministère aux clients canadiens et étrangers. Le **FaxLink National**, qui renferme toute une série de documents sur le commerce et la politique étrangère, est accessible à partir du Canada seulement. Pour entrer en communication avec le **FaxLink**, il faut composer le (613) 944-4500 sur le combiné d'un télécopieur (le système n'est accessible qu'avec le combiné d'un télécopieur). Le **FaxLink International** est un système distinct, accessible de partout dans le monde, qui fournit des renseignements généraux sur le Canada, notamment aux investisseurs étrangers et aux gens d'affaires. Pour entrer en communication avec le FaxLink International, composer le (613) 944-6500 sur le combiné d'un télécopieur.

Service des relations avec les médias

En collaborant avec les médias canadiens et étrangers, le Service des relations avec les médias du Ministère sensibilise davantage le public aux questions et aux mesures qui touchent la politique étrangère et commerciale du Canada. Il fournit des renseignements

aux médias sur tous les aspects des activités ministérielles et de la politique étrangère et commerciale du Canada. Pour communiquer avec le Service des relations avec les médias par téléphone, composer le (613) 995-1874, et par télécopieur, le (613) 995-1405.

Principales publications

Le Ministère est responsable de la publication d'un grand nombre de documents, auxquels il est possible d'accéder à l'adresse suivante : <http://www.dfait-maeci.gc.ca/francais/news/public.htm>. La liste des publications diffusées sur le site Web est en cours de mise à jour.

Sites Web

Le ministère des Affaires étrangères et du Commerce international a plus de 180 sites Web qui répondent aux besoins particuliers de ses clients, tant au Canada qu'à l'étranger. Le site du Ministère et les sites des organismes de services spéciaux, des sociétés et des commissions qui rendent des comptes au Parlement par l'intermédiaire des ministres sont les suivants :

Ministère des Affaires étrangères et du Commerce international :

<http://www.dfait-maeci.gc.ca>

Corporation commerciale canadienne : <http://www.ccc.ca>

Agence canadienne de développement international : <http://www.acdi-cida.gc.ca>

Société pour l'expansion des exportations : <http://www.edc-see.ca>

Centre international des droits de la personne et du développement démocratique :

<http://www.ichrdd.ca>

Centre de recherches pour le développement international : <http://www.idrc.ca>

Commission mixte internationale : <http://www.ijc.org>

Administration du pipe-line du Nord :

http://canada.gc.ca/depts/agencies/npaind_f.html

Secrétariat de l'Accord de libre-échange nord-américain (ALENA) :

<http://www.nafta-sec-alena.org>

Bureau des passeports : http://www.dfait-maeci.gc.ca/passport/menu_f.asp

Pour un point d'accès unique aux programmes et services du gouvernement du Canada, visiter :

<http://www.servicecanada.gc.ca>

ou composer le :

1 800-O-Canada (1 800 622-6232)

ATS/ATM : 1 800 465-7735

Coordonnées du Ministère et d'organismes connexes

Ministère des Affaires étrangères et du Commerce international

125, promenade Sussex
Ottawa (Ontario)
K1A 0G2
(613) 944-4000

Corporation commerciale canadienne

50, rue O'Connor
Ottawa (Ontario)
K1A 0S6
(613) 996-0034

Société pour l'expansion des exportations

151, rue O'Connor
Ottawa (Ontario)
K1A 1K3
(613) 598-2500

Centre international des droits de la personne et du développement démocratique

63, rue de Bresoles, bureau 100
Montréal (Québec)
H2Y 1V7
(514) 283-6073

Section canadienne de l'Accord de libre-échange nord-américain (ALENA)

90, rue Sparks, bureau 705
Ottawa (Ontario)
K1P 5B4
(613) 992-9388

Bureau des passeports

Secrétariat
Ottawa (Ontario)
K1A 0G3
(819) 953-7622

Affaires réglementaires pour le ministère des Affaires étrangères et du Commerce international

Coordonnateur des affaires réglementaires
125, promenade Sussex, Tour A-3, bureau 368
Ottawa (Ontario) K1A 0G2
(613) 944-1831

Agence canadienne de développement international

200, promenade du Portage
Hull (Québec)
K1A 0G4
(819) 997-5006

Centre de recherches pour le développement international

250, rue Albert, B.P. 8500
Ottawa (Ontario)
K1G 3H9
(613) 236-6163

Commission mixte internationale

100, rue Metcalfe, 18^e étage
Ottawa (Ontario)
K1P 5M1
(613) 995-2984

Administration du pipe-line du Nord

125, promenade Sussex
Ottawa (Ontario)
K1A 0G2
(613) 993-5000

Lois et règlements

Le ministre des Affaires étrangères a la responsabilité exclusive des lois suivantes devant le Parlement :

- *Loi de mise en œuvre de la Convention sur les armes chimiques*, L.C. 1995, ch. 25
- *Loi sur le Ministère des Affaires étrangères et du Commerce international*, L.R.C. 1985, ch. E- 22
- *Loi sur les licences d'exportation et d'importation*, L.R.C. 1985, ch. E-19
- *Loi sur l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture*, L.R.C.1985, ch. F-26
- *Loi sur les missions étrangères et les organisations internationales*, L.C. 1991, ch. 41
- *Loi sur la Commission de la frontière internationale*, L.R.C. 1985, ch. I-16
- *Loi du traité des eaux limitrophes internationales*, L.R.C. 1985, ch. I-17
- *Loi d'aide au développement international (institutions financières)*, L.C. 1980-81-82-83, ch. 73
- *Loi d'aide au développement international (institutions financières)*, L.R.C. 1985, ch. I-18
- *Loi sur les privilèges et immunités de l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord*, L.R.C. 1985, ch. P- 24
- *Loi sur l'interdiction de services aériens internationaux*, L.R.C. 1985, ch. P-25
- *Loi sur les mesures économiques spéciales*, L.C. 1992, ch. 17
- *Traité de paix conclus avec les pays suivants : Autriche, Allemagne, L.C. 1919 (deuxième session), ch. 30; Bulgarie, L.C. 1920, ch. 4; Hongrie, L.C.1922, ch. 49, L.C. 1948, ch. 71 et L.C. 1950, ch. 50, art. 10; Italie, Roumanie, Finlande, L.C. 1948, ch. 71 et L.C. 1950, ch. 50, art. 10; Japon, L.C. 1952, ch. 50; Turquie, L.C. 1922, ch. 49*
- *Loi sur les Nations Unies*, L.R.C. 1985, ch. U-2

Les lois suivantes, confiées à la responsabilité du ministre des Affaires étrangères, sont administrées à l'extérieur du Ministère :

- *Loi sur la Fondation Asie-Pacifique du Canada*, L.R.C. 1985, ch. A-13
- *Loi sur l'Administration du pont Fort-Falls*, L.C. 1970-71-72, ch. 51
- *Loi sur le Centre international des droits de la personne et du développement démocratique*, L.R.C. 1985, ch. I-17.3 (L.R.C. 1985 (4^e supplément), ch. 54)
- *Loi sur le Centre de recherches pour le développement international*, L.R.C. 1985, ch. I-19
- *Loi de 1939 sur le contrôle, en cas d'urgence, du bassin du Lac à la Pluie*, L.C. 1939, ch. 33
- *Loi sur la Commission du parc international Roosevelt de Campobello*, L.C. 1964-65, ch. 19
- *Loi de mise en œuvre du traité concernant la vallée de la rivière Skagit*, L.C. 1984, ch. 11

Certaines dispositions des lois suivantes intéressent le ministre des Affaires étrangères :

- *Loi sur la marine marchande du Canada*, L.R.C. 1985, ch. S-9, art. 632.4
- *Loi sur les transports au Canada*, L.C. 1996, ch. 10, art. 76
- *Loi canadienne sur l'évaluation environnementale*, L.C. 1992, ch. 37, art. 40, 47, 58
- *Loi sur le Service canadien du renseignement de sécurité*, L.R.C. 1985, ch. C-23, art. 13, 16, 17, 19
- *Loi sur la citoyenneté*, L.R.C. 1985, ch. C-29, art. 3
- *Loi sur le cabotage*, L.C. 1992, ch. 31, art. 3, 11
- *Code criminel*, L.R.C. 1985, ch. C-46, art. 7, 57, 477.4
- *Loi sur l'exportation et l'importation de biens culturels*, L.R.C. 1985, ch. C-51, art. 4, 17, 39
- *Tarif des douanes*, L.C. 1997, ch. 36, art. 51, 53
- *Loi sur la taxe d'accise*, L.R.C. 1985, ch. E-15, art. 68.3
- *Loi sur les immeubles fédéraux*, L.C. 1991, ch. 50
- *Loi sur l'enrôlement à l'étranger*, L.R.C. 1985, ch. F-28, art. 7
- *Loi sur les mesures extra-territoriales étrangères*, L.R.C. 1985, ch. F-29, art. 2.1, 5
- *Loi sur les Conventions de Genève*, L.R.C. 1985, ch. G-3, art. 6, 9
- *Loi sur l'immigration*, L.R.C. 1985, ch. I-2, art. 116
- *Loi de 1987 sur les transports routiers*, L.R.C. 1985 (3e suppl.), ch. 29, art. 17
- *Loi sur l'entraide juridique en matière criminelle*, L.R.C. 1985 (4e suppl.), ch. 30, art. 6
- *Loi sur les océans*, L.C. 1996, ch. 31, art. 23, 25, 42, 44
- *Loi sur les fonds renouvelables*, L.R.C. 1985, ch. R-8, art. 4
- *Loi sur l'immunité des États*, L.R.C. 1985, ch. S-18, art. 9, 14, 15

Les lois suivantes, confiées à la responsabilité du ministre du Commerce international, sont administrées à l'extérieur du Ministère :

- *Loi sur la Corporation commerciale canadienne*, L.R.C. 1985, ch. C-14
- *Loi sur l'expansion des exportations*, L.R.C. 1985, ch. E-20
- *Loi sur le pipeline du Nord*, L.R.C. 1985, ch. N-26

Certaines dispositions des lois suivantes intéressent aussi le ministre du Commerce international :

- *Loi de mise en œuvre de l'Accord de libre-échange Canada-Chili*, L.C. 1997, ch. 14, art. 1 à 8 et parties I et III
- *Loi de mise en œuvre de l'Accord de libre-échange Canada-Israël*, L.C. 1996, ch. 33, art. 1 à 7 et parties I et III
- *Loi de mise en œuvre de l'Accord de libre-échange Canada-États-Unis*, L.C. 1988, ch. 65, art. 1 à 7 et parties I et V
- *Loi de mise en œuvre de l'Accord de libre-échange nord-américain*, L.C. 1993, ch. 44, art. 1 à 9 et parties I et III
- *Loi sur les mesures spéciales d'importation*, L.R.C. 1985, ch. S-15, parties I.1 et II
- *Loi de mise en œuvre de l'Accord sur l'Organisation mondiale du commerce*, L.C. 1994, ch. 47, art. 1 à 7 et parties I et III

Outre les règlements pris aux termes des lois susmentionnées, les règlements suivants renferment des dispositions qui intéressent le ministre des Affaires étrangères :

- Décret sur les passeports canadiens, SI/81-86
- Règlement sur les privilèges douaniers accordés aux diplomates
- Règlement sur les marchés de l'État

Acronymes et abréviations

ACDI	Agence canadienne de développement international	NORAD	Accord de défense aérienne du continent nord-américain
AIEA	Agence internationale de l'énergie atomique	OCDE	Organisation de coopération et de développement économiques
ALE	Accord de libre-échange	OEА	Organisation des États américains
ALENA	Accord de libre-échange nord-américain	OIT	Organisation internationale du travail
APEC	Coopération économique Asie-Pacifique	OMC	Organisation mondiale du commerce
ASEAN	Association des nations de l'Asie du Sud-Est	ONG	Organisation non gouvernementale
BIRFA	Brigade d'intervention rapide des forces en attente des Nations Unies	ONU	Organisation des Nations Unies
CCC	Corporation commerciale canadienne	OSCE	Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe
CEM	Centre des études de marché	OTAN	Organisation du Traité de l'Atlantique Nord
CMI	Commission mixte internationale	PCI	Promotion du commerce international
COSMOS	Système de gestion des opérations consulaires	PDME	Programme de développement des marchés d'exportation
CPI	Cour pénale internationale	PIB	Produit intérieur brut
ETP	Équivalent temps plein	PME	Petites et moyennes entreprises
G-7/G-8	Groupe des sept pays les plus industrialisés [Canada, France, Allemagne, Italie, Japon, Royaume-Uni, États-Unis] plus la Russie	PSIJ	Programme de stages internationaux pour les jeunes
GATS	Accord général sur le commerce des services	R-D	Recherche-développement
IFI	Institutions financières internationales	SCP	Société canadienne des postes
IRIS[®]	Système automatisé de production de passeports	SDC	Service des délégués commerciaux
MAECI	Ministère des Affaires étrangères et du Commerce international	SEE	Société pour l'expansion des exportations
		SMA	Sous-ministre adjoint
		UE	Union européenne
		UNESCO	Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture
		ZLEA	Zone de libre-échange des Amériques

